64

MARS 1987 - 15 Francs

courant alternatif

MENSUEL ÉDITÉ PAR L'ORGANISATION COMMUNISTE LIBERTAIRE

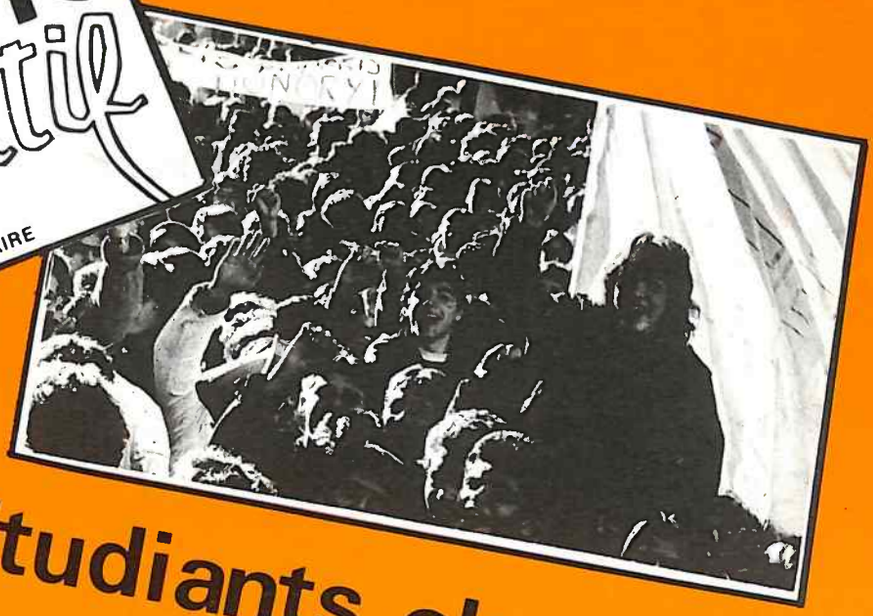

Etudiants, cheminots...

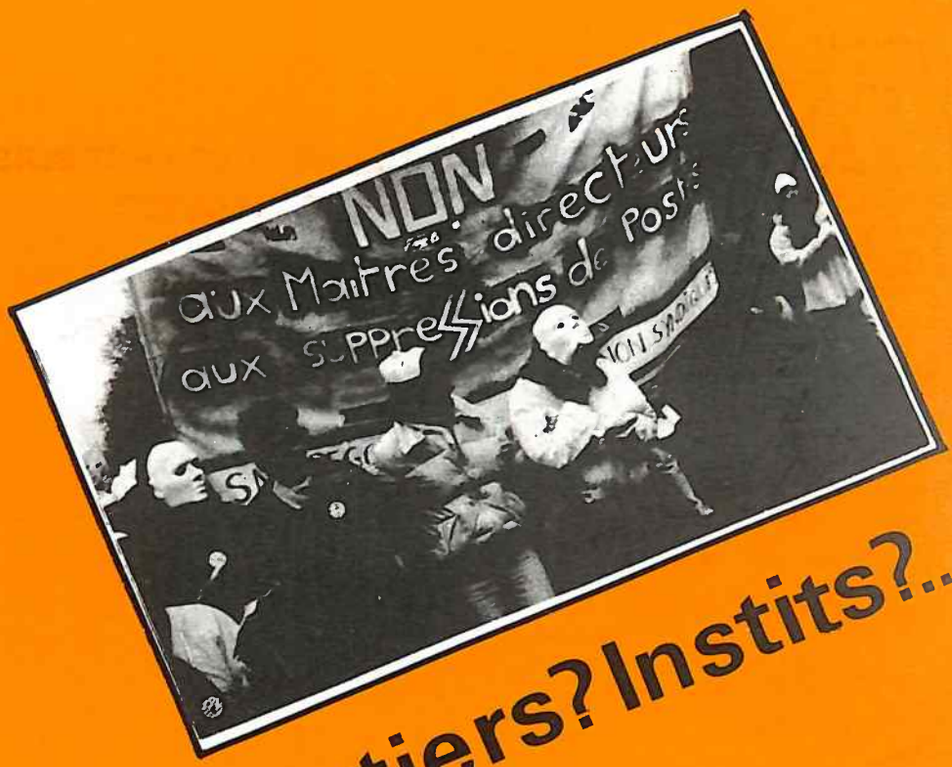

Postiers? Instits?...

SNCF
Bilan d'une grève

URSS
Les Kazakhs contre Gorbatchev

DOSSIER (2e partie)
Après Tchernobyl dans les pays de l'Est

A QUI LE TOUR ?

CHAMPAGNE/ARDENNES NORD/EST
- OCL Egregore
  BP 1213
  51058 REIMS cedex

BOURGOGNE
- MDPL
  BP 2616
  21056 DIJON cedex

SUD-EST
- OCL c o CNT
  BP 160
  13634 ARLES cedex

- LA GALÈRE
  BP 117
  06333 GRASSE cedex

SUD OUEST
- ACRATIE
  BP 23
  64130 MAULÉON

RÉGION PARISIENNE
- RUPTURE
  BP 1
  94501 CHAMPIGNY/Marne cedex

- OCL/CA
  Chez Félix
  65 rue Bichat
  PARIS 75010

NORMANDIE
- ASTEVEMU
  BP 170
  14000 CAEN cedex

CENTRE
- LA COMMUNE
  BP 1228
  45002 ORLÉANS cedex

PAYS DE LOIRE/BRETAGNE
- OCL/L encre y est
  33 Place d Alger
  72000 LE MANS

- LA GALÈRE
  BP 1917
  37019 TOURS cedex

RHONE-ALPES
- OCL
  13 rue Pierre Blanc
  69001 LYON

COURANT ALTERNATIF

Mensuel Communiste Libertaire
Correspondance
OCL/Egregore
BP 1213 51058 Reims cedex
Dir Pub Lassaux
Imp Atelier graphique Reims
Photocompo Lantzer Ossas
Dépot légal 47693
Com Par 63627
ISSN 0249 - 3195

SOMMAIRE

ÉDITO
..... p. 3
Petit voyage au cœur du terrorisme national ..... p. 4

FAITS ET CAUSES
Longwy : quelles perspectives aujourd'hui ? ..... p. 5
Knobelspiess : les obsessions de la « justice » ..... p. 7
Nucléaire : « Tout est prévu »... sauf le froid ..... p. 9

JEU DE LOI
Statut des pions : de l'ordre dans les rangs ..... p. 10

INTERNATIONAL
Japon : les gitans des centrales nucléaires ..... p. 11

DOSSIER (2e partie) : APRÈS TCHERNOBYL
Pays de l'Est : le rouge et le vert ..... p. 13

GARDONS LA FORME
Instituteurs : Ni dieu, ni maître... directeur ..... p. 18
SNCF : bilan de la lutte ..... p. 19
PTT : Ça va péter ..... p. 22
Immigration :
Rencontres nationales des associations issues de l'immigration ..... p. 24
Expulsions : Halim victime du code de la nationalité ..... p. 25

COURRIER DES LECTEURS ..... p. 26

PEUPLES EN LUTTE
URSS : les Kazakhs contre Gorbatchev ..... p. 27
Nicaragua : quelques impressions de voyage ..... p. 30

VITE FAIT SUR LE ZINC ..... p. 34

MOUVEMENT ..... p. 36

ABONNEMENT

1 an (10 numéros)	140 francs
2 exemplaires	260 francs
3 exemplaires	360 francs
5 exemplaires	560 francs
10 exemplaires	1 000 francs
15 exemplaires	1 500 francs

En nombre pour la diffusion :

La collection complète de Courant Alternatif imprimée (depuis le numéro 9) ..... **450 francs**

Chèque à l'ordre de Denis JEAN
O.C.L./Egregore. BP 1213, 51058 REIMS cedex
Pour les paiements hors de France :
CCP La Galère. 38-77-P - Chalons/Marne

Ce numéro a été préparé et maquetté à TOURS. Fin février la CJ s'est tenue près de Pau pour préparer le numéro d'avril. Fin Mars elle aura lieu à **LONGWY.**

EDITO

L'apparition de coordinations extrasyndicales au cours des dernières luttes n'avait, semble-t-il, qu'un but: permettre une gestion de la lutte démocratiquement, à la base.

Au-delà de ces structures se pose le problème — pas nouveau — des structures en période de non lutte, et de négociations; parce qu'il faut bien constater que dès que la lutte retombe, les coordinations disparaissent, ne se sentant plus de raison d'être.

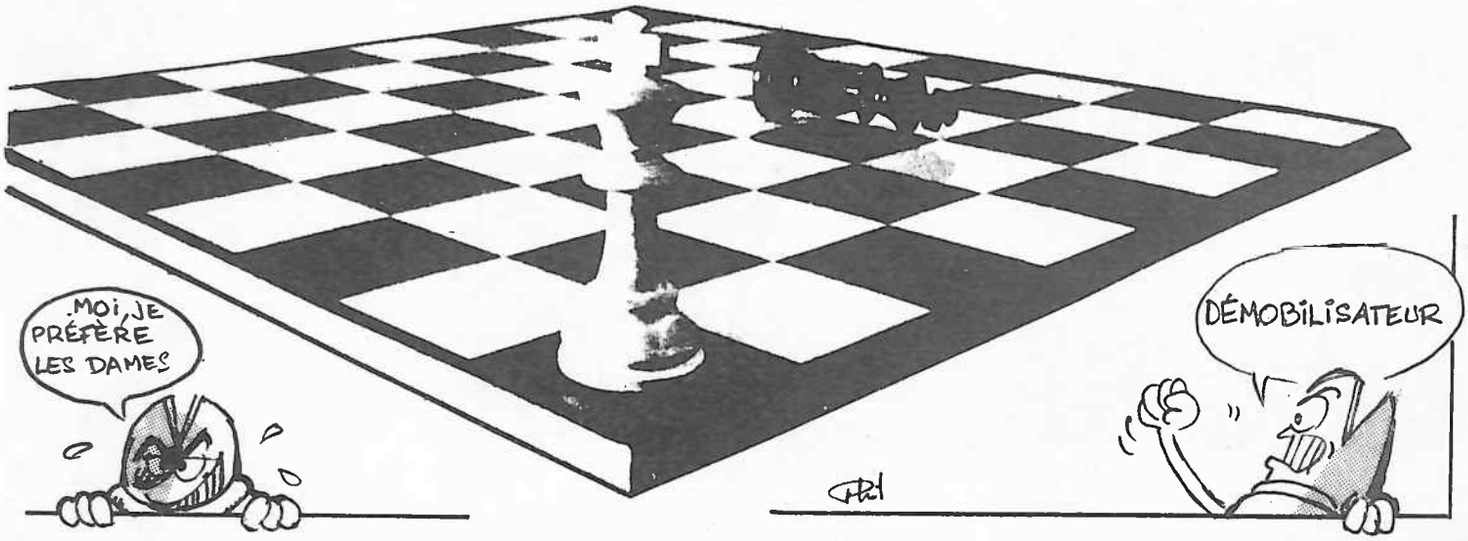

En fait, au lieu de se poser la question des structures en période de non lutte, ne serait-il pas plus intéressant de se demander s'il y a quelque chose à gérer en dehors des luttes.

Parce que le choix est simple et on l'a constaté pas mal de fois depuis une dizaine d'années: dès que la lutte est terminée, ou bien on fait du « syndicalisme au quotidien » ou bien on disparaît.

Pourquoi ne pas laisser les syndicats, dans ces périodes, se confiner dans le rôle de gestionnaires d'œuvres sociales et de mutuelles?

Dans tous les cas et quels que soient notre appréciation ou nos fantasmes sur les coordinations, nous sommes obligés de faire avec le fait que ce sont des structures trop récentes pour que nous y voyions, dans l'immédiat, un espoir de rupture avec le syndicalisme — sans compter que ce n'était pas vraiment leur propos.

De plus, il serait présomptueux de vouloir tirer des règles générales et des recettes. Il existe des secteurs où, pour plein de raisons, il est impensable de démarrer sans mot d'ordre syndical (voir les PTT) et il faut bien faire avec toute la complexité de cette situation.

Ainsi, dans la sidérurgie, on n'a jamais vu apparaître de coordination, mais c'est sans doute pour d'autres raisons: dans ce secteur, les luttes se mènent site par site et, en gros, ce qu'un site gagne est perdu pour un autre site. Une coordination contre les restructurations obligerait à poser et négocier le problème d'une manière globale, avec le risque de perdre d'une manière globale.

Dans les PTT, c'est le fractionnement des réformes qui amène un fractionnement de la lutte. Aujourd'hui on attaque telle catégorie de personnel à tel endroit, demain ça sera le tour des suivants, etc.

Ici, une coordination pourrait avoir un rôle de circulation des informations, de solidarité financière avec ceux qui sont en grève, à défaut de pouvoir mettre en grève tout le monde en même temps, ce qui serait peut-être illusoire, vu la situation.

En attendant la panacée universelle, il n'en reste pas moins que nous ne pouvons que nous réjouir de toute initiative allant dans le sens de multiplier les contacts et de casser le sectarisme et la division.

TOURS, 12 février

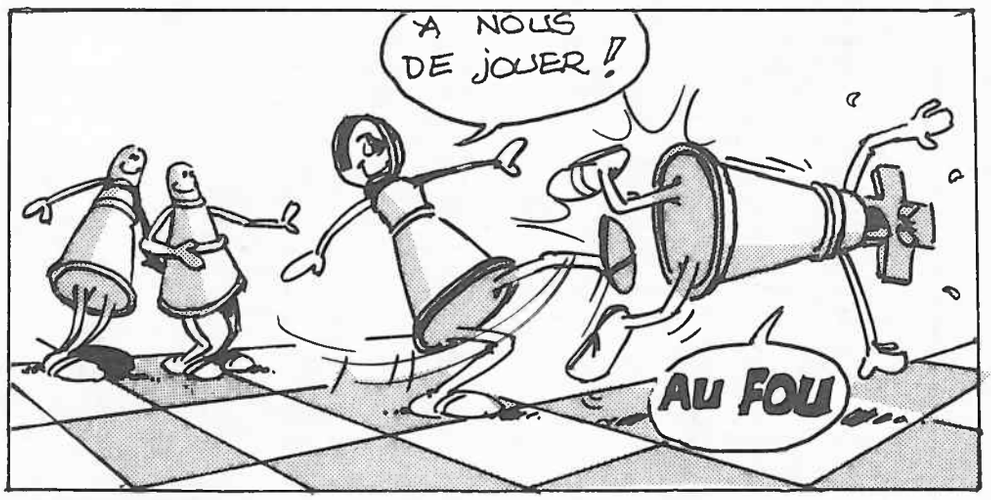

VOYAGE AU CŒUR DU TERRORISME NATIONAL

Mais que font donc la police et l'armée ?... La liste de leurs méfaits s'allonge de mois en mois. Avec son association « La France avec sa police - J'aime ma police », Me Garant, avocat au barreau de Paris, ne manque pas d'audace...

8/1/87 : Un gardien de la paix parisien tire sur un adolescent maghrébin de 13 ans et le blesse. Le coup serait parti « accidentellement », suite à un « mouvement réflexe de la main droite ».

20/1/87 : A Forbach, un commerçant est blessé d'une balle dans le cou par un policier. Sa faute : il s'apprêtait à déplacer un véhicule en stationnement gênant... Le sous-brigadier a été suspendu de ses fonctions et inculpé de « coups et blessures volontaires avec arme ».

23/1/87 : Un jeune militant du RPR porte plainte, pour coups et blessures, contre les policiers du Peloton voltigeur motocycliste de Paris. Deux d'entre eux l'avaient sauvagement attaqué, le 5 décembre 86, avant de s'en prendre à Malik qu'ils ont tué.

28/1/87 : Le voltigeur Garcia, plus de 7 semaines après la mort de Malik, est inculpé de « coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner ». Il est laissé en liberté.

28/1/87 : Un jeune Bordelais est roué de coups et torturé (on lui a tapé la tête contre les murs ; on l'a étouffé avec sa veste ; on l'a contraint à s'agenouiller sur une règle) au commissariat central de Bordeaux. Les policiers nient les faits.

29/1/87 : Un gardien de la paix parisien est condamné à 2 ans de prison, dont 6 avec sursis, pour avoir fait usage de son arme, en juin dernier, contre un groupe de jeunes gens, et pour avoir blessé de trois balles un homme qui s'interposait.

Ce même policier, quelques mois auparavant, avait menacé de son arme une femme habitant dans son immeuble.

30/1/87 : Un officier de police de Lyon a été suspendu de ses fonctions et incarcéré pour abus de confiance.

3/2/87 : Un jeune maghrébin est embarqué au commissariat de Digne et inculpé « d'incitation à usage de stupéfiant » : il portait un blouson décoré de deux fleurs de cannabis !

3/2/87 : Un jeune Algérien meurt après avoir été interpellé et gardé à vue dans un commissariat de la Seine St-Denis.

6/2/87 : Un gardien de la paix est condamné, à Versailles, à 3 mois de prison et 2000 F d'amende pour « injure publique raciale envers un particulier ».

7/2/87 : Un militaire engagé volontaire, déjà impliqué dans trois cambriolages, est inculpé d'assassinat à l'encontre d'une vieille dame de Villeneuve sur Lot (Lot et Garonne).

7/2/87 : Un colonel de Rennes est révoqué pour avoir imposé des « relations » sexuelles à des jeunes femmes affectées à son unité.

7/2/87 : Un policier tire sur un cambrioleur et le blesse.

9/2/87 : Un brigadier de police est condamné à 1 an de prison avec sursis « pour blessures involontaires », à Nanterre, pour avoir grièvement blessé par balle un jeune cyclomotoriste maghrébin, au cours d'une ronde de nuit, le 14 février 83, dans les Hauts-de-Seine.

Le policier n'avait pas respecté les consignes qui sont en vigueur lors de l'arrestation d'un contrevenant, et on avait décelé chez lui un taux d'alcoolémie excessif assez longtemps après les faits.

10/2/87 : Le 11 novembre 80, un jeune commerçant, Michel Paris, est tué par un gendarme devant la brigade de St-Macaire (Sud-Ouest). Son assassin est disculpé ; le non-lieu, prononcé en 82, est confirmé en 83 par la chambre d'accusation de Paris. La famille dépose plainte à nouveau contre un autre gendarme pour « divulgation de faux renseignements » ; c'est en effet suite à ses ordres que les rafales du pistolet-mitrailleur ont été tirées.

11/2/87 : Deux commissaires principaux de police marseillais sont inculpés de proxénétisme aggravé. Ils ont été laissés en liberté sous contrôle judiciaire.

12/2/87 : Mario Ines Torres, ancien militant du GARI, a porté plainte contre X après avoir été enlevé par trois policiers, le 3 février 87 à Limoux ; ceux-ci lui proposaient de devenir indicateur en échange du statut de réfugié.

Amar Khoudi, menacé le même jour par ces mêmes flics, a également porté plainte pour menaces et voies de fait.

18/2/87 : Un directeur de société du Val d'Oise porte plainte contre des policiers qui l'ont frappé, dans la nuit du 8 au 9 février, alors qu'il était placé en garde à vue au commissariat d'Enghien.

15/2/87 : A Rouen, un officier de marine tire sur un jeune homme de 19 ans — parce qu'il s'apprêtait à voler une voiture — et le tue.

L'officier a été inculpé de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

LONGWY : ARRET DE LA PHASE LIQUIDE... QUELLE LUTTE ?

Le Xeme plan de restructuration de la sidérurgie, le plan MER, prévoit pour l'été 87 l'arrêt de la phase liquide (hauts-fourneaux + aciérie) à Longwy, avec 1500 suppression d'emplois (près de 3000 sur toute la Lorraine). Ne resteraient donc sur le site que les 2 trains finisseurs, le train universel et le train-fil, avec moins de 1000 sidérurgistes en activité. De l'avis de tous, c'est, à relativement court terme, la fin de la sidérurgie à Longwy (voir notamment le coût du transport de la fonte depuis Gandrange).

Face à cela, les gens sont isolés, éparpillés (Congés-formation-conversion, changements de services, etc.), usés (et désabusés) par les luttes de 79 et 84 qui, quels que soient les acquis, se sont soldées par une défaite au plan industriel (rappelons qu'il y avait 13500 sidérurgistes en 78 à Longwy) : la plupart « n'y croient plus ».

Des manifestations ont eu lieu : le 9 décembre à Longwy, à l'appel de la CGT (2000 personnes, mais pas mal de retraités) ; le 17 à Metz avait lieu le Comité central d'entreprise d'Unimétal qui devait officialiser les mesures de restructuration. Les dissensions et les tactiques partisanes de la CGT et de l'Intersyndicale CFDT-FO-CGC sont apparues alors au grand jour, puisque deux manifestations (7 à 800 personnes chacune) parallèles mais séparées, furent organisées. Objectifs : empêcher le déroulement du CCE et protester devant la préfecture. La CGT ayant décidé de partir à 7h 30 de Longwy, l'Intersyndicale organisa le départ de ses cars à 7 h et devança la CGT au CCE ! Une fois le constat de blocage établi par l'huissier, la CGT se retira aussitôt pour arriver en tête à la Préfecture... et l'Intersyndicale resta une demi-heure de plus pour « interpeller » et « dialoguer » avec les responsables d'Unimétal (quel dialogue ? Pour quoi faire ?). La CGT remporta donc la course à la Préfecture, précédant l'Inter d'une courte tête ! 2 manifs-promenades (de toute façon, il y avait au moins autant de CRS et gardes-mobiles que de manifestants...), avec des parcours différents et à la fin : discours (où, des deux côtés les premières paroles furent pour critiquer la démarche de l'autre) et délégations.

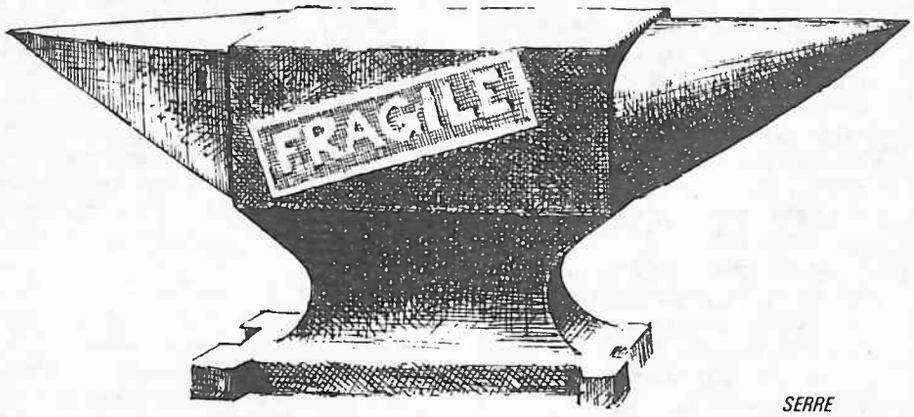

SERRE

Les positions de la CGT et de l'Intersyndicale peuvent, je crois, se résumer ainsi : pour la CGT la lutte, la lutte (mais quels moyens on se donne ?) contre l'arrêt de la phase liquide (mais les décisions sont déjà prises et elles sont nécessaires à la restructuration capitaliste). Pour l'Inter : la lutte peut-être (et on ne dit rien de plus sur les moyens que la CGT), mais il faut d'abord dialoguer avec les responsables d'Unimétal et les notables politiques (ceux-là mêmes qui, de gauche ou de droite, ont déjà cloué notre sort.

Le 19 décembre, quand même, une démarche unique (ne disons pas unitaire) fut entreprise : le blocage du Comité d'Entreprise de Longwy, aux Grands Bureaux de Senelle (500 manifestants environ). Et un commencement de débat eut lieu avec un peu plus d'arguments « vrais » qu'auparavant : la CGT insistant sur le côté « bidon » des reconversions et l'échec de la diversification industrielle (voir encart) ; l'Intersyndicale déclarant qu'on ne peut se satisfaire de beaux slogans de lutte et qu'il faut établir un rapport de force de tous les instants, quotidiennement, et reprenant également sur l'échec de la diversification industrielle et ce que ça représente pour des gens qui, par exemple, ont été « dégagés » du Train-Feuillard et qui, après 1000 heures de stage, se retrouvent 6 mois plus tard sur le pavé, parce que leur nouvelle boîte dépose le bilan !... Mais, des deux côtés il n'y avait guère de propositions d'actions concrètes, et l'attitude polémique restait sous-jacente.

... Bien sûr, ce n'est pas facile, il n'y a pas de solution miracle, et on est pris entre la « nécessité » capitaliste des restructurations (il y a peu de chance que les pouvoirs reculent là-dessus, donc c'est au niveau de la couverture sociale que ça se joue) et l'échec de la diversification industrielle et de la plupart des reconversions (donc une couverture sociale restera fragile et précaire). Mais le premier pas n'est-il pas d'essayer de mettre en place un rapport de force qui tienne la route, une dynamique où les gens puissent s'exprimer, débattre, se ressouder, prendre en main solidairement les données de la lutte et se donner les moyens d'une durée (refuser l'éparpillement... établir de nouveaux réseaux sociaux ?) ?

Le 24 décembre à minuit la CGT fit sonner les sirènes de l'usine et demander à chaque famille d'allumer des bougies aux fenêtres (!). Les sirènes résonnèrent, mais le coup des bougies ne fut, bien sûr, guère suivi.

Actuellement, on en est au projet d'une « chaîne humaine de solidarité » sur le Bassin de Longwy. Cette manifestation (toujours très symbolique) était prévue pour le 11 janvier, mais les dissensions entre l'intersyndicale et la CGT sont réapparues au grand jour dans les réunions préparatoires (la CGT voulant que chaque groupe ou association vienne avec ses banderoles, et l'inter partant sur « une seule banderole » et accusant la CGT de polémique !), et ont failli faire capoter le tout. Quoi qu'il en soit, cette manif est reportée au 18 janvier. Naturellement, toutes les orga-

nisations politiques, du PC au RPR, en passant par le PS, se sont empressées de placer leurs billes dans cette manifestation...

A suivre donc...

Longwy, le 14 janvier 87

L'ECHEC DE LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE

• Viaior, entreprise d'abattoir et boucherie, employant une bonne cinquantaine de personnes, dont une majorité de sidérurgistes reconvertis, vient de déposer le bilan avec un passif de 18 millions de NF alors qu'elle s'était créée il y a 6 mois.

• Autres entreprises qui ferment en 1987 :

Antaral, qui employait une cinquantaine de sidérurgistes de la société des Laminoirs de Villerupt (qui avait fermé en juin 1986),

Ibis, Herlicq, la Laiterie de Consla-Grandville, et enfin Stelly, filiale Thomson dont les 147 employés seraient placés en reconversion (sans qu'il n'y ait rien de très précis pour le moment).

• D'autre part, on licencie au Prisunic, on met en CGPS (Convention de protection sociale de la sidérurgie) 100 personnes à Tecnor, 24 à la DSIPC, etc.

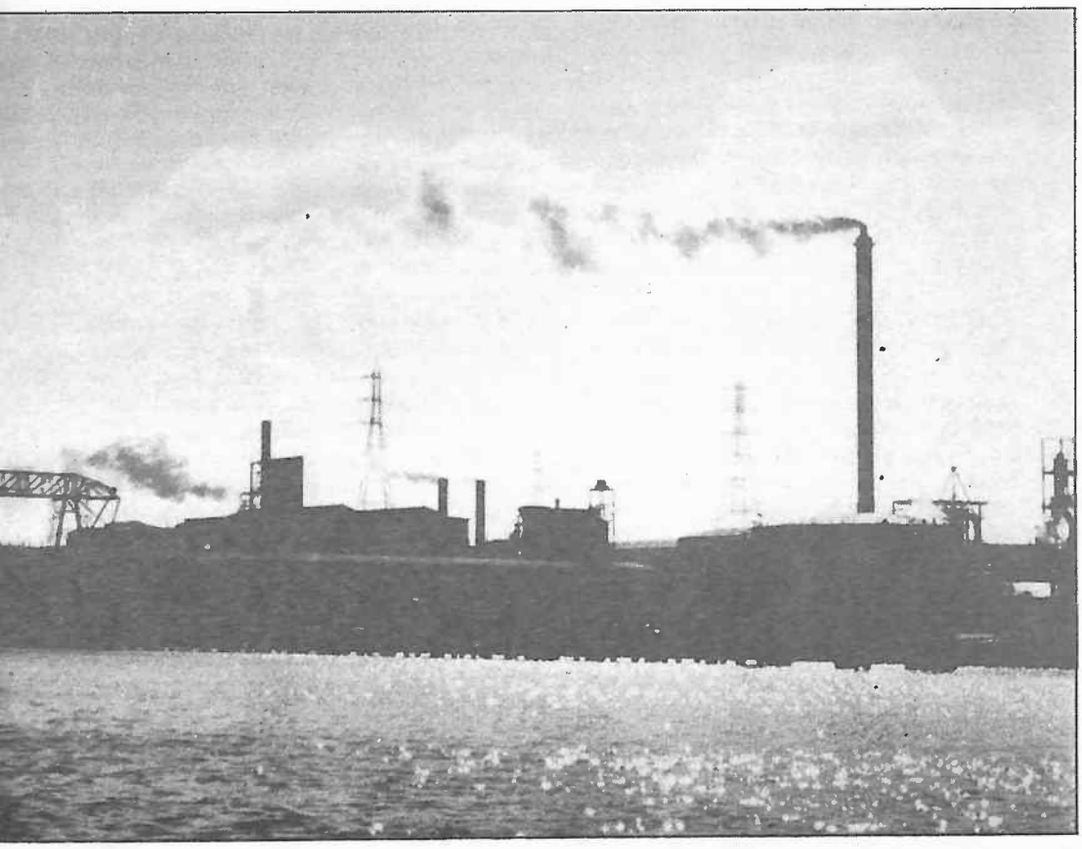

QUELLES PERSPECTIVES AUJOURD'HUI ?

Le 18 janvier, la « Chaîne humaine » (à laquelle la CGT et l'Intersyndicale avaient quand même fini par appeler ensemble... ou chacun de son côté...) a rassemblé un peu plus de 4000 personnes. Malgré un démarrage laborieux (2000 seulement au meeting de départ), l'objectif de cette journée a donc été atteint, puisque les 4000 ont relié (à quelques « manques » près) les hauts fourneaux de Senelle et l'aciérie de Rehon. Manifestation hautement symbolique, voire folklorique : discours avec remerciements aux flics de Longwy, la FASP locale ayant appelé au rassemblement (un journaliste du « Répu » releva ironiquement dans son compte-rendu qu'on était loin de 1984 !), enfants portant le casque sidérurgiste, fillettes en costume lorrain, et même... fanfare et majorettes (en fuseau de ski, température oblige) !

Dix jours plus tard, le CE d'Unimétal-Longwy était de nouveau bloqué, cette fois par 200 personnes seulement. Il faut dire que l'information avait été faite « à l'économie » : quelques lignes dans le journal, plus un tract dans l'usine... mais dans certains secteurs il n'y a pas eu de prise de parole, les délégués ne sont même pas passés. Alors, on prend les mêmes (mais 2 fois moins nombreux que le 19 décembre), et on recommence !

Autre manifestation symbolique, le 31 janvier : Journée Portes ouvertes aux hauts fourneaux de Senelle, toujours au double appel de la CGT et de l'Intersyndicale. Encore une fois, un succès relatif au niveau de l'affluence : plus de 2000 personnes dans la journée... mais combien étaient venues par solidarité active, et combien pour le spectacle des coulées ou pour une dernière visite au malade ?... Arrière-goût de veillée mortuaire, que la direction d'Unimétal ne manqua pas de renforcer en arrêtant une semaine plus tard le HFS pour des raisons de sécurité (une fissure, avec percée de fonte, s'étant produite quelque temps auparavant, la direction avait refusé d'entreprendre la réfection d'ensemble nécessaire, et avait déjà fait courir le bruit de l'arrêt).

L'aciérie de Rehon n'est donc plus alimentée en fonte liquide que par le HF6, ce qui est difficilement tenable à moyen terme. Il est donc question qu'une partie de la fonte nécessaire soit convoyée par la SNCF dans des « poches » depuis Jœuf (environ 50 km).

Dans tout cela, on se demande vraiment où on va ! Qu'il faille des actions de popularisation, d'accord, mais quand il n'y a que ça, quel rapport de force ? L'Intersyndicale, comme la CGT, mettent en avant un mot d'ordre auquel plus personne ne croit (non à l'arrêt de la phase liquide), aucun objectif de lutte crédible n'est proposé, aucune action susceptible de créer une dynamique et un minimum de rapport de force, aucun échéancier précis de négociation... L'Intersydicale se réjouit d'avoir négocié une augmentation salariale de 1 %, 70 F minimum (quel rapport avec la hausse du coût de la vie ?), pour juillet prochain, et une prime de 500 F pour tous pour février (les autres primes étant subordonnées à un redressement des résultats d'Unimétal) !

Le problème est qu'encore une fois on ne peut que se borner à critiquer les orientations syndicales : aucun pôle de regroupement, aucune force de proposition alternative n'existe et, dans le climat général de désarroi (dans lequel les militants syndicaux, même combatifs, sont pris), on n'en entrevoit pas les prémisses. Dès lors, c'est la « langue de bois », les tactiques partisanes, voire politiciennes, qui tiennent lieu de fil conducteur à cette « drôle de guerre ». A cet égard, l'échec historique du groupe « 79-84 », son incapacité à avoir mis en place au-delà des luttes de 84 une structure, sinon d'action au moins de liaisons, de contacts à la base, continue de peser lourdement sur la situation.

H.D. - Longwy, le 11/02/87

KNOBELSPIESS OU L'ACHARNEMENT JUDICIAIRE

Le 18 décembre 86, Roger Knobelspiess devait comparaître devant les assises de Rouen, en compagnie de son frère Jacques et de son ami Baron, pour la « fusillade d'Elbeuf ». Pour ce faire, on a exhumé une loi du XIXe siècle, jamais utilisée depuis un siècle, qualifiant de « rébellion aggravée », des faits attribués à l'époque, aux anarchistes...

Roger Knobelspiess a décidé de ne pas se présenter ; il veut en effet que les policiers qui ont essayé de le tuer lors de son interpellation, en juin 83, soient inculpés et incarcérés*. Le procès a été renvoyé à une date ultérieure. A signaler que son frère Jacques, prévenu libre s'étant constitué prisonnier le 17 décembre, est toujours en taule à l'heure où nous écrivons ces lignes. Nous vous livrons ici le témoignage des 2 personnes qui se trouvaient avec Roger à Sartrouville le soir de la fusillade.

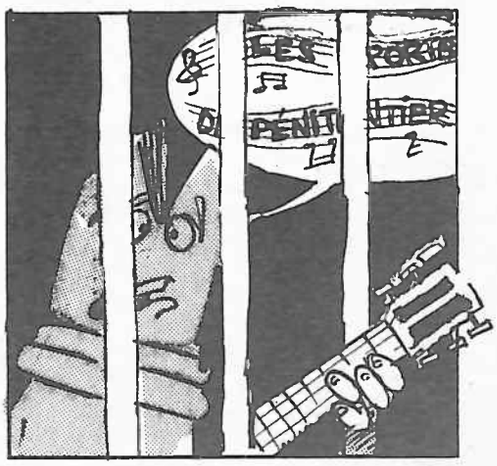

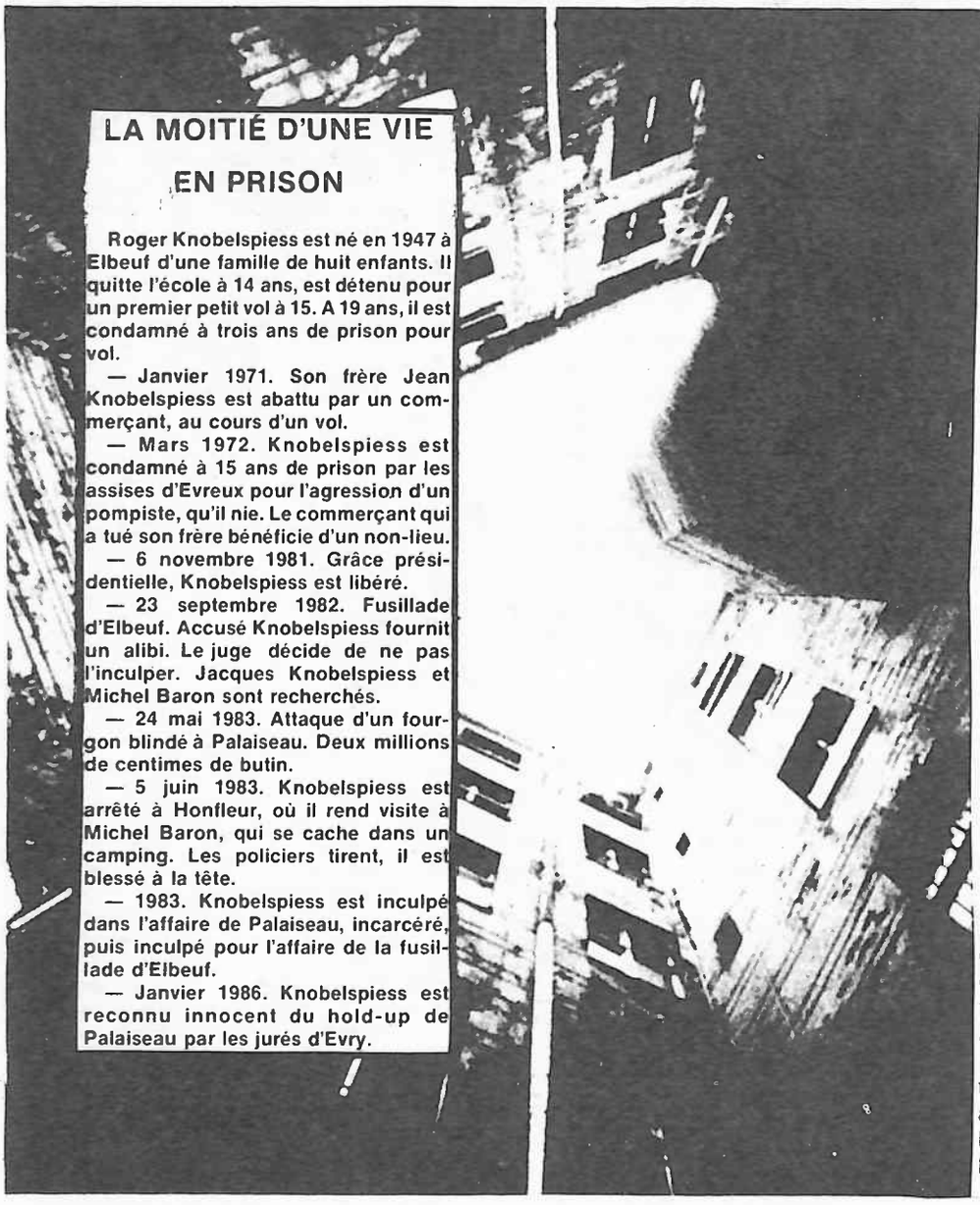

LA MOITIÉ D'UNE VIE EN PRISON

Roger Knobelspiess est né en 1947 à Elbeuf d'une famille de huit enfants. Il quitte l'école à 14 ans, est détenu pour un premier petit vol à 15. A 19 ans, il est condamné à trois ans de prison pour vol.

— Janvier 1971. Son frère Jean Knobelspiess est abattu par un commerçant, au cours d'un vol.

— Mars 1972. Knobelspiess est condamné à 15 ans de prison par les assises d'Evreux pour l'agression d'un pompiste, qu'il nie. Le commerçant qui a tué son frère bénéficie d'un non-lieu.

— 6 novembre 1981. Grâce présidentielle, Knobelspiess est libéré.

— 23 septembre 1982. Fusillade d'Elbeuf. Accusé Knobelspiess fournit un alibi. Le juge décide de ne pas l'inculper. Jacques Knobelspiess et Michel Baron sont recherchés.

— 24 mai 1983. Attaque d'un fourgon blindé à Palaiseau. Deux millions de centimes de butin.

— 5 juin 1983. Knobelspiess est arrêté à Honfleur, où il rend visite à Michel Baron, qui se cache dans un camping. Les policiers tirent, il est blessé à la tête.

— 1983. Knobelspiess est inculpé dans l'affaire de Palaiseau, incarcéré, puis inculpé pour l'affaire de la fusillade d'Elbeuf.

— Janvier 1986. Knobelspiess est reconnu innocent du hold-up de Palaiseau par les jurés d'Evry.

Nous sommes convoqués le jeudi 18 décembre à 9 h par la cour d'assises de Rouen. Là-bas, nous aurons à témoigner de l'innocence de Roger Knobelspiess dans une obscure et curieuse affaire de fusillade (1) avec des gendarmes, censée s'être déroulée le 23 septembre 1982.

« Encore Knobelspiess ! » nous direz-vous du ton de la surprise, « mais n'a-t-il pas été acquitté en janvier dernier ? ». Et oui, l'« acharnement » judiciaire et policier contre Roger s'était gardé une carte dans la manche, une corde à l'arc, une épée pour Damoclès... Expliquons :

Rappelons les faits, tels que les rapports de la police les relatent. Vers 23 h 30, ce 23 septembre, une patrouille de la brigade de gendarmerie de Pont de l'Arche (Seine-Maritime) tente de contrôler une 4 L fourgonnette à bord de laquelle se trouvent trois hommes. Au moment où les gendarmes s'approchent à pied du véhicule suspect, celui-ci redémarre et l'un des occupants de la 4 L ouvre le feu. Une course poursuite s'engage, qui va s'achever à Elbeuf où la police locale retrouve la 4 L garée dans un parc de stationnement. Pendant que les policiers l'examinent, survient une ID Break suivie d'une Ford ou d'une BMW. La deuxième voiture fait marche arrière et repart. De l'ID, qui se gare, sortiront successivement deux personnes qui échapperont aux policiers. Mais ces derniers affirment avoir reconnu les fuyards : Michel Baron et Jacques Knobelspiess.

Dans la 4 L et dans l'ID, on retrouve tout un arsenal, dont un pistolet à poudre appartenant à Roger. Un peu plus tard, les gendarmes affirmeront avoir reconnu le chauffeur de la 4 L : Roger.

Voici une accusation qui ne laisse pas de nous plonger dans la perplexité. Car, ainsi que nous le dirons à Rouen, ce soir-là, nous étions avec Roger Knobelspiess et Helyett Bloch, dans leur pavillon de Sartrouville, en banlieue parisienne!

Sans entrer dans les détails (comment diantre pouvoir les préciser plus de quatre ans après!), il s'agissait là d'une visite impromptue et spontanée à Helyette, dont l'amitié avec Esther fleurissait depuis plus d'une décennie. Et visite de « voisinage » qui plus est: de Houilles à Sartrouville, le trajet en voiture ne prend pas plus de dix minutes sans se presser.

Arrivés chez Helyett et Roger vers 22 h au plus tard, nous les avons quittés vers 23 h environ. Ajoutons que c'est ce jour-là que Jimmy voyait Roger pour la première fois, avec toute la timidité embarrassée et les plaisanteries maladroites que suppose une première rencontre de ce type. Ainsi, Jimmy offrit le n° 1 de *Camouflage* qui venait de sortir (ce qui, décidément, ne nous rajeunit guère!), à Roger. Enté de la dédicace: « *A l'auteur de* L'anus hors service *(le cul H.S.)* »... Mouais...

Ce qui précède, nous avons eu déjà à l'écrire sous tous ses angles, par cinq fois déjà: le 27 septembre 82 à Gilles Millet et Dominique Frot de *Libération*; le 4 octobre 82 aux enquêteurs de la SRPJ de Rouen; les 9 et 10 mai 83 aux mêmes, qui nous avaient interpellés (Esther à Houilles et Jimmy sur son lieu de travail, à Villetaneuse) et placés en garde à vue; le 10 mai 83 au juge d'instruction de Rouen; courant 85 enfin, à Serge Quadruppani qui préparait un livre consacré à Roger (2).

Pourtant, le 8 juin 83, Roger fut inculpé pour cette fusillade, soit plus de huit mois après! Raisons officielles de ce revirement judiciaire:

Pourquoi M. Waulter a-t-il attendu le 8 juin pour manifester l'intention d'inculper Roger K.?

En fait, le seul élément vraiment nouveau à cette date, la cour d'appel nous le livre *in fine*:

« Qu'enfin, le 5 juin 1983, Roger Knobelspiess était arrêté avec Michel Baron dans le cadre d'une autre enquête relative à un vol avec arme commis à Massy-Palaiseau (91) le 24 mai 1983; que le juge d'instruction d'Evry devait estimer qu'il existait des charges sérieuses à l'encontre de Roger Knobelspiess dans cette nouvelle affaire puisqu'il l'inculpait et le plaçait sous mandat de dépôt. »

Ceci, affirme la cour d'appel, devait « nécessairement conduire à douter de la réalité de l'amendement de l'intéressé ». (2).

Mais, à ce propos, laissons la parole à Serge Quadruppani:

Que des « charges sérieuses » pèsent sur Roger K. dans l'affaire de Palaiseau convainc les magistrats que des « charges sérieuses » existent dans l'affaire d'Elbeuf!

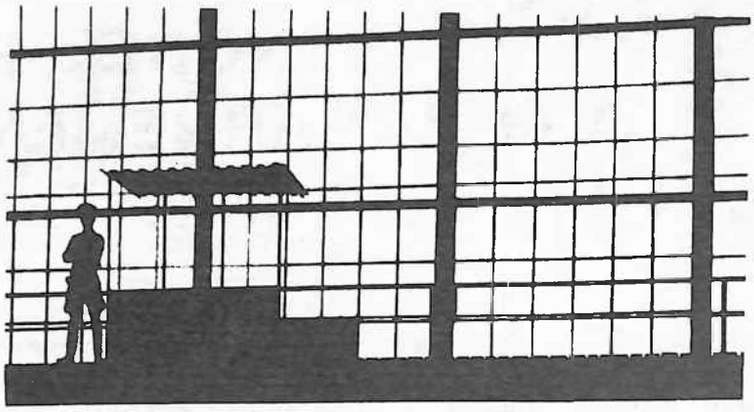

Que Roger ait pu faire Palaiseau montrerait qu'il a pu tremper dans la fusillade d'Elbeuf!

Etrange jeu de ping-pong. Le juge d'instruction de Rouen se fonde sur l'intime conviction de celui d'Evry pour inculper Roger K.

(...)

Quand deux hypothèses se renvoient ainsi l'une à l'autre la culpabilité d'un homme, et que dans ce cercle logique, on l'enferme, c'est le moment ou jamais de redonner toute sa force à un adjectif usé, en déclarant que la situation est kafkaïenne. (2)

Soufflons donc le mot de la fin, en poursuivant la partie de ping-pong: puisque Roger fut acquitté pour Palaiseau, il doit l'être pour Elbeuf! Roger n'était pas en Normandie cette nuit-là, puisqu'il était à Sartrouville. L'accusation ne peut soutenir le contraire, sauf à nous accuser de mensonge — ainsi que l'ont fait, oralement, les policiers de Rouen pendant notre garde-à-vue. Mais certains d'entre eux, au moins, étaient guidés par leur haine pour Roger (de cela aussi, nous pouvons témoigner). Ce qui ne saurait à l'évidence être le cas du Parquet ni de la Cour, cela va sans dire.

Les faits sont incontournables: Roger Knobelspiess est innocent, nous le savons, nous le disons, nous en témoignons. Ceux qui s'aventurent à suggérer le contraire se trompent lourdement et nous le prouvons.

Quand donc foutra-t-on la paix à Roger? Quand donc le laissera-t-on enfin reprendre goût à une vie que, depuis vingt ans, on ne lui a permis que d'entrevoir?

Houilles, le 9.12.1986
Jimmy Gladiator et Esther Moïsa

(1) « Obscure et curieuse » pour ceci: quelle « fusillade » était-ce donc que nul ni rien, chez les « fuyards » comme chez les gendarmes, n'ait été touché par les balles tirées?

(2) S. Quadruppani: *Un coupable idéal, Knobelspiess* (éd. Maurice Nadeau, 1985; 89 F). Disponible, notamment dans les FNAC et au *Monde Libertaire* (145, rue Amelot, Paris 11e). Des extraits de ce livre figurent ci-dessus et on s'y reportera utilement pour plus de détails.

"Je ne me présente pas dit Roger Knobelspiess *parce qu'il y a un passif à Rouen, d'erreur judiciaire que tout le monde a admis et reconnu. Mais... ce qu'on ne sait pas, c'est que les policiers qui ont mené toute l'enquête sur la "fusillade" d'Elbeuf sont exactement les mêmes qui, au moment de mon arrestation à Honfleur au mois de juin 83, ont tenté de rétablir contre moi la peine de mort: le commissaire Jean-Pierre Bidet m'a tiré une balle à bout portant en direction de la tête, un projectile m'a éraflé l'arcade sourcillière. L'inspecteur divisionnaire Gervois a tiré une balle dans le hayon arrière de ma voiture. Ce projectile a percé l'appui-tête. Ce policier a déclaré au juge d'instruction qu'il avait tiré par terre, que c'était un ricochet de balle qui s'était logé dans le hayon arrière. Or, trois ans après, une expertise balistique réalisée parce que je me suis constitué partie civile, en portant plainte, a donné son résultat: il n'y a aucun doute possible, la balle tirée dans le hayon arrière provient d'un tir tendu. Gervois, quand il dit avoir tiré dans les pneus, ment.*

Cette tentative de meurtre reste impunie, inconnue. Si je choisis aujourd'hui de ne pas me présenter devant les assises, c'est pour la mettre dans la rue. Si la justice respecte ses propres règles, si les policiers qui m'ont revolvérisé à Honfleur sont inculpés et incarcérés, alors, je me présenterai. La deuxième raison, c'est que ce procès est un procès revanchard. Dans l'affaire de la fusillade d'Elbeuf, j'ai d'abord été entendu comme témoin... J'ai fourni un alibi, qui a été vérifié, prouvé. Les témoignages des gendarmes qui ont prétendu, après qu'on leur ait présenté ma photo (en disant qui j'étais) m'avoir "reconnu" (dans le noir, en une poignée de secondes?...) n'avaient pas été jugés fiables par le juge d'instruction...

Ce n'est que plus tard, quand j'ai été arrêté pour le hold-up de Palaiseau, et présenté dans les média comme "coupable" que la chambre d'accusation a rendu un arrêt disant "son arrestation prouve qu'il ne s'était pas réinséré... On peut reconsidérer les témoignages des gendarmes, les reconnaître comme fiables". Et j'ai été inculpé. Depuis, la justice a reconnu mon innocence dans l'affaire de Palaiseau!"

Faits et Causes

NUCLÉAIRE : « TOUT EST PRÉVU »... SAUF LE FROID...

A Saint-Laurent-des-Eaux et à Chinon, on frôle la catastrophe à — 10°

● Les premiers symptômes du froid occasionnent des dégâts à la centrale thermique au fuel et au charbon de Cordemais (Loire-Atlantique), le lundi 12 janvier. Le gel occasionne l'arrêt de l'alimentation d'eau de sa tranche n° 2 et du réacteur de 600 Mw. Une demi-heure plus tard, un compteur électrique du réacteur n° 1 explose et occasionne son arrêt. Six minutes plus tard, un incendie se déclenche à l'angle d'un générateur de vapeur qui alimente les turbines du réacteur. Ces trois pannes coup sur coup entraînent une surcharge du réseau et la déconnexion automatique des centrales de la région : Paluel, Saint-Laurent-des-Eaux (réacteur A2), Flamanville, Chinon, Blayais.

● Le lendemain, alors que la tranche B3 de la centrale nucléaire de Chinon est arrêtée suite aux accidents de Cordelais, la *Nouvelle République* du Centre-Ouest (Indre et Loire) annonce que l'eau de la Loire gèle, pouvant entraîner l'arrêt des tranches B1 et B2.

Déjà des ouvriers tentent de dégeler la prise d'eau en cassant la glace. La *NR* ajoute que c'est la troisième année consécutive que « ce grave problème se pose » et que les artificiers du Génie d'Angers, qui étaient intervenus en 85, ont d'ores et déjà été mis en alerte pour venir faire sauter la glace à la dynamite. (Bref, de quoi nous rassurer !).

De même, on nous annonce des incidents « techniques » à Saint-Laurent-des-Eaux (Loir et Cher) dûs à la prise de glace très rapide de la station de pompage de l'eau de refroidissement. Là encore on nous « rassure », la direction de la centrale annonce dans un communiqué que la situation est stabilisée et qu'il n'y a eu aucun rejet radioactif dans l'atmosphère. La *NR* ajoute cependant que « dans l'après-midi on était encore à espérer que de tels rejets ne se révèleraient pas nécessaires »... Ajoutons que la centrale A de Saint-Laurent-des-Eaux relève, comme celle de Tchernobyl, de la filière uranium naturel - graphite - gaz.

● Le 14, la *NR* se demande : « Oui ou non, est-on passé tout près, lundi à Saint-Laurent-des-Eaux, d'un incident majeur ? Tout près ? C'est question d'évalutation des distances et d'un calcul de probabilités dont toute la journée de lundi a prouvé la fragilité ».

● Le 15, la *NR* annonce que Chinon risque de connaître les mêmes problèmes et qu'EDF fait appel aux militaires du Génie d'Angers qui finissent par avoir recours au TNT pour débloquer la prise d'eau gelée.

M. L. Berton, chef-adjoint du service de production nucléaire d'EDF, déclare que le gel qui a empêché le lundi la prise d'eau de refroidissement de la tranche A1 de Saint-Laurent menant à l'arrêt d'urgence du réacteur nucléaire « est un cas non prévu par les mesures de sécurité ».

● A Saint-Laurent, le Génie d'Angers, aidé par des plongeurs du régiment de chars de Versailles, ont travaillé pendant deux jours et demi pour dégager la glace qui obstruait la prise d'eau de refroidissement.

● Le 26, la *NR* annonçait qu'un nouvel incident (court-circuit et projection de flammes) se produisait à la centrale de Saint-Laurent, amenant l'intervention des pompiers pour éteindre le début d'incendie.

Frôler la catastrophe à — 10° alors qu'EDF nous assurait qu'il n'y avait aucun danger, que tout était prévu (tremblement de terre, chute d'avion...), paraît pour le moins inquiétant. Un rejet radioactif a failli se produire. Saint-Laurent est une centrale du même type que celle de Tchernobyl. La propagande rassurante d'EDF se « fissure » à chacun de ces « incidents » décidément de plus en plus fréquents.

COUP DE FROID : EDF grippée

C'est au moment où les grèves à EDF s'arrêtaient, où certains usagers frustrés rangeaient leurs banderoles et ravalaient leurs slogans antigrévistes, que EDF nous faisait le coup des coupures de courant les plus nombreuses de cet hiver.

Pouvoir et Direction ne pouvaient plus tomber à bras raccourcis sur les grévistes. La défaillance venait d'eux : réseaux en mauvais état et mal entretenus ; services de distribution mal organisés ; incompétence dans les prévisions : « nous avons vendu des puissances dont nous ne savions pas que les clients allaient les mobiliser tous ensemble », avoue peu après, penaud, le directeur d'EDF.

Il a suffi d'un hiver naturellement froid pour semer la panique dans ce fief de la haute technologie qu'est EDF.

Ce n'est pas un moindre paradoxe que EDF surproduise de l'électricité à ne savoir qu'en faire, à coup — et à coût — de centrales nucléaires, qu'elle incite à consommer et à gaspiller pas ses matraquages publicitaires pour « le tout électrique » ! et qu'elle soit incapable d'acheminer le courant ; bref, qu'elle vende toute l'année une puissance théorique qu'elle est dans l'incapacité de fournir. Quelques radiateurs d'appoint, quelques températures un peu basses — hivernales, quoi ! —, et ce sont câbles qui fondent, transformateurs qui grillent, centrales qui gèlent (cf. article Chinon / St-Laurent des Eaux) et des milliers d'abonnés dans le noir. Voici le résultat du match : Hiver : 1 - Nucléaire : 0.

On commence, en plus, à avoir des explications techniques. Le cœur radioactif de la centrale est refroidi par un courant de gaz carbonique, entretenu par quatre turbo-soufflantes, alimentées par de la vapeur, refroidie elle-même par un condenseur où l'on pompe l'eau de la

Loire. Donc gel, donc plus assez d'eau, plus de condenseur, arrêt du réacteur. Mais reste à refroidir le cœur du réacteur à l'arrêt, donc à fournir de la vapeur. On dispose pour cela de quatre chaudières au fuel, qui alimentent en vapeur des petits turbo-alternateurs de secours. Malheureusement, il leur faut également de l'eau pour leurs condenseurs. La glace bouche encore la prise d'eau, plus assez d'eau, les turbos de secours sont arrêtés et dans le réacteur la température monte... Aussi, trouver de l'eau devient la principale préoccupation. En principe, l'autre tranche, Saint-Laurent A2 peut fournir du courant électrique pour alimenter une pompe auxiliaire. Malheureusement, à la suite des incidents survenus à Cordemais, EDF a dû arrêter la tranche A2...

On frôle la catastrophe. Heureusement, la troisième tranche, Saint-Laurent B, est toujours en activité et évacue assez d'eau chaude pour alimenter les condenseurs des groupes auxiliaires de la tranche A1. D'autre part, un échangeur placé dans la partie haute du réacteur permet de faire circuler une petite quantité d'eau, à condition d'utiliser une pompe de secours alimentée par le réseau électrique d'EDF. Et cela à deux doigts de l'arrêt de la tranche B, sachant que la panne de Cordemais a affecté cinq réacteurs, y compris Flamanville, et à deux doigts d'une coupure de réseau sur le site, sachant que la France entière, reconnaît EDF, n'était pas très loin du noir total connu en 1978.

Bref, on a eu « chaud » !... Mais la glace est toujours là !

TRAFIC DE LAIT AUX BECQUERELS

Début février a éclaté, en RFA, le scandale de la poudre de lait contaminé.

Depuis des mois, près de 5000 tonnes de cette poudre de lait irradié — celui qu'ont produit les vaches allemandes après la catastrophe de Tchernobyl — étaient en instance de départ pour le tiers-monde. Du lait hautement radioactif (il libère plus de 6000 bécquerels), interdit donc à la consommation des humains comme des animaux, et destiné à être vendu aux Etats africains pour y être consommé par les populations. Or, des wagons transportant ce lait ont été interceptés à Brème et à Cologne. Et depuis, les révélations se multiplient : on apprend que les capitalistes allemands n'avaient pas attendu Tchernobyl pour vendre au tiers-monde des produits laitiers irradiés ; c'était depuis longtemps pratique courante ; il en avait déjà été vendu au Brésil : plusieurs milliers de tonnes, distribués aux habitants des bidonvilles.

Qu'importe la santé et la vie des uns face à la prospérité financière des autres !

On apprend aussi que le lobby du lait, en Allemagne, jouait sur deux tableaux : d'une part, il vendait des produits contaminés au tiers-monde ; de l'autre il se faisait indemniser pour ces mêmes produits ; une laiterie bavaroise, concernée par le récent scandale, a ainsi touché de l'Etat fédéral deux millions de dollars.

Pour le moment, et en attendant que le scandale se dégonfle ou qu'un autre surgisse, les produits visés sont stockés sur un terrain militaire. La boucle est bouclée : ainsi va le cycle du nucléaire.

NUCLÉAIRE : « Combien de temps ?... — Un certain temps »

La CFDT et la DGB (Confédération des syndicats allemands) se sont mises d'accord, le 23 janvier 87, dans une déclaration commune adressée à leurs chefs de gouvernement respectifs, pour demander le gel des programmes nucléaires en Europe.

L'intention est fort louable... mais la revendication, vous vous en doutiez, est molle et tiède. En effet, les deux syndicats, sans dater leurs échéances, disent qu'il ne sera « pas possible de se passer de centrales nucléaires pour une période déterminée (!) » et que « les risques actuellement encourus par les populations peuvent être tolérés uniquement pendant une période transitoire ».

Comme elle y va, la CFDT, à évaluer nos capacités de résistance : des risques maintenant, d'accord ; pendant un certain temps, d'accord ; mais uniquement pendant un certain temps ; il ne sera trop tard que plus tard...

Jeu de Lois

DE L'ORDRE DANS LES RANGS

Dans le projet de circulaire surveillance pour la rentrée 87, Monory remet en cause les garanties statutaires de la circulaire 68 et renforce le flicage des élèves.

Tout d'abord, la stagiarisation des surveillants n'offrira plus ses garanties : « ... aucun surveillant d'externat ou maître d'internat ne devrait être affecté dans un établissement contre l'avis du chef d'établissement ».

Ainsi, les chefs d'établissement sont « étroitement associés au recrutement et au maintien en fonction des MI et SE ».

Pouvoir leur est donné de refuser d'employer ou de licencier un surveillant ne donnant pas satisfaction. De plus, les surveillants doivent être disponibles à tout moment, c'est-à-dire en fonction des seuls impératifs du service et sans tenir compte des obligations universitaires. (Plus d'emploi du temps groupé, plus de mixage de service SE / MI).

« ... Il convient d'assurer l'encadrement optimal des élèves en veillant à la cohérence des emplois du temps dont la constitution ne peut être inspirée que par des motifs pédagogiques ».

Les réactions syndicales sont partagées : le SGEN se refuse à entamer la lutte malgré la demande de sa base. Celui-ci, ainsi que FO, a déclaré : « Monory abandonne ses visées destructrices à l'égard des MI-SE ».

Quant au SNES, il a fait appel à une journée nationale le 20 janvier, puis à une semaine d'action avec une heure d'arrêt les 9, 10, 11 et 12 février et grève la journée du 13.

Les syndicats contiennent donc le mouvement à des actions éphémères qui freinent la lutte ou qui, par leur discours, noient les revendications par une désinformation (SGEN, FO).

Le terme d'« encadrement optimal » est très révélateur du but de ce projet : le contrôle le plus strict des élèves. Mais afin d'assurer ce flicage sans que cela ne coûte (austérité oblige), « il est rappelé que le recrutement de jeunes gens pouvant participer à des travaux d'utilité collective peut permettre de renforcer le dispositif d'encadrement, notamment pour les études surveillées ». De plus « on recherchera utilement, par exemple, la collaboration des parents pour la surveillance des entrées et des sorties d'élèves aux abords de l'établissement. De même, il peut être confié la surveillance d'études aux parents disponibles avec une suffisante régularité ». Ainsi, l'« encadrement optimal peut s'organiser efficacement sans frais (parents bénévoles et TUC sous-payés) et aurait l'avantage de faire baisser le nombre de chômeurs par la création de nouveaux TUC.

Etranger

JAPON : LES GITANS DES CENTRALES NUCLÉAIRES

Partout, l'industrie nucléaire utilise des travailleurs précaires (journaliers, intérimaires, sous-traitance, entreprises extérieures...) pour les interventions en zone radioactive. Ces travailleurs ne sont pas soumis aux mêmes contrôles et aux mêmes normes de sécurité, n'ont pas les mêmes protections sociales (et ici l'assurance-maladie est importante) que ceux des compagnies électriques, souvent très syndicalisés. En outre, ce sont souvent des interventions ponctuelles mobilisant une forte main-d'œuvre sur un court laps de temps : le cas « idéal » d'utilisation de précaires. Il ne faudrait surtout pas croire que ce qui est relaté ci-dessous relève de l'« exotisme » japonais. Partout, l'industrie la plus moderne a des relents très 19ème siècle. Mais, comme toujours, rien ou quasiment rien de public n'existe sur les conditions de travail des travailleurs précaires du nucléaire en France...

L'INDUSTRIE NUCLÉAIRE ET L'INTÉRIM A LA JAPONAISE

Avec 18 % de son électricité d'origine nucléaire en 83, le Japon est un pays très fortement nucléarisé. Son industrie électrique est exemplaire de la « structure duale » de son organisation socio-économique. Au pays de l'emploi à vie, le travail précaire est important : en 1960, 12,5 % de la force de travail était constituée de travailleurs temporaires ou à la journée, 18 % en 1973, et 14,4 % en 1975 : ils ont été le plus frappés par la crise.

Les grandes compagnies électriques signent des contrats de maintenance des centrales nucléaires avec des « premiers sous-traitants », essentiellement 5 grandes sociétés qui dominent l'industrie nucléaire (Mitsubishi, Hitachi, Sumitomo, Toshiba, Kawasaki Heavy Industries, Mitsui et Ito-Shu). Ces premiers sous-traitants font appel à de nombreuses sociétés de sous-traitance pour le recrutement des travailleurs occasionnels. Ces sociétés sous-traitent elles-mêmes le travail de recrutement à des sociétés de « sous sous-traitance »... Il peut y avoir jusqu'à 6 ou 7 niveaux entre l'employeur officiel et le premier sous-traitant, sans compter qu'une compagnie fait parfois appel à plusieurs « premiers sous-traitants » pour une même centrale... Enfin, certains travailleurs sont eux-mêmes des fournisseurs de travailleurs.

Ce système autorise toutes les magouilles : forfait heures supplémentaires non reversé aux travailleurs, ou cette société qui non seulement ne reversait pas aux travailleurs l'allocation reçue pour leur frais de logement, mais encore les leur retirait de leur salaire, etc. Il permet aussi de mieux gérer les restructurations : par exemple Toyobo, entreprise textile, envoie ses travailleurs ayant la cinquantaine à une société sous-traitante de Japon Atomic Power Company (JAPC) jusqu'à leur retraite : 70 % du salaire est payé par le sous-traitant, 30 % par Toyobo... Enfin, la mafia intervient dans plusieurs compagnies sous-traitantes et dans le recrutement (parfois forcé).

Peu nombreux à l'origine, ces travailleurs précaires représentent maintenant près de 90 % de la main-d'œuvre intervenant dans les centrales nucléaires. Pourquoi emploie-t-on ces anciens mineurs victimes du changement de politique économique, ces travailleurs à la journée des quartiers déshérités appelés buruku (un peu des intouchables), ces fermiers pendant la morte saison, ces retraités locaux (il n'y a pas de limite d'âge pour les travailleurs en sous-traitance) ? La loi impose un arrêt annuel pour vérification des différents éléments des centrales ; en outre, les incidents sont nombreux. Ceci impose des interventions en zones fortement radioactives. Pour le bon fonctionnement des centrales il faut donc pouvoir faire intervenir un très grand nombre de travailleurs pour une action qui doit durer le moins de temps possible et sur laquelle ils doivent se relayer sur de très courts laps de temps.

Les travailleurs sous-traitants sont recrutés spécialement pour les travaux qui impliquent de hauts degrés d'irradiation, comme substituts aux employés de la compagnie qui voient leurs risques diminuer. Ceci permet à la compagnie de se déresponsabiliser des problèmes consécutifs éventuels, d'autant plus qu'il s'agit de travailleurs qui vont de centrale en centrale. En cas de maladie, il sera impossible de savoir quelle centrale en sera responsable. Cette politique s'est mise en place progressivement. D'après les statistiques officielles (très sous-estimées pour les précaires, on le verra plus loin), c'est en 75 que l'irradiation moyenne d'un travailleur précaire rejoint celle d'un employé de compagnie pour augmenter ensuite très vite, jusqu'à 2,27 fois celle d'un employé en 84. On compare ici des irradiations moyennes sur une année entre des travailleurs occasionnels et des travailleurs permanents : les doses reçues par un travailleur occasionnel sur un court laps de temps sont donc très fortes.

En 70, 67 % des travailleurs intervenant sur les centrales étaient précaires, 83 % à partir de 71, 90 % maintenant. Pourquoi ? La syndicalisation est très forte dans les compagnies d'électricité : 97 % des salariés sont membres de Denryoku Roren, syndicat qui a pris position pour le nucléaire dès 1966. Mais il était relativement critique sur les conditions de développement du programme : c'est que ses membres étaient exposés à des doses de plus en plus importantes. En 75, il adopte une attitude plus dure et menace de ne plus coopérer à la poursuite du programme si la sécurité ne s'améliore pas. Ceci déclenche une crise interne, un nouveau président est élu, et en août 75 la centrale reprend fermement position pour le nucléaire. 75, c'est l'année au cours de laquelle l'irradiation des sous-traitants rejoint celle des travailleurs permanents ; à cette période, l'irradiation moyenne par employé fixe baisse assez rapidement tandis que celle des employés précaires augmente... La stratégie est claire : faire supporter les dangers des interventions en zone irradiée par les travailleurs de sous-traitance, en échange d'une certaine paix sociale dans un secteur très syndicalisé et pour s'affranchir des règles de sécurité que les compagnies étaient obligées de respecter avec leurs propres salariés.

LE SALAIRE DE LA PEUR

Les centrales sont divisées en zone A, non contaminée, zone B, contaminée (bâtiments rattachés au bâtiment du réacteur et turbines) et zone C, fortement contaminée (bâtiment du réacteur, stockage des déchets). Les sous-traitants sont employés en zone B et surtout en zone C.

En général, il s'agit de travaux du genre verser des liquides hautement radioactifs dans des tambours, changer des filtres usagés, découper et changer la tuyauterie proche du cœur, nettoyer les pompes, éponger l'eau radioactive, laver les uniformes et les survêtements,

ce qui est très dangereux à cause des poussières... Ces équipes sont surnommées par les autres salariés « escadrons-suicides ». Ces petits travaux impliquent une grosse main-d'œuvre parce que l'intervention de doit pas durer plus de quelques minutes (ou quelques secondes) d'affilée.

En principe, les fortes radiations sont signalées par des alarmes individuelles. Outre qu'elles sont fréquemment en panne (batterie mal chargée), leur seuil est variable : plus la zone est dangereuse, plus il sera haut. L'alarme peut parfois ne se déclencher qu'une fois les doses maximales atteintes. En outre, soit il est impossible à ce moment au travailleur de s'interrompre (rappelons que c'est une question de secondes), soit il arrive souvent aux contremaîtres de donner l'ordre d'éteindre l'alarme pour pouvoir continuer à travailler. Pour certaines opérations particulièrement dangereuses, l'alarme est systématiquement ignorée.

Ensuite, ce sont les travailleurs eux-mêmes qui lisent les compteurs à la sortie de la zone C. Comme le maximum autorisé est de 100 mrens, ils ont souvent l'ordre de noter de fausses valeurs genre 70-80 mrems, ordre auquel ils obéissent d'autant mieux que s'ils dépassent le maximum autorisé dans la semaine, ils devront s'arrêter de travailler. Or ils sont payés à la journée. Du coup, les différences entre ces valeurs et celles enregistrées par les badges-dosimètres sont très importantes. Pour pouvoir continuer à travailler, les employés empruntent souvent leurs badges à des collègues qui travaillent dans des zones moins dangereuses. On retrouve la différence entre employés des compagnies et sous-traitants : pour les premiers, les doses maximales autorisées sont plus faibles et le contrôle strict, pour les seconds des doses autorisées plus fortes et toutes les magouilles avec leur complicité plus ou moins forcée.

De même, bien sûr, un certain nombre de consignes de sécurité ne sont pas respectées. Notamment, suant sous les couches successives de vêtements spéciaux, les travailleurs retirent souvent leur masque couvert de buée à travers lequel ils voient difficilement. Enfin, la contamination est très mal contrôlée : machines incapables de détecter certains radio-éléments, niveaux donnés en radioactivité et pas en doses d'irradiation...

Quelques études ont été tentées sur leur mortalité par cancer (2 fois plus que pour le reste de la population), mais aucune étude ne concerne ceux qui seraient malades et pas encore morts. Il semblerait en outre qu'il y ait beaucoup de suicides (chez les jeunes). Le salaire de ces travailleurs est relativement meilleur que celui qu'ils pourraient avoir ailleurs (ce sont les plus déshérités), mais c'est un salaire gagné au prix d'un défi quotidien, et ils en ont conscience, à la mort. Beaucoup dépensent leur argent au jeu ou se droguent, et on retrouve ici la mafia implantée chez les employeurs sous-traitants qui les tient par les dettes et la drogue.

En France aussi on utilise des intérimaires et des salariés d'entreprises extérieures pour des interventions en zone radioactive, dans les centrales en fonctionnement mais aussi à La Hague. Les salariés EDF les surnomment parfois « les mercenaires de l'atome ». C'est le SCPRI de ce cher Pellerin qui est censé contrôler leur irradiation. Généralement non qualifiés, peu formés sur la radio-activité, il leur arrive aussi de laisser le dosimètre à l'entrée : une irradiation trop forte signifie d'abord une perte de salaire. Les problèmes nerveux sont importants, en particulier le problème de l'alcoolisme à la Hague.

QUELLE RÉSISTANCE ?

Les travailleurs sous-traitants des centrales nucléaires ont créé un syndicat, Gempatsu Bukai, affilié au syndicat général des Transports japonais, mais indépendant. C'est le premier syndicat de travailleurs sous-traitants dans l'histoire sociale japonaise. Il ne peut être bien sûr que faible : il a démarré en 81 avec 183 membres (sur 36 000 travailleurs sous-traitants) concentrés la plupart dans une région. Par mesure de sécurité, leurs noms sont secrets, sauf le secrétaire général et le président, licencié secrètement par son employeur parce que malade, après 18 ans de bons et loyaux services comme journalier du nucléaire.

Ses revendications concernent l'embauche, les salaires et les licenciements (pas de licenciement sans préavis, garantie de ré-emploi, fin des dessous de table entre sous-traitants...) et les conditions de travail : contre la falsification des chiffres, leur revendication première est de rendre obligatoire l'enregistrement des doses d'irradiation fournies par les compteurs de poche au stylo et non au crayon à papier !, contre les dissimulations d'accidents, arrêt des réacteurs pendant les interventions en zone très dangereuse, contrôles médicaux, respect de la loi, assurance-maladie et accident, réduction des doses maximales admissibles, fin de la discrimination employés permanents/travailleurs temporaires...

Des négociations ont été demandées à JAPC et Kenden Industries, qui ont refusé en arguant de ce qu'il n'y avait aucune relation d'emploi entre elles et les travailleurs sous-traitants. Elles ont par contre ordonné aux sous (et sous-sous) traitants d'éliminer Gempatsu Bukai (menaces aux familles des responsables, attentat contre le domicile de l'un d'eux...). Celui-ci a entamé des actions pour faire reconnaître qu'il y avait bien un lien d'emploi : équipements et outils sont fournis par les compagnies, ce sont elles qui contrôlent les doses, leurs salaires figurent à la rubrique « salaires » dans les comptes de la JAPC... 30 enquêtes ont été menées sans qu'aucune conclusion ne soit déposée.

Gempatsu Bukai a cependant obtenu quelques améliorations (doses inscrites au stylo et plus au crayon à papier, carnets d'irradiation accessibles aux travailleurs concernés, certaines sociétés de sous-traitance ont pris des assurances-maladie). Ceci est lié au fait que Gempatsu Bukai a porté ces éléments sur la place publique alors que les compagnies ne savent pas qui y appartient. Elles ont donc peur d'un éventuel rapport au syndicat fait par des travailleurs obligés de se plier à leurs conditions. Dans la même région, une association s'est créée pour soutenir le syndicat, qui va de groupes religieux à des anti-nucléaires et des syndicalistes, l'« association pour protéger les droits des travailleurs sous-traitants du nucléaire ». Gempatsu Bukai a également fait des tournées à travers tout le Japon, monté un film projeté une centaine de fois... Le problème, c'est que les travailleurs à la journée sont souvent itinérants, et qu'apparemment lorsqu'ils quittent la région le contact se perd, au lieu de permettre une meilleure diffusion du syndicat à travers le Japon.

Surtout, Gempatsu Bukai est pris dans une sacrée contradiction : ce n'est pas un syndicat anti-nucléaire. Comme ses membres tirent leur gagne-pain du nucléaire, il critique les conditions de travail mais refuse de remettre en cause le nucléaire lui-même. De ce fait, Gempatsu Bukai est très isolé. Pro-nucléaire, il s'est isolé des écologistes et anti-nucléaires qui, pourtant, soutiennent ses activités. Il est isolé, bien sûr, du principal syndicat de l'électricité (cf. supra), Denryoku Roren, pro-nucléaire à tous crins, qui ne se préoccupe pas des sous-traitants. Sa seule réaction à la création de Gempatsu Bukai a été de le dénoncer comme communiste, et de dire qu'il fallait faire un effort pour assumer un emploi de longue durée aux sous-traitants, sans mentionner du tout leurs conditions de travail.

Il faut noter qu'il existe un autre syndicat dans les compagnies électriques, Densan, qui regroupe 3000 membres. Créé en 1947, très affaibli par les purges anti-communistes dans les années 50, affilié à Sohyo, un des syndicats de gauche les plus importants, Densan est anti-nucléaire de façon active : il a empêché la construction d'une centrale par une lutte menée en commun avec les pêcheurs de Toyokita y compris contre les travailleurs de la compagnie membres de Denryoku Roren. Principalement implanté dans la compagnie Chugoku, Densan s'intéresse également aux conditions de travail des sous-traitants. (1)

(1) Tous ces éléments sont tirés de « Nuclear power plant gypsies in high tegh society », de Yuki Tanaka, Bulletin of concerned asian scholars, Vol. VIII, n. 1, 1986.

PAYS DE L'EST : LE ROUGE ET LE VERT

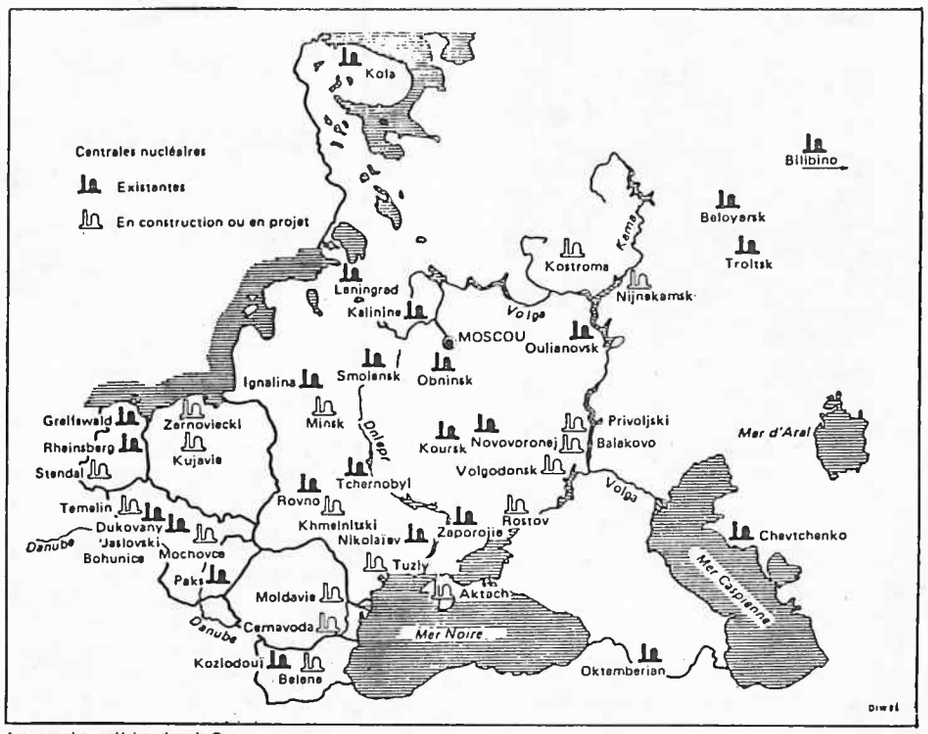

Les centrales nucléaires dans le Caem

Deuxième partie

POLOGNE, R.D.A., YOUGOSLAVIE, HONGRIE

La première partie de ce dossier est parue dans C.A. n° 63.

Dans la première partie de ce dossier nous avons évoqué les problèmes écologiques en URSS, ainsi que les retombées politiques, économiques et sociales de la catastrophe de Tchernobyl.

Dans certains pays de l'Europe de l'Est, où les programmes électronucléaires s'appuient sur la technologie soviétique, les contestations du nucléaire civil qui se sont développées après l'accident, ont critiqué l'irresponsabilité de l'URSS, mais se sont également retournées contre le développement des programmes dans leur pays et contre l'attitude de leur gouvernement.

Les groupes pacifistes indépendants ont été à la pointe de la lutte antinucléaire dans ces pays où se posent de graves problèmes écologiques, et où se développent un peu partout des groupes écologistes indépendants du pouvoir.

Sakharov de retour d'exil déclare :
« Je maintiens que l'énergie nucléaire
est nécessaire à l'humanité... » (*Le Monde* 01/01/87)

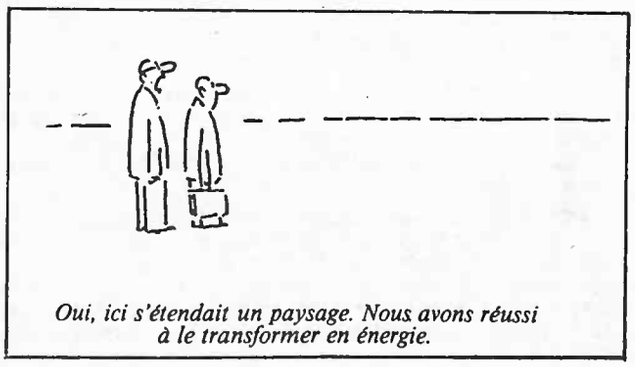

Oui, ici s'étendait un paysage. Nous avons réussi à le transformer en énergie.

POLOGNE : MANIFESTATIONS ANTINUCLÉAIRES

La situation écologique dans ce pays n'est pas des plus brillantes. « Pour la pollution de l'air, la Pologne s'est hissée à la première place mondiale. Le seuil admissible de pollution des forêts a été franchi. Le rejet dans l'atmosphère de particules toxiques, de gaz, et de substances chimiques dépasse de beaucoup les normes tolérées. Les réserves d'eau pure diminuent, les rivières et les lacs sont chargés de composés de chlore, de soufre, de métaux lourds. (...) La terre elle-même est contaminée. De nombreux produits de l'agriculture ne répondent pas aux normes sanitaires. (...) Les investissements irréfléchis dans l'industrie entrainent la pollution des derniers territoires encore préservés. (...) Les condamnations prononcées contre les pollueurs sont étonnamment faibles... » (11).

La brèche ouverte par les grèves ouvrières d'août 1980 avait permis l'apparition de groupes écologistes indépendants tel que le **Mouvement des Verts à Varsovie**. S'appuyant sur le mouvement syndicaliste, ces groupes ont commencé à mener des luttes. Des actions se sont déroulées dans certaines villes :

— A Kielce, contre la construction d'une fabrique d'aluminium ;

DOSSIER

A Wroclaw, Lublin, Cracovie et Varsovie, les manifestants ont protesté contre la construction d'une centrale nucléaire près de Gdansk.

— A Skawinia, c'est contre la production, dangereuse poûr les habitants, d'une usine d'aluminium que se créa un mouvement de protestation, avec la participation de **Solidarnosc**;
— A Walbrzych, les protestations contre des cokeries à la technologie dépassée, continuent encore aujourd'hui.

Dans son programme adopté lors de son premier congrès à Gdansk en octobre 1981, Solidarnosc consacrait l'une de ses thèses à la lutte pour la protection de l'environnement, appelant ses militants à adhérer aux comités de défense de l'environnement. (cf. document n° 1).

APRÈS TCHERNOBYL

C'est semble-t-il en Pologne que le mouvement de protestation antinucléaire a été jusqu'à aujourd'hui le plus important. « L'annonce de l'explosion qui s'est produite dans la centrale atomique de Tchernobyl a provoqué en Pologne la sensation d'une menace effroyable, d'autant plus effroyable que cette information n'a été divulguée qu'une fois que le nuage radioactif eut survolé (le) pays et qu'une augmentation de la radioactivité eut été relevée en Suède » (11).

La Pologne a récemment lancé son programme électronucléaire en mettant en construction une première centrale au bord du lac Zarnowiec près de la Baltique, à 50 km de Gdansk, centrale dont la mise en service est prévue pour 1991. La catastrophe de Tchernobyl, ville située à quelque 300 km de la Pologne, pays frontalier de l'Ukraine, a durement touché le pays. Les réactions ont été nombreuses et le plus souvent impulsées par le syndicat officiellement dissout, **Solidarnosc** et par les groupes du mouvement pacifiste indépendant **Paix et Liberté** (12).

Dès le 1er mai, un tract distribué à Varsovie par des militants de **Robotnik** (une des structures de **Solidarnosc**), dénonçait le silence des autorités : « Il est particulièrement scandaleux pour des citoyens polonais que le gouvernement

Document n° 1

POLOGNE

16ème THESE DU PROGRAMME DE SOLIDARNOSC adoptée lors de son premier congrès en octobre 1981

16eme Thèse : Le syndicat dans la lutte pour l'environnement.

La protection de l'environnement exige :
1. La reconnaissance de la priorité des objectifs sociaux sur la production.
2. Les mesures pour y arriver et leur publication.
3. La prise de conscience du pillage et de la dévastation du milieu naturel sur le plan économique et l'introduction de techniques non polluantes et sans risques.
4. Une réelle défense de la nature par la restauration de l'environnement et une meilleure utilisation des sites et des parcs naturels.

En conséquence de quoi nous exigeons :
1. L'assurance qu'une réelle place soit donnée à la protection de l'environnement tant dans l'élaboration que dans la réalisation de la réforme économique.
2. La création d'un fonds destiné à la défense de l'environnement. Ce fonds substantiel sera mis à la disposition des communes autogérées
3. De nouveaux règlements relatifs à la protection de l'environnement, permettant une intervention du syndicat.
4. Que soient représentées dans les organismes toutes les associations luttant pour la défense de la nature.
5. La constitution de la liste des entreprises dont l'activité menace l'environnement. Il est indispensable de connaître les projets d'épuration des eaux et de construction de nouvelles unités industrielles.
6. L'information sur les dangers qui pèsent sur la nature et la santé publique et la publication du contenu des programmes scolaires qui étudieront ces questions.

Pour résoudre ces problèmes, nous devons :
1. Inciter les militants à adhérer aux comités de défense de l'environnement ; contrôler la légalité des pratiques industrielles ; promouvoir des techniques nouvelles sans danger pour la nature ; moderniser les usines.
2. Les expériences régionales de protection de la nature devront inspirer les entreprises travaillant à l'amélioration de l'environnement.
3. Le syndicat se prononcera sur les Plans d'Etat et les projets juridiques portant sur cette question.

DOCUMENT N° 2

POLOGNE

DECLARATION DE LA COMMISSION PROVISOIRE DE COORDINATION DU NSZZ SOLIDARNOSC A PROPOS DE LA CATASTROPHE DE TCHERNOBYL (13 mai 86 - extraits)

(...) L'explosion de Tchernobyl a attiré l'attention sur les questions de la sauvegarde de l'environnement. Jamais encore il n'était aussi clairement apparu combien ces questions sont liées aux problèmes d'organisation et de la liberté d'information (...)

La centrale nucléaire en cours de construction à Zarnowiec repose sur la technologie soviétique. Nous ne savons pas quelles sont les mesures de sécurité en vigueur, de même que nous ne savons pas si une catastrophe aux conséquences imprévisibles n'est pas en train de nous menacer.

La situation de l'environnement en Pologne est le résultat d'un forçage doctrinal de l'industrie lourde et de l'extraction des matières premières. C'est également de la doctrine que découle l'aspiration des pouvoirs à liquider toute organisation sociale indépendante et à s'assurer le monopole de l'information. Une amélioration ne peut avoir lieu que comme résultat de transformations radicales dans le système politico-économique. Seule la pression organisée et l'activité, se manifestant dans la création d'instituts indépendants, pourront forcer les pouvoirs à renoncer à leur politique actuelle.

de Varsovie préfère garder le silence plutôt que de sauver la population en garantissant une large et honnête information concernant les menaces réelles et les mesures à prendre. Nous exigeons des informations et une aide médicale pour tous les Polonais, ainsi qu'un contrôle international de l'énergie atomique soviétique».

Le 6 et 8 mai un groupe de spécialistes du nucléaire, expédiait une lettre ouverte au ministre de l'énergie critiquant le système de sécurité projeté pour la centrale de Zarnowiec et en particulier l'enceinte du réacteur: «La solution proposée est un prototype, et n'a jamais été vérifiée dans des conditions réelles. Pire, cette conception (...) s'appuie uniquement sur des recherches fragmentaires, qui appellent de sérieuses réserves. (...) Le système de sécurité des centrales nucléaires n'est pas et ne peut pas être une affaire intérieure à chaque pays».

Le 8 mai, plusieurs milliers d'habitants de Bialystok, ville située dans la région de l'Europe de l'Est la plus affectée par l'accident de Tchernobyl, signaient une lettre adressée à la Diète (parlement) exigeant «l'arrêt de la construction de la centrale nucléaire à Zarnowiec». Les structures locales de **Solidarnosc** appelaient à une campagne de pétitions dans tout le pays.

Le 13 mai, la commission provisoire de coordination du N.S.Z.Z. **Solidarnosc** rendait publique une déclaration dans laquelle elle dressait un bilan de la situation écologique du pays et critiquait vivement la désinformation pratiquée par le gouvernement polonais sur les retombées de Tchernobyl. (cf. document n° 2).

Le mouvement pacifiste **Paix et Liberté** a également multiplié les initiatives. Tout au long du mois de mai il a organisé une série d'actions dans les principales villes du pays, collectes de signatures pour une pétition, rassemblements, manifestations, conférence de presse: à Lublin, à Varsovie, à Wroclaw les 2 et 7 mai, puis à Cracovie le 1er juin. Ces manifestations ont rassemblé plusieurs centaines de personnes. Celle du 1er juin regroupait deux mille opposants qui criaient des slogans antinucléaires et en faveur de **Solidarnosc**. Ils demandaient, notamment la libération de Bujak, militant clandestin du syndicat, arrêté la veille. Au cours de la conférence de presse qui a suivi la manifestation, les militants du groupe **Paix et Liberté** réclamaient le versement de dommages et intérêts par l'URSS aux familles des victimes, critiquaient le manque d'information de la part du gouvernement et précisaient que le groupe n'était pas «contre l'énergie nucléaire en général» mais qu'elle pouvait être «dangereuse pour la population, en particulier dans les mains d'un gouvernement communiste».

Plus récemment, au mois de septembre sept cents habitants de la région de Zarnowiec adressaient au ministre de l'énergie une lettre pour réclamer le renforcement des mesures de sécurité de la centrale en construction.

C'est à la suite de la catastrophe de Tchernobyl que le premier bulletin écologiste **Zagrozenie** («La Menace») commença à paraître régulièrement et consacra l'essentiel de ses numéros à expliquer les risques du nucléaire. La catastrophe nucléaire semble avoir donné un nouveau souffle aux luttes écologistes. En juin 1986, les signataires d'une lettre ouverte à la société polonaise (parmi lesquels on trouve S. Bratkowski, M. Edelman, T. Mazowiechi) affirmaient qu'en Pologne un mouvement social d'auto-défense écologique dépourvu d'aspiration politique est indispensable. Ils demandent que ce mouvement soit ouvert et constructif, et que soit organisé un débat public dans le cadre des droits constitutionnels.

De son côté, le mouvement **Paix et Liberté** continue de s'investir sur le terrain dans des luttes écologistes (13). Depuis plusieurs mois il se bat aux côtés de la population de Wroclaw, pour obtenir la fermeture d'une usine qui pollue gravement au chrome, les terres et l'eau potable. A la veille d'une manifestation organisée le 10 janvier dernier, six militants de **Paix et Liberté** ont été arrêtés. La manifestation qui a rassemblé plusieurs centaines de personnes a été suivie d'une trentaine d'interpellations.

«Nous regardons en face la faim,
le feu, la mort
et pire encore : la trahison
seuls nos rêves n'ont pas été
humiliés»
Zbigniew Hebert (poète polonais)

LE NUCLÉAIRE A L'EST

URSS: 51 réacteurs en fonctionnement, 33 en construction, 12 % d'électricité nucléaire.
BULGARIE: 4 réacteurs en fonctionnement, 32 % d'électricité nucléaire.
HONGRIE: 2 réacteurs en fonctionnement, 5 % d'électricité nucléaire.
POLOGNE: 2 réacteurs en construction, 1 en projet.
R.D.A.: 5 réacteurs en fonctionnement, 6 en construction, 2 en commande, 12 % d'électricité nucléaire.
TCHÉCOSLOVAQUIE: 5 réacteurs en fonctionnement, 15 % d'électricité nucléaire.
YOUGOSLAVIE: 1 réacteur en fonctionnement, 1 en projet.

YOUGOSLAVIE:
PAUSE DANS LE PROGRAMME ELECTRONUCLÉAIRE

En Slovénie, une des six républiques fédérées de Yougoslavie, se développe depuis quelques années une «nébuleuse alternative» composée de groupes rassemblés autour «d'objectifs concrets et immédiatement réalisables»: féministes, homosexuels, pacifistes, punks, écologistes...

Début mai 1986, **People for peace culture**, groupe pacifiste de cette mouvance alternative, qui milite pour l'objection de conscience et contre la militarisation de la société, lançait une pétition qui recueillait en deux jours plus de 3000 signatures, exigeant un moratoire sur la construction des centrales nucléaires en Yougoslavie et l'organisation d'un référendum sur le choix nucléaire. (cf. document n° 4).

Le 10 mai à Ljubjana, une manifestation regroupant près de deux mille personnes demandait des sanctions contre les responsables yougoslaves qui n'ont pas informé suffisamment tôt la population sur les dangers à la suite de l'accident de Tchernobyl et réclamait un moratoire.

En Serbie, quelques jours après la catastrophe, se créait un comité pour la protection des hommes et de l'environnement.

Le 12 mai, l'hebdomadaire Nin annonçait la suspension du projet de construction d'une deuxième centrale nucléaire près de Zagreb. Les autorités yougoslaves, partagées sur le problème du nucléaire, décidaient de marquer une pause dans leur programme.

«Quelqu'un perdra un jour la
raison, ira jeter cette tête dans
un chaudron, la fera fondre et
mettra ainsi fin à l'âge de bronze»
Goiko Gjogo (poète serbe)

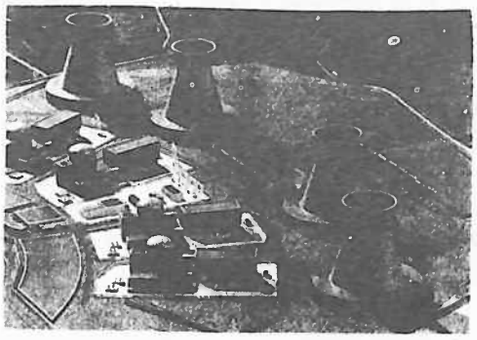

DOSSIER

DOCUMENT N° 4

YOUGOSLAVIE

"PEOPLE FOR PEACE CULTURE" Après Tchernobyl

Comment avez-vous réagi à l'accident de Tchernobyl?

— Nous avons voulu faire quelque chose, et ne pas nous limiter à une dénonciation rituelle de l'URSS. Nous voulions également protester contre le retard de l'information dans notre propre pays: nous avons subi durant une journée la contamination due aux retombées sans qu'aucune information officielle n'ait été donnée... Nous avons lancé une pétition réclamant le paiement par l'URSS des dommages subis, l'établissement de commissions indépendantes pour le contrôle de la radio-activité, le moratoire sur la construction de centrales en Yougoslavie et l'organisation d'un référendum sur le choix du nucléaire. Il faut savoir qu'il y a déjà une centrale en Slovenie, qu'une autre est en projet en Croatie (...).

Quelle est la réalité du mouvement écologiste en Slovénie?

- Il y a différentes sensibilités quant à la vision de la société, du mouvement lui-même ou de ses relations avec le pouvoir politique. Mais elles arrivent à prendre ensemble des initiatives sur des questions précises. C'est ainsi que le mouvement a pu empêcher l'installation sur la rivière Mura d'un complexe hydroélectrique qui aurait représenté un danger pour l'équilibre écologique.

Fragment d'un entretien avec 2 militants de "People for peace culture" *La Nouvelle Alternative* n° 2.

R.D.A. : « POUR L'ABANDON DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE D'ICI A 1990 »

En République démocratique allemande, le mouvement pacifiste indépendant (environ 200 groupes totalisant quelques milliers de membres) s'est depuis ses origines préoccupé des problèmes écologiques. Dans un document d'analyse de la situation sociale, adressé en mai dernier au congrès du Parti au pouvoir, le groupe berlinois **Initiative pour la paix et les droits de l'homme**, précisait :

« Nombreuses sont en R.D.A. les branches industrielles dans lesquelles le gaspillage d'énergie et la pollution représentent dès maintenant, sans parler de l'avenir, une lourde menace pour les équilibres écologiques. La conciliation entre la satisfaction des besoins et la nécessité de préserver l'environnement n'est pas assurée ; et la R.D.A. détient le record européen de la pollution de l'air et des eaux et de l'épuisement des sols. (...) On refuse de voir qu'il pourrait exister des alternatives à l'industrialisation destructrice et aux moyens de transport individuels préjudiciables à l'environnement. De même, les dangers résultant du développement imposé de l'énergie nucléaire sont un sujet entièrement tabou ». (14)

Après l'accident de Tchernobyl, les églises évangéliques qui depuis de nombreuses années organisent des réunions et publient des brochures sur des thèmes écologiques, ont dénoncé dans leur presse le manque d'informations données sur les retombées de la catastrophe.

Dans une lettre envoyée à la Chambre du peuple, quatre militants d'un groupe pacifiste demandaient que la poursuite de la politique énergétique nucléaire de la R.D.A. soit soumise à l'approbation du peuple.

Le 5 juin, un **Appel du mouvement écologique, du mouvement de la paix indépendant** (signé par 140 personnes) dénonçait le silence des autorités est-allemandes et demandait « un changement de la politique énergétique prévoyant l'abandon de l'énergie nucléaire d'ici à 1990 » (cf. document n° 3).

Une pétition reprenant le texte de cet appel fut remis aux autorités.

« Oh ma mère ferme la fenêtre
Je crois bien qu'il va pleuvoir
Au loin s'élèvent les nuages
Qui vont bientôt crever sur nous

Que va-t-il encore nous arriver
Un mal si terrible nous menace
Que les anges sont foudroyés
Et tombent morts sur la terre.

Wolf Biermann (poète est-allemand)

HONGRIE : LES ÉCOLOGISTES FONT BARRAGE

Nous n'avons pas jusqu'ici d'informations concernant des luttes qui auraient pu avoir lieu contre le programme électronucléaire en Hongrie. Par contre depuis plusieurs mois, se développe dans ce pays, un important mouvement contre un projet de barrage sur le Danube.

Conçu il y a une dizaine d'années le gigantesque projet de barrage sur le Danube, qui doit associer la Hongrie et la Tchécoslovaquie, consiste à détourner entièrement le fleuve sur 200 km et à créer un réservoir de 60 km² dans la plaine de Bratislava. Cette réalisation permettrait d'accroître la production d'énergie de 3 à 4 %, mais au prix d'un investissement difficilement supportable pour l'économie hongroise. A tel point que le gouvernement envisage de faire appel à l'aide financière de l'Autriche.

Le détournement du Danube bouleverserait l'écosystème de toute la région, nuirait irréparablement à l'eau du fleuve et de la nappe phréatique, à l'approvisionnement en eau potable de 3 millions de riverains, à l'agriculture et à la sylviculture, à la faune et à la flore.

Le projet rencontre une vive opposition tant au sein de certains organismes officiels (Académie des sciences, Office national pour la protection de la nature, Association des architectes), que parmi l'intelligentsia et les populations locales. C'est pour s'opposer à ce projet que s'est constitué le premier groupe écologiste indépendant. Depuis, s'est développé un mouvement indépendant pour la protection de l'environnement. Plus de dix mille personnes ont signé une pétition contre le projet et au mois de février 1986 une manifestation d'une centaine d'écologistes opposés à la construction du barrage était dispersée par la police à Budapest. Récemment, un groupe d'une trentaine d'intellectuels hongrois lançait un appel à l'opinion publique autrichienne, pour qu'elle incite son gouvernement à ne pas participer au financement du projet (47).

« par cette bousculade contresélective
je ne peux être
aristocrate ni démocrate
Et puis merde, ô crapules, je serai,
je reste merdocrate. »

György Petri (poète hongrois)

DOCUMENT N° 3

R.D.A.

APPEL DU MOUVEMENT ECOLOGIQUE, DU MOUVEMENT DE LA PAIX INDEPENDANT ET D'AUTRES CITOYENS CHOQUÉS AU GOUVERNEMENT ET AU PEUPLE DE R.D.A. (extraits)

L'accident du réacteur de Tchernobyl a entraîné pour nous l'apparition d'un sentiment d'insécurité et de menace (...) Ce qui est ainsi devenu évident c'est, non seulement la menace d'un accident nucléaire, mais aussi, à l'Est et à l'Ouest, les conséquences d'une politique d'information irresponsable et dangereuse pour la société. On a interdit, pratiqué la désinformation, répandu l'insécurité non seulement à propos de Tchernobyl, mais depuis déjà bien longtemps. Et ce, non à cause de négligences, mais de façon voulue, pour des raisons connues.

A PROPOS DE DESINFORMATION

Depuis dix ans environ, une coalition de constructeurs de centrales nucléaires, des lobbies de la politique énergétique et des gouvernements des pays engagés dans une politique de construction de centrales agit, parfois violemment, contre les initiatives qui veulent, dans les pays capitalistes, interdire l'énergie nucléaire. Cette coalition s'est montrée ignorante et particulièrement inconséquente malgré ses prétentions à la compétence en matière de sécurité des réacteurs.

Dans les pays socialistes, les dangers réels imputables aux centrales nucléaires ont été sous-estimés, en particulier en RDA où ils ont été publiquement minimisés et où toute discussion ouverte a été écartée. Les voix critiques pouvaient à peine s'exprimer ; il était impossible de s'informer correctement (...)

LA NECESSITE D'UN CHANGEMENT DE POLITIQUE ENERGETIQUE ET DE POLITIQUE D'INFORMATION

(...) Nous demandons :

1. L'arrêt de la construction de la centrale de Stendal et des travaux d'agrandissement de celle de Lubmin.

2. Un changement de la politique énergétique prévoyant l'abandon de l'énergie nucléaire d'ici à 1990.

3. La publication de toutes les mesures de radio-activité (...)

4. Que les investissements consacrés à l'énergie nucléaire soient transférés au profit du développement progressif de sources d'énergies alternatives (...)

EN GUISE DE CONCLUSION

La catastrophe de Tchernobyl n'a pas uniquement mis en évidence les dangers de l'énergie nucléaire. Il nous faut aussi mettre en cause l'ensemble des objectifs assignés à une politique économique et énergétique de croissance extensive. Il faut mettre en question notre exploitation des ressources existantes, de notre environnement et, ce qui n'est pas le dernier des problèmes, de nous-mêmes.

Nous exigeons que les leçons de l'expérience soient enfin tirées et qu'elles soient employées à des actions politiques et économiques différentes.

Source : *La Nouvelle Alternative* n° 4 (décembre 86)

NOTES

(11) Extrait de la déclaration de la Commission provisoire de coordination du NSZZ. *Solidarnosc.* Iztok n° 13 (sept. 86).

(12) Une présentation de *Paix et Liberté* a été faite dans *C.A.* n° 57 (juin 86).

(13) Aujourd'hui, le mouvement pacifiste indépendant *Paix et Liberté* rassemble des groupes d'une dizaine de villes du pays: Cracovie, Varsovie, Gdansk, Wroclaw, Gorzow, Szczezecin, Kolociej, Czestochowa... Axées au départ sur le refus de prêter le serment militaire, le renvoi de livrets militaires et le désarmement, les luttes de *Paix et Liberté* se sont élargies depuis environ un an : lutte contre la torture en Afghanistan et soutien financier des réfugiés Afghans, lutte antinucléaire, soutien d'un objecteur de conscience français, lutte écologiste...

(14) *La Nouvelle Alternative* n° 2-3 (juin-septembre 86).

(15) Cet appel a été publié dans *La Nouvelle Alternative* n° 2-3.

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES (1ere et 2eme parties)

- LES CAHIERS DU SAMIZDAT
- ICI MOSCOU
- L'ALTERNATIVE
- LA NOUVELLE ALTERNATIVE
- IZTOK (revue libertaire sur les pays de l'Est).
- L'EST EUROPEEN
- ETUDES SOVIETIQUES
- LA QUINZAINE LITTERAIRE
- PROBLEMES ECONOMIQUES
- LIBERATION, LE MONDE, LE MONDE DIPLOMATIQUE.

DOSSIER

"VOICI LE TEMPS DES ASSASSINS"

(A. Rimbaud)

Il y a une vingtaine d'années en URSS, une mobilisation importante des populations avait tenté de s'opposer aux projets industriels sur les rives du lac Baïkal. Aujourd'hui en Hongrie se dessine une opposition de masse au projet de barrage sur le Danube et de détournement de son cours. Les structures officielles (organismes divers de protection de l'environnement) ne semblent plus pouvoir aujourd'hui, dans la plupart des pays de l'Est apporter des réponses satisfaisantes aux inquiétudes des populations, ni de canaliser les mécontentements. Dans plusieurs de ces pays (Pologne, RDA, Hongrie, Yougoslavie) se développent depuis quelques années des groupes et embryons de mouvements écologistes indépendants.

La catastrophe nucléaire de Tchernobyl est un élément qui peut servir de catalyseur à ces mouvements.

Parmi les réactions après l'accident, on peut noter dans l'attitude adoptée par les opposants, une convergence autour de deux points :

— critique des autorités nationales pour la désinformation pratiquée en ce qui concerne les retombées radioactives.

— remise en cause des programmes électro-nucléaires (demande de moratoire ou de l'arrêt définitif des centrales, demande de consultations populaires sur le nucléaire).

Il est également intéressant de souligner que dans **tous** les pays pour lesquels nous avons des informations (URSS, Pologne, RDA, Yougoslavie), ce sont des groupes pacifistes qui ont été à la pointe de la lutte, faisant le lien entre leur opposition au nucléaire militaire et leurs prises de position contre le nucléaire civil. En Pologne les manifestants ont encore élargi leur lutte en se solidarisant des prisonniers politiques et du syndicalisme libre.

Suite p. 21

Gardons la forme

NI DIEU, NI MAITRE... DIRECTEUR

Vous étiez en droit d'attendre un article, voire un dossier, sur la lutte des instits contre le décret de statut « Maître-directeur ».

D'autant que plusieurs lecteurs de C.A., venus de régions différentes, se sont régulièrement croisés lors des coordinations et manifs nationales.

Le temps nous a toutefois manqué pour préparer collectivement un dossier dans ce numéro de C.A. Mais rassurez-vous, vous n'y échapperez pas longtemps et rendez-vous au prochain C.A. En attendant, nous diffusons un appel de la coordination nationale. Cet appel est à reproduire et à diffuser auprès des instits que vous connaissez.

Pour contacter la coordination, il faut téléphoner au 16.1.48.04.77.65.

En encart, vous trouverez un tract de la coordination Val de Marne (94), destiné aux parents.

Champigny, le 15/2/87

APPEL A LA COORDINATION NATIONALE

La coordination nationale réunie à Paris le 11 février se félicite du succès de la manifestation de ce jour. Elle constate que la démonstration est très largement faite du refus majoritaire du décret Monory par les instituteurs. Pour autant, le gouvernement n'a toujours pas cédé.

Les vacances ne sont pas un obstacle à la mobilisation. La coordination appelle à organiser l'action sous toutes les formes (grèves tournantes, manifestations, rassemblements, actions spectaculaires, réunions avec les parents...) pour maintenir la pression sur le gouvernement.

La coordination nationale entend poursuivre l'action au-delà des vacances pour l'abrogation du décret de maître-directeur. Elle appelle à la tenue, dès la rentrée, d'assemblées générales dans tous les secteurs, arrondissements, localités. Elle estime que seule la grève générale de tous les instits permettra de gagner contre Monory/Chirac. Elle appelle les assemblées générales à se prononcer sur ce point. Elle appelle à une **Coordination nationale le 14 mars à Paris** pour décider d'organiser l'action afin d'engager la grève générale tous ensemble. La coordination nationale n'oublie pas pour autant que d'autres problèmes se posent aux instits qui touchent à leurs conditions de travail, à leur formation, à leur rémunération. Gagner sur le statut de maître-directeur c'est être plus fort pour gagner sur nos autres revendications. La coordination nationale n'entend pas être une nouvelle organisation syndicale. Sa vocation est d'appeler à la lutte et de l'organiser avec l'ensemble des forces qui regroupent les instits. En ce sens, l'ensemble des organisations syndicales représentatives des instits doivent prendre toute leur part dans cette lutte en appelant à la grève générale à la rentrée.

PARENTS, SI VOUS SAVIEZ...

DÉCRET N° 87-53 DU 2 FÉVRIER, RELATIF AUX MAITRES-DIRECTEURS

Article 2 § 2 : « **Il procède à l'admission des élèves sur production du certificat d'inscription délivré par le maire. Il les répartit entre les classes et les groupes.**

Dans l'école, concrètement, le maître-directeur pourrait :
- ***refuser l'inscription de certains enfants,***
- ***organiser des classes de niveau, c'est-à-dire des classes faibles et des classes fortes selon son bon vouloir,***
- ***et pourquoi pas, séparer les enfants français et immigrés.***

Article 2 § 3 : « **Il répartit les moyens d'enseignement.** »

Dans l'école, concrètement, le maître-directeur pourrait :
- ***surcharger certaines classes,***
- ***choisir seul les classes à double niveau,***
- ***distribuer les moyens matériels et financiers à sa guise et par exemple privilégier des achats de prestige au détriment de fournitures scolaires nécessaires à l'école et aux classes.***

Article 2 § 4 : « **Il a autorité sur les personnels communaux en service à l'école.** »

Les conflits qui pouvaient déjà exister dans certaines écoles ne se résoudront pas en donnant un pouvoir accru aux maîtres-directeurs.

Article 2 § 5 : « **Il fixe les modalités d'utilisation des locaux scolaires...** »

Dans l'école, concrètement, le maître-directeur pourrait :
- ***interdire l'entrée des parents dans l'école et les empêcher ainsi de participer à certaines activités : ateliers, fêtes, bibliothèque...***

Article 3 § 3 : « **Il veille à la diffusion auprès des maîtres de l'école des instructions et programmes officiels et s'assure de leur application.** »

La pédagogie des instituteurs sera donc plus que jamais à la merci d'un changement de mode ministérielle.

Chapitre 2 : **Les maîtres-directeurs seront nommés et révocables à tout moment par le recteur sur avis d'une commission dont les membres sont eux-mêmes choisis par... le recteur. (Le recteur est le représentant du ministre, le préfet des enseignants en quelque sorte).**

Les maîtres-directeurs n'auront pas d'autre choix que d'être soumis à l'autorité administrative.

Une école c'est suffisamment petit pour que les problèmes s'y règlent en discutant tous ensemble. Jusqu'à présent, c'est le conseil des maîtres qui servait à cela. Avec les maîtres-directeurs, la discussion devient inutile : il est seul à prendre les décisions. Voilà ce que nous n'acceptons pas ! Dans cette lutte qui risque de durer au-delà des vacances de février, nous avons besoin de votre confiance et de votre soutien.

10 février

Gardons la forme

UN BILAN SUR LA GRÈVE A LA S.N.C.F.

La SNCF vient de de connaître la grève la plus longue de son histoire. Elle s'est terminée sur un échec puisque la direction n'a cédé sur aucune revendication essentielle. Mais cette grève a montré que les cheminots étaient capables de se mobiliser malgré des années d'apathie sociale et qu'ils pouvaient s'auto-organiser en dehors des structures syndicales. Avec des limites et des faiblesses tout de même. Les structures de lutte telles que les comités de grève ou les « coordinations » sont restées un phénomène très limité et que les syndicats débordés au début ont très vite repris l'initiative pour contrôler et juguler le mouvement. De même, les cheminots ont eu bien du mal à sortir de leur état d'esprit catégoriel alors que seule une lutte unie de tous les cheminots pouvait conduire à une victoire.

LES RAISONS D'UN ÉCHEC

La grève est partie sur un ras-le-bol dû à la dégradation de la situation des cheminots: salaires bloqués depuis 18 mois, conditions de travail de plus en plus mauvaises avec suppressions massives d'emplois et finalement la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, le projet de grille de notation « au mérite ». Finalement la direction n'a cédé sur aucune des revendications. Rien de plus sur les salaires, quelques miettes sur les conditions de travail et le projet de grille abandonné sur la forme mais pas sur le fond.

En commençant la bagarre, les cheminots savaient qu'elle serait dure à mener parce qu'au delà de la direction de la SNCF, c'était au gouvernement qu'ils devaient s'affronter. Le gouvernement, qui venait de subir un échec cuisant avec les étudiants ne pouvait pas se permettre un nouveau revers qui pouvait lui être fatal. De même, céder sur les salaires aurait remis en cause sa politique économique. Mais là, les cheminots devaient s'opposer au consensus de toute la classe politique (hormis le PC) car l'austérité à la mode Chirac n'est autre que l'austérité de Fabius. Il est d'ailleurs significatif que la gauche qui avait montré tant de sympathie pour les étudiants, soit restée si discrète dans son soutien aux cheminots. Et si Mitterrand peut recevoir une délégation de grévistes, il n'oublie pas de dire qu'il ne faut pas remettre en cause la politique anti-inflationniste du gouvernement.

Si la direction de la SNCF a pu tenir face aux grévistes, c'est qu'elle connaissait les faiblesses du mouvement. En effet, si la grève est partie des agents de conduite (ADC) qui se sont mis en grève à 90 % (sur 17 000 ADC), les autres catégories de cheminots se sont moins mobilisées, en tout cas de façon inégale (dans l'Ouest, il y avait beaucoup de grévistes chez les sédentaires, très peu dans l'Est). D'ailleurs tous ceux qui avaient intérêt que la question des salaires soit exclue des revendications (direction, gouvernement, CFDT, FGAAC) ont exacerbé cette inégalité dans la mobilisation pour tenter de faire croire qu'il ne s'agissait que d'un mouvement catégoriel des agents de conduite, lesquels revendiquent moins des augmentations de salaires. Ainsi on a pu voir une offensive des média qui ne trouvaient que des roulants qui ne voulaient pas entendre parler d'autre chose que de la grille et des conditions de travail. Il est vrai aussi que dans certains coins, les agents de conduite s'opposaient à ce que les cheminots sédentaires les rejoignent dans l'action. Mais ce n'est pas un hasard si dans ces coins là (Nord et Est) la FGAAC (syndicat corpo d'ADC) est majoritaire. Dans d'autres centres par contre les grévistes de toutes les filières sont arrivés à dépasser leurs différences catégorielles ce qui, au delà de la force que procure l'unité, a permis à des gens qui, par leur métier, ne se rencontrent pas, de mieux se connaître.

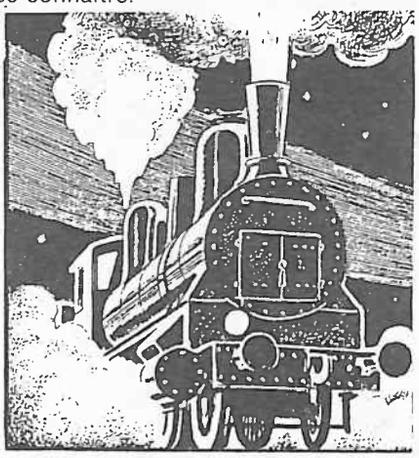

Une autre faiblesse du mouvement a été le manque de coordination dans la lutte. Hormis les secteurs où existent des « coordinations » (Intercatégories, ADC ou régionales) toutes les informations sur le déroulement de la grève dans les autres centres passaient par le canal syndical. Autant dire qu'il n'y avait aucune information ou alors de fausses informations, lorsque certains syndicats ont œuvré pour la reprise.

De même, dans peu d'endroits, les grévistes en ont appelé au soutien des usagers ou à d'autres travailleurs, ce qui aurait permis de populariser la grève. Car les usagers qui n'étaient pas très hostiles à la grève des cheminots, bien que génés, n'ont été informés que par les média qui eux se sont chargés de la rendre impopulaire. Enfin, le moment choisi pour la grève n'a sans doute pas été le meilleur. Nous avons touché un plus grand nombre de voyageurs alors que dans cette période le trafic marchandise est très réduit. Hors c'est surtout en bloquant le trafic marchandise que la grève aura des conséquences sur l'économie.

AUTO-ORGANISATION DES GRÉVISTES ET MANŒUVRES AUTOUR DES COORDINATIONS

Les syndicats à la SNCF ne sont plus considérés comme des organes de lutte mais plutôt comme une assurance dont on attend quelques améliorations sur les conditions de vie et de travail. Et si les syndicats abreuvent régulièrement les cheminots de tracts revendicatifs, leur principale activité est la participation aux structures de négociation avec la direction au travers des comités d'entreprise, délégations du personnel ou comité d'hygiène et de sécurité. Les cheminots ont fini par comprendre qu'ils n'avaient rien à attendre de ces structures puisque rien n'en ressort. Malgré tout, les syndicats s'y investissent sans cesse un peu plus délaissant l'action revendicative. Les seuls moments où un syndicat tient un discours réellement offensif c'est pour dénoncer les « trahisons » des autres syndicats. Ce décalage entre les cheminots et les organisations syndicales, on le retrouve à l'intérieur même de ces organisations où les militants qui avaient des velléités d'action se trouvaient toujours en butte au silence de leur direction fédérale. Par exemple, alors que les cheminots de Sotteville ont fait grève du 7 octobre au 17 novembre 86 et que 13 cheminots (dont 11 syndiqués CGT) étaient menacés des plus hautes sanctions, la CGT a attendu fin janvier 87 pour en parler (un peu).

Pas étonnant que, dans ces conditions, les cheminots aient décidé de se lancer dans l'action sans attendre l'hypothétique mot d'ordre. Ainsi, lorsqu'à la mi-décembre, des roulants de Paris-Nord ont proposé de « poser le sac » le 18 décembre, la CGT s'y est opposée, la FGAAC les a traité par le mépris. Seule la CFDT les a couvert par un préavis mais sans y croire (ce qui lui permet de prétendre aujourd'hui qu'elle est à l'origine de l'action). Donc, dès le début de l'action, de nombreux grévistes décident de s'organiser eux-mêmes en comités de grève, surtout dans les grands centres comme Paris-Sud-Ouest, Paris-Nord, Sotteville, Lyon... afin de rassembler tous les grévistes syndiqués ou non et de résister à la pression des syndicats, surtout la CGT, qui étaient opposés à la grève. Mais c'est au moment où se fait jour la nécessité de coordonner les différents comités de grève que les clivages vont apparaître. Deux conceptions s'opposent. L'une, représentée essentiellement par des comités de grève de la région de Paris-Sud-Ouest, regroupant des roulants mais aussi beaucoup de sédentaires, souhaite que la grève s'étende à toutes les catégories de cheminots, et pour ce faire essaie de monter une coordination nationale intercatégories et élabore une plateforme revendicative réclamant une augmentation de salaire de 700 F pour tous, l'amélioration des conditions de travail et des effectifs, et la suppression de la notation au mérite. Les grévistes de cette coordination, très méfiants vis-à-vis des organisations syndicales, refusent qu'elles participent en tant que telles à la coordination et exigent de participer aux négociations. L'autre conception de la coordination vient des ADC des dépôts de Paris-Nord, Sotteville et de la région Nord. Les représentants de ce qui deviendra la coordination nationale des ADC ne veut entendre parler que d'un mouvement de roulants et de revendications de roulants. Exit donc la revendication salariale pourtant présente sur le tract d'appel à la grève des gars de Paris-Nord. En outre, cette coordination ne veut pas s'opposer aux syndicats et dans ses comités de grève, les syndicats y ont des places de droit alors que les non-syndiqués doivent être élus par les grévistes.

Inutile de dire laquelle a eu droit à la sympathie des appareils syndicaux. Seule la CGT a vu dans les deux coordinations une manœuvre de la direction. Par contre, la CFDT et la FGAAC verront d'un œil favorable la coordination des ADC.

Ce n'est pas un hasard si, dans les dépôts qui participent à la coordination des ADC, ces deux syndicats sont majoritaires. En se repliant sur de strictes revendications catégorielles propres aux roulants, excluant toute revendication salariale (les roulants touchant des salaires relativement plus élevés que les sédentaires, se sentent moins concernés par cette revendication), la coordination des ADC faisait objectivement le jeu de la CFDT et de la FGAAC qui refusaient de s'affronter au pouvoir politique qui est directement responsable du gel des salaires des travailleurs. Une lutte d'ensemble des cheminots contre la politique d'austérité risquant en plus de recueillir un écho favorable dans les autres services publics et dans les entreprises du secteur privé, ce qui faisait trembler d'avance ces syndicats réformistes. Dès lors, un large consensus se développait autour de l'idée que le conflit à la SNCF se résumait à une réaction des seuls ADC face à leurs conditions de travail et que ceux qui osaient parler de revendications salariales, CGT et coordination intercatégories, n'étaient que des minoritaires qui voulaient politiser le mouvement.

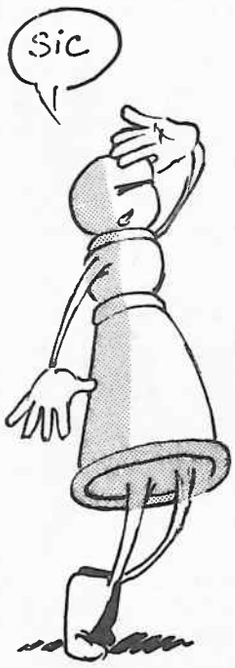

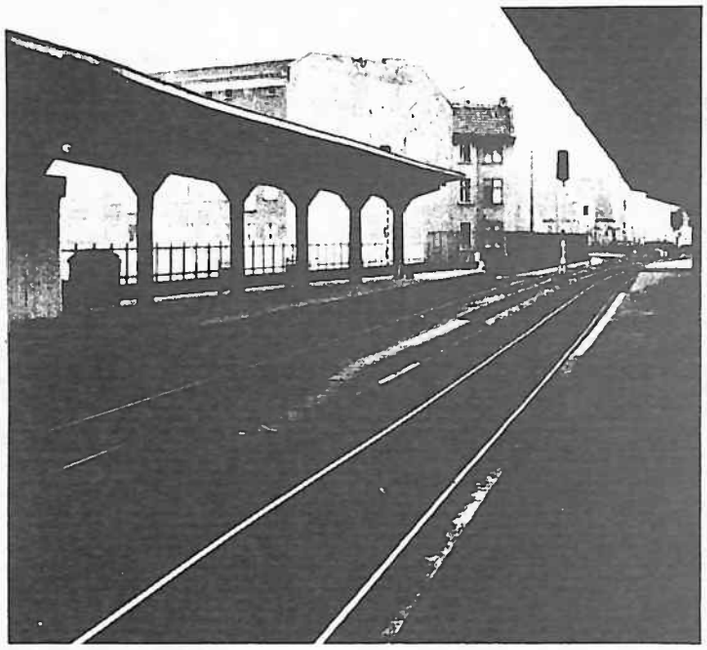

Alors même que la coordination intercatégories recherchait l'unité d'action avec la coordination des ADC, celle-ci, relayée par la CFDT, l'accusait pêle-mêle de n'être pas représentative, pas démocratique et manipulée par Lutte Ouvrière. Pour ce qui est de la représentativité, la coordination intercatégories regroupait certes essentiellement des comités de grève de Paris-Sud-Ouest, mais cela faisait tout de même jusqu'à 12000 grévistes, alors que la coordination des ADC, si elle représentait 32 dépôts sur 94, cela ne faisait tout de même que quelques milliers de grévistes. Pour ce qui est de la démocratie, la coordination s'est réunie de nombreuses fois avec des délégués mandatés par les assemblées générales de grévistes, tandis que la coordination des ADC ne s'est réunie que deux fois et que dans ses comités de grève, il y avait des places réservées à des représentants syndicaux qui n'étaient ni éligibles, ni révocables. Quant à la manipulation gauchiste de la coordination intercatégorielle par Lutte Ouvrière, on entre dans le domaine du cocasse. Certains doivent s'inquiéter que LO puisse avoir 12000 sympathisants à la SNCF. Sans nier que LO ait joué la stratégie de son organisation dans cette affaire, il ne faudrait pas oublier que des militants de la LCR sont à l'initiative de la coordination des ADC et que d'autres révolutionnaires, notamment de l'UTCL, investis dans la CFDT, ont joué à fond la carte de la coordination des ADC. Ceux-là, s'ils n'ont pas joué la stratégie de leur organisation ont en tout cas joué celle de leur syndicat.

Au-delà de la polémique sur l'attitude des révolutionnaires par rapport à telle ou telle forme d'organisation des grévistes, la vraie question est : fallait-il s'investir à fond dans la lutte d'une corporation bien précise et fortement mobilisée sur ses propres revendications ? Ou fallait-il chercher à créer les conditions d'une grève générale de tous les cheminots ?

Les roulants auraient pu à eux seuls gagner sur quelques-unes de leurs revendications propres (conditions de travail, contrôles médicaux), mais rien sur les problèmes de fond concernant tous les cheminots n'aurait pu être réglé. Pour avoir une chance d'y arriver, il faut dépasser les différences catégorielles et une lutte unie de tous les cheminots.

C'est sur cette unité de toutes les catégories qu'il faut méditer aujourd'hui. Les grévistes ont repris le travail sans avoir rien obtenu sur le fond. Leur situation financière ne leur permettra pas de reprendre la lutte tout de suite, mais la volonté de s'y remettre demeure. Il est donc important que tous ceux qui ont la volonté de poursuivre la lutte ne restent pas isolés dans leur service, leur localité et gardent le contact avec d'autres centres, ne serait-ce que pour faire circuler les informations qui, de toute façon, ne passeront pas par le biais des syndicats.

SANCTIONS :
L'heure de la revanche va-t-elle sonner ?

La grève qui vient de se terminer n'est pas seulement la plus longue mais aussi une des plus dures qu'ait connu la SNCF. Partout des voies ou des postes d'aiguillage étaient occupés. Des trains ont été bloqués en pleine voie par des dispositifs d'arrêt d'urgence (pétards, torches), des conduites de freins débranchées, ce qui empêche les trains de partir... Toutes ces actions témoignent de la volonté de durcissement des grévistes face à l'enlisement du conflit. Toutes ces actions, si elles ont perturbé un peu plus le trafic, n'ont jamais mis en cause la sécurité des circulations. Pourtant, la direction de la SNCF a parlé de sabotages, voire même d'attentats, relayée en cela par les média dont certains accusaient même les grévistes de terrorisme (voir les titres délirants de *France-Soir* ou du *Parisien Libéré*).

Si la sécurité des voyageurs a effectivement pu être mise en cause durant ce conflit, c'est bien par la direction qui n'a pas hésité à piétiner la législation du travail et les règlements de sécurité pour faire circuler le maximum de trains dans des conditions les plus précaires. Ainsi, des chefs de traction conduisaient des trains parfois 20 heures d'affilée. Des conducteurs non-grévistes avaient des consignes pour ne pas respecter les dispositifs d'arrêt d'urgence ; a Caen, un chef de dépôt a donné le départ d'un train sur une voie occupée par des grévistes... Là, la direction a joué sur la sécurité. De même, des cadres non-grévistes ont fait circuler des trains « au petit bonheur, la chance », sans en assurer le suivi. Résultat, lors de la reprise, un grand nombre de motrices étaient perdues dans la nature. Mais ça c'est pas du sabotage et cela a valu pour leurs auteurs des primes de fidélité allant jusqu'à 4800 F.

La grève étant terminée, la période risque d'être à la revanche pour la direction. Il semblerait qu'elle n'ait pas défini une position très claire en matière de sanctions, laissant les directions régionales libres d'agir. Par contre, elle va sûrement faire quelques exemples, notamment à Metz, Lille, Amiens ou Clermont-Ferrand. A Metz, où la lutte a été particulièrement dure, Essig, le directeur de la SNCF, a fait le déplacement et après son départ, des dizaines de 781 (demandes d'explication) sont tombées pour arrêts de trains, insultes à l'encadrement, déprédations... Ils risquent le conseil de discipline et jusqu'à la révocation. Dans de nombreux endroits la direction est revenue sur les menaces de sanctions administratives mais maintient des plaintes contre X qu'elle a déposées durant le conflit (15 sur la région de Nantes, des centaines un peu partout) qui peuvent être des bombes à retardement. A Narbonne, un cheminot a été écroué pour avoir jeté une pierre sur un train. Des actions contre les sanctions ont déjà été menées là où des grévistes étaient concernés, à Narbonne, Nevers, Metz, Rennes, Amiens... mais ça reste très localisé.

A l'initiative de la coordination des Agents de conduite, qui s'est dissoute à la fin de la grève, une cinquantaine de cheminots de toute la France se sont réunis pour créer un comité de liaison nationale pour faire circuler les informations sur les sanctions, puisque rien ne passe par le canal syndical.

UN PETIT TOUR DU COTÉ DE L'OPPOSITION SYNDICALE CFDT

Face à l'émergence de deux « coordinations nationales » durant la grève, la CFDT a donc choisi de soutenir celle des ADC pour les raisons citées par ailleurs. Malheureusement, certains militants CFDT n'ayant par remarqué les vertus du corporatisme, ont cru bon de s'investir dans l'autre (l'intercatégories). Et pire même, puisque ces militants se sont permis de ranger leur étiquette CFDT au fond de leur poche. Apparemment ça n'a pas plu. Ni à la frange modérée de la CFDT, mais c'est normal, ni à certains « révolutionnaires » de la CFDT, par ailleurs dûment étiquetés « purs bonzes syndicaux », ça c'est déjà plus étrange...

Résumons-nous. Il s'agit là de ce qu'on a appelé l'affaire Vitry, qui pourrait bien devenir l'affaire de bien d'autres. Daniel Vitry est, comme chacun sait, un vilain trotskyste de Lutte Ouvrière, par ailleurs permanent de l'Union professionnelle régionale (UPR) CFDT de Paris-Sud-Ouest (PSO). Il a décidé de participer au comité de grève de son dépôt et, à ce titre, a été mandaté comme porte-parole de la « coordination nationale intercatégories ». Mais voilà qu'intervient Pourdrieux, notre brave directeur du personnel de la SNCF, rouge de colère, qui n'apprécie pas du tout qu'un syndicat avec qui il doit négocier, comporte en son sein un tel individu. Et donc, il fait pression sur la CFDT pour que Vitry soit démis de son mandat de permanent. Et donc la fédération CFDT des cheminots, n'écoutant que son courage..., s'est couchée puis a décidé de réunir ses instances pour proposer la levée du mandat de Vitry, ce qui fut fait à la majorité des présents. Seuls les représentants des UPR de PSO et de Tours s'y sont opposés, ceux de Paris St-Lazare (LCR) et de Paris-Sud-Est (UTCL) se sont abstenus, les autres ont voté pour. Plus intéressant encore, le vote des permanents fédéraux qui ont tous voté pour la levée du mandat, puisqu'il y a parmi eux deux militants de l'UTCL. On pouvait déjà s'interroger sur l'importance d'avoir des libertaires à une table de négociations d'où, de toute façon, il ne sort rien, mais que des bureaucrates qui ne quittent cette table de négociation que pour rejoindre leur bureau à la fédération se permettent de donner des leçons sur la démocratie et sur la manière de conduire une grève, il y a peut-être un peu d'abus...

L'EXEMPLE de SOTTEVILLE lès ROUEN

Cet exemple est un peu particulier dans la mesure où il concerne une grève localisée qui s'est déroulée avant la grande grève de cet hiver. La cinquantaine d'agents du service intérieur du dépôt de Sotteville ont fait grève 41 jours contre des suppressions de postes et leurs conditions de travail. Et ceci dans l'indifférence générale puisqu'aucune information n'a été diffusée ni par les syndicats, ni, semble-t-il, par ceux qui plus tard allaient œuvrer pour une coordination ADC. A l'issue de cette grève, la direction a engagé une série de poursuites pour « entrave à la circulation des trains et à la liberté du travail » et convoquait 13 agents devant le conseil de discipline le 30 janvier 87. La direction proposait la révocation pour un gréviste, 10 jours de mise à pied avec mutation disciplinaire pour un second, et 10 jours de mise à pied pour les autres. Il faudra attendre les résultats de ce conseil de discipline pour que les autres cheminots et les syndicats se mobilisent pour les soutenir (pourtant il y a 11 syndiqués CGT sur les 13). Actuellement, après une grève de la faim de deux des sanctionnés et une mobilisation nationale de la CGT, la direction est seulement revenue sur la révocation.

Suite de la p. 17

On ne peut préjuger de l'avenir de ces luttes antinucléaires dans les pays de l'Est. Mais elles peuvent dans certains de ces pays, et pour des raisons différentes, prendre une certaine ampleur :

— En RDA, si l'ensemble du mouvement pacifiste indépendant, fort de plusieurs milliers de militants, s'engage dans ce combat ;

— en Pologne, si la lutte contre le nucléaire est reprise en compte par Solidarnosc ;

— dans certaines républiques de l'URSS, notamment les plus touchées par la catastrophe de Tchernobyl (en premier lieu bien sûr l'Ukraine, mais aussi les républiques baltes - Estonie, Lituanie, Lettonie), si le lien est fait entre la lutte contre le programme nucléaire, imposé par le pouvoir central de Moscou, et les luttes de résistance à la russification, les luttes de libération nationale.

A l'heure actuelle, seule la Yougoslavie a choisi de marquer une pause dans son programme électro-nucléaire, officiellement pour des raisons économiques. Les autres pays ne semblent pas décidés à s'engager sur cette voie. De son côté l'URSS persiste et signe. Au mois de janvier dernier, B. Semionov, vice-président du Comité d'Etat pour l'énergie atomique, confirmait que l'URSS poursuivrait son programme tel qu'il était prévu avant la catastrophe, et qu'elle n'abandonnerait pas la construction des réacteurs RBMK, c'est-à-dire des réacteurs du type de celui qui a été à l'origine de la catastrophe de Tchernobyl (16).

Bernard L. (15.1.87)

(16) Ainsi les tranches RBMK en projet seront construites : 4 à Smolensk (Russie), 2 à Ignalina (Lituanie) et 2 supplémentaires à Tchernobyl (Ukraine).

Gardons la forme

LA POSTE

AUX P.T.T., ÇA VA PÉTER...

Mais on ne sait pas quand,
On ne sait pas comment,
Et on ne voit pas bien ce qu'on pourrait obtenir...

Aux PTT aussi, on a entendu dire qu'on faisait partie des « privilégiés » de la fonction publique. En fait, on n'a pas bien compris pourquoi on était si privilégiés. C'est pas les causes de malaise qui manquent.

Au niveau des salaires, on n'arrive pas à rêver. Il paraît que la moyenne de la fonction publique est d'environ 7000 F par mois. Tant mieux pour les autres, car ici ça serait beaucoup plus souvent entre 5000 et 6000 F. Il y a en fait beaucoup de très petits salaires aux PTT, et qui ne s'améliorent guère avec l'ancienneté.

Il faut dire que l'ancienneté, ça ne s'arrange pas avec le temps. Là où il fallait douze ans pour changer de grade, il en faut quinze maintenant. Si ça continue comme ça, on va mal vieillir aux PTT: la situation pouvait s'améliorer progressivement grâce aux concours internes. Actuellement, il y a de moins en moins de postes ouverts aux concours. Du coup, les gens qui auraient pu avancer stationnent... et ça bouchonne. On peut trouver parfois plusieurs milliers de candidats pour un concours où il y a quelques dizaines de places à gratter. Grogne. Mais ça n'est pas tout. Même si tu es reçu au concours, on peut te garder à poireauter dans ton ancien grade, parfois plusieurs années. Rogne. Et si tu es provincial, on va te faire « monter » à Paris, histoire de te féliciter d'avoir été reçu. Dans le temps, on te laissait au piquet un an. Maintenant il en faut parfois trois avant qu'on ne te laisse rentrer au pays. Cogne.

Attendre, cela devient le mot de passe aux PTT. C'est pareil pour les mutations. Il ne faut pas être pressé. Plus ça va et plus on déplace les gens de service en service, s'efforçant de boucher les trous tant bien que mal. En fait, le tableau des mutations est à peu près bloqué. Bien souvent, les remplacements ne sont même plus effectués, dans les cas de congés de maladie ou de maternité par exemple. Les « rouleurs », qui ont normalement cette fonction de remplacement, n'y suffisent plus. Ceux qui restent se partagent le travail, changeant de poste en fonction des besoins. Il faut ajouter à cela que les départs en retraite ne sont plus remplacés. La baisse du budget des PTT est de 27 milliards en 87. Ça n'est pas une bagatelle et il est évident que cela se sent sur les conditions de travail. En fait, c'est une foule de petits détails qui crée un changement de climat: économies de personnel, pointages en arrivant au boulot et punitions en cas de retard, non entretien des vélos des facteurs, refus de leur fournir des crampons pour marcher sur le verglas, contrôles presque systématiques lors des congés de maladie, bref, des petites choses qui, à elles seules, ne constituent pas des objectifs de lutte, mais qui, bout à bout, tapent sur les nerfs.

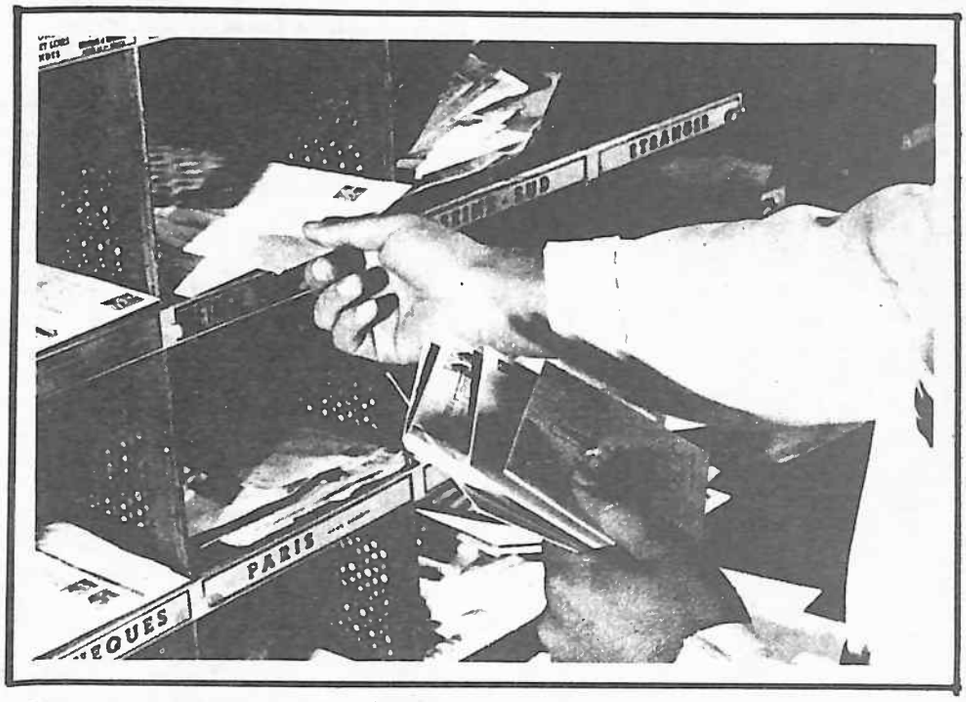

Dans le tri, les choses sont encore plus graves. Là, ce qui est à l'ordre du jour, c'est de sauver son emploi. De plus en plus les centres sont équipés de machines qui accélèrent le tri. On nous dit que c'est pour améliorer la qualité du service, mais il était déjà excellent. En fait, on n'améliore pas non plus les conditions de travail, on licencie. A Tours, par exemple, la direction voudrait supprimer toute l'équipe de nuit. C'est également à cause de suppressions d'emplois que le centre de tri de Saint-Etienne a fait plusieurs semaines de grève à l'automne.

Et puis il y a le gros nuage de la privatisation qui est arrivé sur nos têtes. Tout le monde sait bien que ça sent le roussi, mais on ne sait pas trop par où ça va arriver, ni quelles formes ça va prendre. C'est d'ailleurs ce qui explique en bonne partie l'ampleur de la mobilisation du 21 octobre. Le ministre Longuet l'a bien compris, reculant aussitôt, assurant qu'il ne fallait pas s'inquiéter. N'empêche qu'il a passé le mois de janvier à faire des conférences aux cadres en leur montrant les avantages de la privatisation... pour eux. En réalité elle est déjà là, elle s'infiltre de manière pernicieuse ; ainsi, le service « chronoposte » qui vous garantit l'acheminement du courrier pour le lendemain est assuré par une entreprise privée, utilisant au passage toute l'infrastructure et le personnel des PTT. Pour l'instant, c'est un mode de distribution réservé aux riches (bonjour les tarifs!) qui ont bien sûr des choses urgentes à dire. Mais demain?

Il faut dire que l'idéologie de rentabilisation est distillée de longue date aux PTT. Le système des « points statistiques » est là pour cela: chaque opération, d'un bureau de poste par exemple, est comptabilisée sous forme de "points". Tout est pris en compte, depuis le nombre de timbres vendus jusqu'au nombre

d'assurances vies... Chaque unité est classée selon son nombre de points et a le droit à tant de personnel, selon ses points. Si les points baissent, il faut enlever du personnel, le chef de centre est prié de « restructurer ». Dans les nombreuses primes existantes aux PTT, il y en a même une qui s'appelle « prime de rendement », qui saute en cas de maladie de plus de trois mois ou en cas de mauvaise notation par les « supérieurs ». En fin d'année, il y a donc un certain volume de primes de rendement non distribuées ; elles sont partagées... entre les cadres ! Bonjour l'ambiance. L'arrivée de la privatisation se sent aussi par le contenu des quelques formations proposées, concernant essentiellement les techniques de vente et de commercialisation.

Voilà donc les ingrédients du ras-le-bol. Ça commence à déborder mais malgré la colère, les luttes restent isolées. Il y a à cela plusieurs raisons.

LA POSTE
BOUGEZ AVEC LA POSTE

Le premier obstacle est peut-être la multiplicité et la diversité des services et des catégories aux PTT. La privatisation, par exemple, ne menace pas tout le monde de la même manière. On sait bien que cela fera des pertes d'emplois mais pas autant dans toutes les catégories. Certains se disent dans leur coin que peut-être eux pourront s'en tirer... D'autres espèrent même une amélioration de leur situation... et pour certains cadres, c'est possible ! Quand on en vise la moitié, on peut payer mieux la moitié qui reste !

Dans les centres de tri aussi les catégories sont nombreuses. Entre les cadres, les ingénieurs, les informaticiens et tous les personnels amenés par les nouvelles technologies, il n'y a plus la moitié de postiers dans un centre de tri. Et tout le monde n'est pas menacé de la même manière par les licenciements.

Chez les facteurs, les différences entre catégories vont jusqu'au salaire. Pour eux, les calendriers vendus en fin d'année constituent un 13ème mois... mais seulement pour les titulaires. Les rouleurs qui ont fait des remplacements de facteur toute l'année n'y ont pas le droit. Ils se contentent d'aller demander « la pièce » aux titulaires après la vente des calendriers. Il est évident que de telles pratiques ne facilitent pas l'unification qui serait nécessaire pour lutter.

En plus de cela, le gouvernement joue finement. Il ne fait aucune réforme d'envergure. Toutes les transformations se font petit à petit. On ne licencie pas dans tous les centres de tri à la fois. C'est à chacun son tour ; alors, les grèves, c'est à chacun son tour aussi. Et isolé, on se sent moins fort. On va peut-être supprimer plusieurs milliers d'emplois, mais par paquets de dix.

Les restructurations aussi se font par tout petits secteurs. On pourrait même dira par micro-secteurs. A Paris-chèque, fin 86, la direction propose un plan de restructurations qui ne concerne que les brigades de nuit du service de distribution du courrier : 200 personnes sur les 7000 employés de Paris-chèques. Contre ces restructurations, la lutte durera plusieurs semaines par débrayages d'une heure par nuit (pour une nuit entière de grève on enlève deux jours de salaire !). En guise de réponse, la direction refuse toute négociation. Début janvier, la colère éclate et c'est la grève totale. Mais pas pour longtemps. Les revendications ne concernent que l'équipe de nuit. Même l'équipe de jour ne se met pas en lutte. Isolés, les gars arrêtent la grève après cinq jours, sans presque rien obtenir.

Aux PTT, ceux qu'on appelle les « grands syndicats » (CGT, CFDT et FO) sont influents. On n'envisage pas trop de se passer d'eux. Ils ne mobilisent que par petits secteurs et seulement quand il ne peuvent vraiment plus faire autrement. Ils ne préparent pas à la lutte, ils tâchent de faire face quand le couvercle de la marmite commence à se soulever. Comme le plus souvent c'est encore eux qui donnent le signal du départ, ils n'ont pas de mal à tout arrêter.

autres ? Bien sûr il y avait le courrier... mais adressé à qui ? Une lettre-tract a été envoyée à... toutes les sections syndicales. Autant écrire aux ministères. Bien sûr, ils n'ont pas été « entendus ». On ne voit pas très bien comment résoudre cela dans l'avenir. Il y a bien sûr des gens qui ont des contacts personnels. Et puis les organisations d'extrême gauche, avec un peu moins de sectarisme et en acceptant d'aider une lutte qu'elles ne dirigent pas, pourraient constituer un réseau d'information rapide non négligeable... au moins pour recopier et diffuser rapidement un tract sorti d'une A.G. combative par exemple. Et puis, à l'échelon local, il y a les brigades de remplaçants où il y a des gens qui circulent.

Il ne faut tout de même pas désespérer. L'un dans l'autre, il y a toute de même des atouts. En effet, aux PTT, il y a des jeunes, il y en a même pas mal, et dans l'ensemble ils ne sont pas syndiqués. Ils ont eu le temps de se rendre compte que les revendications des syndicats ne sont pas les leurs. Par exemple la grande offensive de la CFDT pour avoir des bureaux de poste ultra-modernes, c'est pas vraiment leur problème essentiel. Quand la même CFDT réclame de nouvelles primes (pour ceux qui travaillent sur ordinateur par exemple), ça n'est pas ce qu'on peut appeler une revendication unifiante. Quand la CGT réclame le 13ème mois, c'est-à-dire plus pour les gros salaires que pour les petits, on se demande pour qui elle roule.

Et il faut bien dire que malheureusement parfois on ne voit pas bien comment faire sans eux. Ça manque de « roulants » aux PTT ? Par exemple, à la recette principale du Louvre, cet hiver, lors d'une assemblée générale, la majorité a décidé la grève et a voulu l'étendre malgré l'avis défavorable des directions syndicales. Comment contacter les

Ne pas être syndiqués, cela veut dire que les jeunes ne compteront pas sur les directions syndicales pour démarrer les luttes, et cela veut peut-être dire qu'on ne les arrêtera pas si facilement.

Même si les attaques du pouvoir se font de manière localisée, elles sont toutes dans le même sens, très cohérentes et... il y en aura finalement pour tout le monde. Alors, si quelque part la poste bouge, BOUGEZ AVEC LA POSTE !

Tours, 12 février 87

Gardons la forme

Rencontres nationales des associations issues de l'immigration et des associations de solidarité

La 3ème rencontre s'est déroulée à Marseille les 17 et 18 janvier. Deux commissions ont fonctionné :
— Commission « Charte »,
— Commission « Ripostes ».

COMMISSION « CHARTE »

Nous avions, dans C.A. n° 61, publié le projet de charte des associations issues de l'immigration et des associations de solidarité réunies à Lille les 1er et 2 novembre 86. Pour le droit de vivre en France, une nouvelle revendication a été émise à Marseille, à savoir : « *Le droit de vote avec pour objectif l'obtention du droit de vote au niveau local et régional* », qui s'ajoute donc aux 7 autres revendications déjà publiées dans C.A. :

— Renouvellement sans condition des titres de séjour,
— Droit de séjour sans condition,
— Droit absolu à la vie familiale,
— Statut autonome pour la femme immigrée,
— Droit à la libre circulation,
— Droit à l'asile politique,
— Libre choix de la nationalité.

Quant aux nécessités pour l'égalité des droits, les participants de la rencontre de Marseille ouvrent un débat devant aboutir à une définition nouvelle de la citoyenneté « *qui ne doit pas être surbordonnée à des critères de nationalité et d'origine ethnique* ».

Pour eux : « *la notion de nouvelle citoyenneté doit être définie en tenant compte de 3 points de convergence avec d'autres exclus de cette société :*

1) La dimension internationale : L'immigration provient des pays et des zones anciennement colonisés et nous avons, par conséquent des responsabilités de citoyen à prendre sur cette question,

2) La dimension de classe : Si l'immigration subit aujourd'hui des discriminations, c'est que nous sommes des travailleurs et que nous sommes d'origine ouvrière, et nous avons des responsabilités de citoyen à prendre vis-à-vis des autres citoyens français,

3) Dimension du combat pour une autre société : malgré les bonnes volontés, la société française est bloquée (politiquement et constitutionnellement) et, par conséquent, nous avons des responsabilités de citoyen à prendre dans le cadre de ce combat pour une alternative démocratique ».

N'étant pas présents à cette rencontre de Marseille, nous ignorons tout du contenu « *du combat pour une alternative démocratique* », nous aurons très certainement l'occasion d'y revenir !

Mais l'initiative prise par les associations Texture et Miroir de Lille revendiquant une carte de citoyen pour tous nous apparaît comme étant actuellement la meilleure réponse concernant le code de la nationalité actuellement en débat (voir encart). Nous vous invitons donc à prendre contact avec ces 2 associations.

En terme de propositions, la commission « Charte » a débouché sur :

« ● *L'idée de mettre en place, dans chaque localité, des comités de diffusion et des débats autour du projet de charte, l'objectif étant de permettre une participation au débat du maximum de personnes et d'associations,*

● *La proposition de réunir, d'ici la réunion d'Angers (9 et 10 mai 87), l'ensemble des contributions individuelles ou d'associations sur la question de la "nouvelle citoyenneté".* »

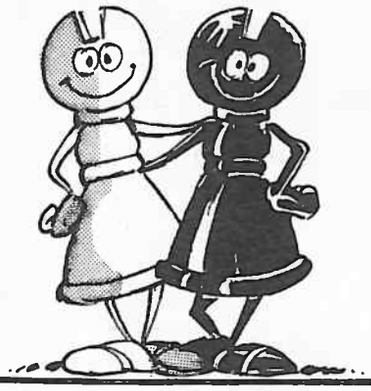

COMMISSION « RIPOSTES »

En ce qui concerne la résistance aux expulsions, les débats ont fait une nouvelle fois ressortir que le travail est essentiellement local. Toutefois, pour que celui-ci puisse se réaliser, il faut une formation juridique et une information régulière sur les expériences de chacun.

C'est ainsi que des réunions de formation régionale auront lieu sur demande. Celles-ci sont à programmer en contactant le Conseil des associations des immigrés de France, 46, rue de Montreuil, 75011 Paris.

Tél. (16.1) 43.72.75.85.

« *Malgré le caractère essentiellement local du travail anti-expulsions, la commission a considéré qu'une initiative commune, d'ampleur nationale, devait être envisagée. L'idée des "Etats généraux de l'Immigration" a été retenue (automne 87). La commission propose que cette idée soit le thème essentiel des débats de la réunion d'Angers, au sortir de laquelle la mobilisation effective pour les Etats généraux devrait se mettre en place.*

Par ailleurs, deux autres points ont été soulevés lors de cette commission :

- le maintien de la mobilisation sur les centres de rétention avec, comme proposition, une journée de mobilisation commune dans chaque localité, le 4 avril 1987.

- les réseaux de planques, en rappelant qu'il s'agit là d'un travail délicat à réaliser localement ».

Reims, le 12/2/87

UNE CARTE DE CITOYEN POUR TOUS

La lutte de l'immigration pour ses droits légitimes se heurte, depuis bien des années, au faux débat politique droite / gauche. Que Fabius et Chirac soient, sur cette question, "d'accord sur l'essentiel" est significatif.

Partout, la notion de droit est rattachée à la notion de nationalité. Encore récemment, avec le projet de loi sur le Code de la nationalité, c'est toujours la même logique d'exclusion qui se poursuit. Il nous faut briser les termes de ce débat et mettre en avant, partout où nous sommes, d'autres critères à l'attribution des droits. Ceux-ci ne doivent pas, pour nous, être rattachés au critère de la nationalité, mais bien à celui de la citoyenneté.

Cette revendication de citoyenneté, nous devons commencer à la faire avancer. C'est pourquoi les associations Texture et Miroir ont décidé de *mettre en circulation une carte de citoyen* marquant symboliquement notre volonté d'"*égalité des droits quelle que soit la nationalité*".

Que tous utilisent cette carte dans leurs démarches, lors de contrôle d'identité, etc.

Pour toute information complémentaire sur cette campagne (tracts, affiches, badges, autocollants, etc.), contactez l'association Texture ou l'association Miroir.

Dès à présent, passez vos commandes de cartes, tampons et timbres.

Que cette campagne régionale devienne, par votre mobilisation, une véritable campagne nationale !

Association MIROIR
22/23, rue Leverrier
59100 ROUBAIX

Association TEXTURE
37/39, rue des Sarrazins
59000 LILLE
Tél. 20.04.64.51

Gardons la forme

HALIM, VICTIME DU CODE DE LA NATIONALITÉ !

Le courant anti-raciste (dans ce qu'il a de plus large) a toujours été divisé sur la notion de « bons » et de « mauvais » immigrés, les critères allant de l'entrée clandestine sur le territoire jusqu'aux divers degrés de délinquance. C'est, entre autres, ce différend qui a permis à la gauche de mener une politique anti-immigrés et raciste pour, au nom du réalisme, limiter l'entrée clandestine en France d'étrangers. Aujourd'hui, la droite ne fait que reprendre le flambeau, son premier projet du Code de la nationalité étant une exploitation directe de la dissociation bons et mauvais immigrés, mais cette fois-ci suivant leur bonne « conduite » ou leur bonne « morale ».

Il est aujourd'hui spectaculaire mais surtout très important pour le mouvement de voir se développer des luttes n'hésitant pas à soutenir les « mauvais » immigrés. Ainsi le SALB à Lyon, avec le Père Delorme de la CIMADE, organisent le soutien et le retour clandestin des expulsés.

A Caen, le comité de soutien au retour et à la naturalisation d'Halim Thakaoui ne veut pas cacher qu'Alim était délinquant et, plus tard, toxicomane (donc encore un « mauvais immigré ») pour mener sa campagne de mobilisation. Cette campagne peut être d'autant plus importante que le premier projet du Code de la nationalité prévoyait le refus aux délinquants.

HALIM, DÉLINQUANT ET APATRIDE

Halim T. est arrivé en France à l'âge de 6 mois. Depuis qu'il a une douzaine d'années, il a traversé les différentes structures réservées aux jeunes délinquants. En mars 1984, Halim a 19 ans, il vient de purger une peine de 10 mois de prison pour usage de stupéfiants et à sa sortie un arrêté d'expulsion l'attend. Pas d'erreur, c'est bien la gauche qui veut son expulsion au nom de la menace à la sûreté de l'Etat. C'est au nom de ce même principe que sont expulsés les « terroristes », dont les Basques. Au-delà de l'évidente disproportion dans les mesures répressives, on peut y voir l'acharnement de la justice et de la police locale contre ce jeune qui, en plus de ne pas vivre dans le « droit chemin », avait à payer la couleur de sa peau.

Néanmoins, un sursis à exécution concernant son expulsion sera obtenu in-extrémis. Pourtant, Halim est retombé pour le casse d'une pharmacie. Il est à nouveau condamné à un an de prison ferme pour usage de stupéfiants (peine maximum) et 5 ans d'interdiction du territoire.

1986, Halim a plus de 20 ans, il est enfermé mais n'a pas été naturalisé français. Il a donc la nationalité algérienne, et pourtant il ne parle pas la langue, il n'y a vécu que les 6 premiers mois de sa vie. Ses parents vivent en France ainsi que ses sœurs qui ont la nationalité française. Il a pourtant fait des démarches pour obtenir la naturalisation ***à laquelle il a droit !*** Mais son dossier n'a jamais été ouvert. Cette pratique de l'obstruction administrative n'est pas isolée, surtout quand il s'agit d'immigrés, mais s'ajoute à l'acharnement des représentants de l'ordre, quel que soit leur niveau, contre Halim.

Au-delà du cas d'Halim, il est urgent de rappeler que l'obstruction administrative fait partie de l'arsenal des pratiques anti-immigrés et racistes orchestrées par les pouvoirs publics et certains de leurs sous-fifres. Ainsi, il est des services dans certaines préfectures où les immigrés ont beaucoup plus de mal qu'ailleurs à régler même de simples formalités administratives...

L'ENLÈVEMENT D'HALIM

Juillet 86, Halim est retiré de l'hôpital psychiatrique où il est depuis 8 mois pour retourner en cellule. Il a alors quasiment fini de purger sa peine. Fin juillet, alors qu'il ne lui restait plus que 15 jours de prison à faire, Halim est enlevé par la police française et mis dans un avion pour l'Algérie. Il raconte lui-même son enlèvement dans une lettre envoyée depuis l'Algérie : « *Dans la nuit du 27 au 28 juillet 86, j'ai été réveillé par 5 gardiens qui me tenaient par les bras et les jambes, j'avais un chiffon dans la bouche, ils m'ont bâillonné pour ne pas que je crie. Ils m'ont emmené jusqu'à la porte de sortie de la prison où j'ai vu le*

directeur qui m'a signifié que j'avais eu 25 jours de grâce. J'ai refusé de signer la feuille, puis 3 inspecteurs sont arrivés et ils m'ont emmené dans une 305 jusqu'à Orly. Il était 3 h du matin. A 8 h 1/4, avec les menottes et ces trois inspecteurs, j'ai pris l'avion.

A Alger, j'ai été conduit au poste de douane. Ils m'ont demandé si j'étais dangereux car j'étais en compagnie de trois inspecteurs français. Je leur ai répondu : non, je ne suis qu'un usager de stupéfiants.

J'ai été conduit jusqu'à un poste de police à Alger où je suis passé au fichier (photos, empreintes, etc.).

Je n'avais aucune adresse sur moi car la maison d'arrêt n'a pas permis que je parte avec mes affaires... Départ en jogging et chaussons... ».

Deux jours après, Halim est condamné à 6 mois pour vagabondage. Quelques jours de prison, puis 25 jours d'hôpital psychiatrique. Retour en prison, puis mise en liberté. Depuis, c'est l'errance. Toutefois, le hasard lui a permis de rencontrer un inconnu qui tente de l'aider à tenir le coup en attendant sa naturalisation.

Néanmoins, Halim connaît aujourd'hui de sérieux problèmes de santé qui peuvent être le contre-coup de l'arrêt brutal de sa cure de désintoxication interrompue juste avant son expulsion. Encore un élément difficilement acceptable dans le dossier d'Halim.

UN SOUTIEN A HALIM

L'équipe de travailleurs sociaux de prévention spécialisée qui était en contact avec lui a entamé dès son expulsion (1) toute une série de démarches auprès de la presse, des autorités locales, mais aussi plus haut : jusqu'au président de la république.

L'avocat tente un recours qui n'aura pas le temps de déboucher avec l'expulsion. Il déclarera alors : « J'ai été trompé, Halim a été victime d'une machine qui a agi derrière lui, derrière son défenseur. Quand on voit ça, on n'est pas fier du fonctionnement des institutions. J'avais normalement le temps de faire des recours. Ça n'aurait peut-être pas empêché l'expulsion, mais au moins permis de réfléchir encore. »

Le recours au Conseil d'Etat suit son cours, sans qu'aucune échéance ne soit perceptible. De plus, l'aide judiciaire a été refusée à Halim deux fois de suite. (Belle constance dans l'acharnement contre lui).

Finalement, les travailleurs sociaux sont appelés à une réunion d'info des personnalités politiques ou d'associations locales, ainsi que la Ligue des droits de l'homme (qui ne s'est pas déplacée) CSEV, CSF et le collectif antiraciste.

Ainsi naîtra autour d'un noyau de militants antiracistes et de militants d'associations de quartier, le comité de soutien au retour et à la naturalisation d'Halim T.

Il a été clair dès le début qu'en aucun cas ne devait être caché le passé d'Halim, sous prétexte de faciliter la mobilisation.

Halim n'est pas un modèle de martyr du racisme dont le soutien pourrait être motivé par la seule pitié ou la charité. Et pourtant Halim a subi au moins autant si ce n'est plus que les autres immigrés la politique raciste et le racisme au quotidien et tout particulièrement celui des chiens de garde de l'Etat. Nous devons élargir le soutien et arracher aux pouvoirs publics le droit à Halim d'obtenir la nationalité française à laquelle il a droit, même s'il a été délinquant puis toxicomane. Ainsi la preuve sera faite que nous refusons un code de la nationalité qui serait l'occasion, d'une manière ou d'une autre, d'opérer un tri (moral) chez les étrangers.

Et si la naturalisation d'Halim devenait un des symboles de cette lutte ?

COURRIER DES LECTEURS

RECTIFICATIF

Bonjour,

Dans votre numéro de décembre 86 vous publiez un papier "interview" sur la **contraception** où le Mouvement français pour le planning familial est mis en cause.

En effet, on relate des pratiques contestables dans un "Planning" de Bois l'Abbé. Or, le M.F.P.F., mouvement militant et féministe que vous connaissez bien, n'a pas de centre de planification à Bois l'Abbé. Nous pensons qu'il s'agit d'une confusion fréquente que nous tenons à éclaircir.

Centre de Planification : terme générique qui désigne un centre où on peut obtenir une contraception.

Planning familial : Nom raccourci du Mouvement français pour le planning familial - Association loi 1901 qui, pour atteindre ses objectifs, assure en outre la gestion de centres de planification, une vingtaine dans toute la France.

Pour rétablir un peu les faits, nous vous proposons de venir participer à une permanence d'accueil dans notre centre du Rhône où, vous le constaterez, la contraception, ce n'est surtout pas un cours de sciences naturelles.

Pour le M.F.P.F.
Claire LEERS - *Documentaliste*

Chers compagnons,

La présentation de C.A. est excellente et ne devrait donc pas être changée.

En ce qui concerne les articles, j'aimerais en trouver plus souvent qui traitent de sujets historiques en rapport avec notre conception communiste libertaire, ainsi que d'autres qui soient relatifs aux idées théoriques et aux actions pratiques de l'Organisation communiste libertaire en tant que telle. Tout en étant fermement attaché à la Fédération anarchiste, dont je suis membre cotisant, je vous considère comme partie intégrante du courant anarchiste français et c'est pourquoi ce que vous pensez et ce que vous faites m'intéresse et suscite ma sympathie.

Je souhaiterais enfin, si c'est possible, que les rédacteurs du journal évitent d'utiliser des termes franglais à tout propos, cessent d'abuser des abréviations argotiques telles que *orga* pour organisation et ne se croient pas obligés, sous prétexte d'anti-impérialisme, d'écrire d'une manière à la fois insolite, exotique et fantaisiste le nom de pays ou de peuples en lutte pour leur libération. Pourquoi, par exemple, *Kanaky* au lieu de Canaquie, *Kampuchea* au lieu de Cambodge ?

Jan

KAZAKHSTAN : LES KAZAKHS CONTRE GORBATCHEV

Les émeutes qui se sont déroulées en décembre dernier à Alma-Ata, la capitale du Kazakhstan, ne sont pas un fait isolé dans l'histoire de l'URSS, mais s'inscrivent dans les mouvements de lutte que mènent depuis 70 ans les minorités nationales contre le colonialisme et la russification que leur impose le pouvoir central de Moscou (1).

Pour comprendre ces dernières manifestations il est nécessaire de retracer rapidement l'histoire de la colonisation de cette république de l'URSS et de rappeler les mesures prises depuis deux ans par la nouvelle équipe au pouvoir sous la direction de Gorbatchev, mesures visant à accentuer la russification des minorités nationales.

Le limogeage de Kounaev, premier secrétaire du PC Kazakh, vieux stalinien converti au brejnevisme, et son remplacement par un russe, n'expliquent pas à eux seuls les derniers événements (2).

KAZAKHSTAN - REPÈRES

- **Capitale : ALMA-ATA**
- **Superficie : 2.717.000 km² (URSS : 22,4 millions de km²)**
- **Population : 16 millions d'habitants**

dont :
Kazakhs : 5,6 millions (35 %)
Russes : 6,4 millions (40 %)
Autres nationalités
(Biélorusses, Ukrainiens, Ouzbeks,...) : 4,0 millions (25 %)

Le Kazakhstan est l'une des 15 républiques fédérées de l'URSS et devrait à ce titre posséder « le droit de se séparer librement de l'URSS » prévu par la constitution soviétique.

LE JOLI TEMPS DES COLONIES

Regroupant seize millions d'habitants, le Kazakhstan est l'une des républiques fédérées de l'URSS les plus peuplées, et la seconde de par sa superficie (2 717 000 km²), après celle de Russie. Le Kazakhstan appartient au groupe des cinq républiques d'Asie centrale dans lesquelles les populations autochtones sont de tradition musulmane (3).

La colonisation russe y est vieille de plus de deux siècles. Dans les premières années qui ont suivi la révolution, de nombreuses révoltes se déroulèrent et l'Armée rouge dut renverser un gouvernement kazakh qui réclamait l'indépendance.

Au début des années 30, la sédentarisation des peuples nomades qui a accompagné la collectivisation agricole forcée, et la famine organisée par Staline pour briser les résistances, ont coûté un million de vies au peuple kazakh, soit un quart de sa population totale de l'époque.

Au milieu des années 50, la colonisation connut un bond en avant avec la campagne de défrichement des « terres vierges » lancée par Krouchtchev. Ce défrichement inconsidéré des steppes provoqua en quinze ans l'apparition de 3 millions d'hectares de désert de sable. Cette opération fut accompagnée par l'arrivée massive de travailleurs russes, biélorusses et ukrainiens. Cette politique de russification des populations fut accentuée au cours des années suivantes.

«LA REVOLUTION, CAMARADES, CONTINUE!»

(.M. Gorbatchev)

Les émeutes de décembre dernier ne sont pas les premières manifestations importantes auxquelles le Kremlin doit faire face au Kazakhstan.

● Au mois d'octobre 1959 à Témir-Taou plusieurs milliers de jeunes travailleurs de nationalités différentes, manifestent, pillent les magasins, élèvent des barricades et affrontent la milice, pour protester contre leurs bas salaires, leurs mauvaises conditions de travail, de logement et d'approvisionnement. Les émeutes ne cessent qu'avec l'intervention de l'armée qui massacre plusieurs centaines de personnes. C'est à la suite de ces événements que le premier secrétaire du PC kazakh, d'origine russe, fut limogé et remplacé par le Kazakh Kounaev, viré à son tour en décembre dernier (4).

● Vers le début des années 60, des groupes de militants nationalistes auraient mené des actions de lutte armée contre certaines régions du Kazakhstan.

● En juillet 1979 à Tsélinograd (ville de 170.000 habitants), des centaines d'étudiants manifestent contre le projet du pouvoir de créer au Kazakhstan un territoire autonome qui devait regrouper les Allemands de la Volga déportés par Staline dans diverses régions d'Asie centrale. Cet afflux de population aurait encore diminué la part minoritaire que les Kazakhs représentent par rapport à la population totale de leur république.

● Début 1980 à Alma-Ata, les funérailles de soldats Kazakhs tués en Afghanistan se termine par une émeute réprimée par l'armée qui tire sur la foule. Les autorités refusaient que ces soldats soient enterrés selon le rite musulman.

Dinmuhammed Kounaev le musulman

GORBATCHEV INTENSIFIE LA RUSSIFICATION

Le XXVIIeme congrès du PCUS qui s'est réuni en mars 1986 a décidé une accélération de la russification des peuples allogènes.

Dans le domaine de la langue, le congrès a choisi de promouvoir *"une nouvelle extension et l'amélioration qualitative de la connaissance du russe, en particulier dans les zones rurales d'Asie centrale"*. Un choix qui se traduit par le développement des écoles de langue russe au détriment de l'enseignement dans la langue locale. Parmi toutes ces minorités nationales de l'URSS, les Kazakhs sont parmi celles qui ont su le mieux conserver leur langue qui reste aujourd'hui parlée par la quasi-totalité d'entre-eux. Mais, parallèlement les Kazakhs font partie des minorités nationales les plus bilingues puisque plus de 40% parlent le russe. Dans les autres républiques d'Asie centrale, cette part ne dépasse jamais les 20%.

Dans le domaine de la russification des populations, le congrès a décidé de *"développer l'échange des cadres ouvriers et spécialistes entre les républiques"*. Cette décision devrait accentuer l'afflux des populations russes, biélorusses et ukrainiennes au Kazakhstan ainsi que l'émigration et le déracinement de nombreux Kazakhs vers d'autres républiques qui sont, depuis longtemps, minoritaires dans leur république (ils ne représentent plus qu'environ 35% de la population alors que les russes représentent plus de 40%) et qui ont déjà une forte communauté émigrée dans d'autres républiques, notamment en Russie.

Enfin dans le domaine religieux Gorbatchev appelait dans une déclaration faite à Tachkent en novembre dernier, à intensifier la lutte contre l'Islam: *"Nous devons être particulièrement intransigeants à l'égard des communistes et des hauts représentants de l'Etat qui défendent en paroles nos idéaux mais qui, dans la réalité, encouragent des vues arriérées et participent eux-mêmes à des cérémonies religieuses"*. Le Kremlin envisage donc d'accentuer la répression contre l'Islam qui connait, depuis l'invasion de l'Afghanistan, un regain important d'activités et échappe de plus en plus au contrôle du clergé officiel qui collabore avec le pouvoir (5).

UN DÉBUT DE PURGE

Depuis la nomination de Gorbatchev au sommet de l'Etat, en mars 1985, des purges d'une ampleur jamais connue depuis les années 30, ont permis à la nouvelle direction, sous couvert de lutte contre la corruption, de faire le ménage parmi les responsables restés fidèles à la politique brejnévienne. Parmi les républiques d'Asie centrale, le Kazakhstan avait été jusqu'ici à peu près épargné (6).

Le limogeage de D. Kounaev, premier secrétaire du PC du Kazakhstan depuis 1964, marque le début de la purge au sein de l'appareil politique local. D. Kounaev était un authentique représentant de la bureaucratie kazakh de formation stalinienne. Entré au Parti en 1939 à 27 ans, il fait partie des cadres techniques puis politiques nationaux qui apparaissent au lendemain des purges staliniennes qui ont détruit toute l'élite nationale de la période post-révolutionnaire. Sous Staline il fait carrière dans l'appareil d'Etat et ne passe dans celui du Parti qu'au début des années 60. En mars 1960, il est nommé à la tête du PC Kazakh à la place du Russe Beliaev qui n'avait pas su faire face aux émeutes ouvrières de Témir-Taou. Après un intermède de quelques mois en 1963, il redevient premier secrétaire en 1964. En 1971 il accède à la position privilégiée de membre du Politburo du PCUS sous la direction de Brejnev.

C'est donc le remplacement du Kazakh D. Kounaev à la tête du PC du Kazakhstan, par G. Kolbine, tenant de la ligne gorbatchévienne, **de nationalité russe**, qui sert de détonateur à l'explosion de mécontentement de la jeunesse kazakhe.

Guennadi Kolbine le Russe

TROIS JOURS D'ÉMEUTE A ALMA-ATA

Les émeutes qui se sont déroulées à Alma-Ata (ville d'un million d'habitants) du 17 au 19 décembre dernier montrent que la jeunesse kazakhe n'est pas prête à accepter sans broncher les nouvelles attaques du pouvoir central menées par Gorbatchev depuis deux ans. Plusieurs milliers de jeunes étudiants et ouvriers et d'enseignants ont manifesté pendant trois jours dans les rues de la capitale, s'attaquant à certains symboles de l'occupation russe (incendies de bâtiments et de véhicules). L'agitation n'a pris fin qu'à la suite d'une très violente répression. Les affrontements auraient fait une quizaine de morts parmi les manifestants et plusieurs parmi les forces de l'ordre, et ont été suivies de très nombreuses arrestations (7).

« CONTRE L'OPIUM RELIGIEUX »

Extraits d'un article paru dans le journal soviétique Pravda Vostoka du 2 septembre 1986

« L'indifférence d'une certaine partie des communistes envers les manifestations de l'Islam et d'autres religions encore, mérite une vive désapprobation ; la responsabilité des membres du parti quant au niveau de la propagande athée et à l'instauration des nouvelles cérémonies soviétiques doit s'accroître.

Les décisions du XXVIIe Congrès du PCUS et les exigences des statuts du parti incitent à mener une lutte décisive envers toute manifestation de l'idéologie bourgeoise, de la psychologie imprégnée de la notion de propriété privée, des superstitions religieuses et d'autres opinions et habitudes incompatibles avec le mode de vie socialiste, ce sont des obligations strictes pour tous les membres du PCUS. (...)

Il est indispensable d'étudier profondément et sous tous les aspects, l'essentiel des rites et cérémonies. L'important est de séparer les bonnes traditions des habitudes remplies de contenu religieux et cela il faut le faire en utilisant la méthode de persuasion, ainsi qu'en employant d'autres méthodes, afin que les gens changent d'avis. (...) »

Traduction : ICI MOSCOU n° 6 (nov.86)

Dans les jours qui ont suivi, les autorités de la république ont été durement accusées d'indifférence à l'égard des besoins de la population et la direction du PC Kazakh a décidé de prêter plus particulièrement attention à la jeunesse et à « son éducation internationaliste ». Entendez russification ! Le nouveau premier secrétaire, G. Kolbine, a dressé un bilan très sévère de la gestion de son prédécesseur et a commencé la purge de l'appareil politique local.

IMAGE DE MARQUE

Le but ultime poursuivi par les équipes dirigeantes qui se sont succédées au Kremlin, a toujours été de fondre toutes les minorités nationales (8) en une seule communauté, le **peuple sociétique**, dominée par la culture russe et dans laquelle auraient disparu les spécificités nationales. Malgré les déclarations régulièrement optimistes affirmant que de nombreux progrès sont réalisés dans cette voie, il semble que les peuples de l'URSS, après soixante dix ans de russification intensive, n'ont toujours pas bandonné leurs revendications concernant la conservation de leur culture et de leur territoire, leur autonomie, leur indépendance.

Si les émeutes du Kazakhstan sont les premières connues contre la politique des nationalités menée par Gorbatchev, elles font suite à une impressionnante série de manifestations importantes de résistance à la russification que doivent affronter chaque année depuis 1980 les autorités de Moscou dans de nombreuses républiques (9).

Pour améliorer son image de marque en Occident et rallier à sa politique une partie de l'intelligentsia dissidente, Gorbatchev a fait depuis quelques mois plusieurs gestes spectaculaires en libérant certains dissidents parmi les plus connus (Chtcharanski, Orlov, Sakharov,..), et en désserrant un peu l'étau qui étouffait toute expression artistique, dans les domaines de la littérature, du cinéma, de la peinture.

Mais parallèlement à ce « libéralisme » limité qui tolère l'expression de quelques voix critiques, **individuelles** et donc plus facilement contrôlables et récupérables, le Kremlin poursuit la répression de militants nationalistes et religieux, complète l'arsenal législatif qui permet d'accentuer le contrôle policier des populations et écrase dans le sang les mouvements de luttes **collectives**, ouvrières ou nationales, qui peuvent remettre en cause le capitalisme d'Etat et l'impérialisme du régime de Moscou. ~~Les~~

Les sanglantes répressions du mouvement de révolte des conscrits Tchétchènes qui refusaient de partir pour l'Afghanistan en juin 85 (10), de la grève des travailleurs estoniens à Tchernobyl en juin dernier (11) et des manifestations de la jeunesse kazakh en décembre, n'en sont que les premières illustrations connues.

On voit ainsi se dessiner la nouvelle stratégie que le Kremlin met progressivement en place pour faire face aux différentes dissidences et oppositions.

NOTES

(1) *Courant Alternatif* a publié un dossier sur les luttes de libération nationale en URSS paru dans les numéros 56 et 57.

(2) Au cours des décennies précédentes le Kremlin avait mis progressivement en place dans les quinze républiques fédérées, un système unifié depuis 1978, qui consiste à attribuer le poste de premier secrétaire des PC nationaux à un autochtone (pour ménager les sensibilités nationales), mais à confier le poste de second secrétaire à un Russe, représentant dévoué du pouvoir central de Moscou. Ce dernier détient le pouvoir réel et contrôle les agissements des PC nationaux.

(3) Les Musulmans représentent aujourd'hui environ 16 % de la population totale de l'URSS (45 millions sur 280 millions). On prévoit, compte tenu de leur taux de croissance (le plus élevé de l'URSS), qu'ils seront 100 millions en l'an 2000, soit près du tiers de la population totale. Ces peuples riquent dans les décennies à venir de donner les plus graves soucis aux gérants du Kremlin.

(4) Sur ces événements, lire la brochure OCL *"Trente ans de luttes ouvrières en URSS. (1953-1983)*.

(5) Sur les répercussions de la guerre en Afghanistan dans les républiques d'Asie centrale, et sur la communauté musulmane en URSS, lire C.A n° 53 et 57.

(6) Dans la République d'Ouzbékistan plusieurs milliers de responsables du Parti, des syndicats et de la Presse, ont été limogés en 1985 ; dans la république de Turkménie une purge sans précédent a sanctionné les deux tiers des responsables du PC.

(7) Une enseignante ayant participé aux événements a été condamnée à cinq ans de prison et à cinq ans supplémentaires d'interdiction professionnelle. Il faut s'attendre dans les mois à venir à de nombreuses autres condamnations.
(début février un des manifestants Kazakh a été condamné à 10 ans de camp).

(8) Il en existe une centaine vivant sur le territoire de l'URSS.

(9) Des manifestations ont eu lieu au Kazakhstan, en Lituanie et en Estonie en 1980 ; en Géorgie, en Ukraine, en Estonie et en Assélie du nord en 1981 ; en Lituanie et en Estonie en 1982 ; en Géorgie en 1983 ; en Arménie et en Estonie en 1985.

(10) « En juin (1985), à Astrakan (Russie), un conflit a éclaté entre les conscrits arrivés du Caucase du nord dans cette ville (principalement des Tchetchènes), et le commandemant militaire qui leur avait annoncé qu'on leur préparait un départ vers l'Afghanistan. Les jeunes Tchetchènes refusèrent catégoriquement ce départ en expliquant qu'ils ne désiraient pas se battre et donc tuer leurs coreligionnaires musulmans. Au cours d'un affrontement brutal, dont l'issue fut résolue par l'armée, il y eut des tués et des blessés des deux côtés, évidemment pas en proportions égales » (*Cahiers du Samizdat* n° 123 nov. déc. 86)

(11) Sur ces grèves, lire « URSS : le rouge et le vert », CA n° 63.

Bernard L. (15/01/87)

NICARAGUA: QUELQUES IMPRESSIONS DE VOYAGE

NOVEMBRE 1986

Dans Courant Alternatif n° 26 et 27, deux articles relataient l'opposition entre la culture indienne Miskitos, avec son caractère et ses exigences particulières, et la volonté du Front sandiniste d'intégrer les populations indiennes dans un processus productiviste de modernisation à l'occidentale, d'inspiration marxiste-léniniste.

Certains articles (n° 55 et 61 notamment) d'un copain des Brigades internationales de soutien dénonçaient toute critique de l'action des sandinistes comme un soutien implicite à Reagan et aux « contras » ! De fait, le refus de toute critique équivaut à un blanc-seing au crédit du Front sandiniste : « Tout le monde il est beau, tout le monde il est révolutionnaire ! » La commission journal chargée de la critique du n° 61 (cf. « Comment fonctionne C.A. ? ») a fortement mis en cause un tel manque de nuance sur un sujet qui est tout, sauf simpliste.

Un militant impliqué depuis plusieurs années dans les mouvements sociaux en Amérique latine a envoyé à Courant Alternatif les quelques notes qui suivent : enjeux, rapports de forces, état de la société latino-nicaraguayenne...

Notre avion venant du Nicaragua fait escale à Panama ; il repartira avec 5 heures de retard, car ils sont en train de le repeindre ! C'est sérieux, c'est l'imprévu sud-américain... Alors j'en profite pour commencer à vous parler de mon séjour au Nicaragua.

Dans ma première lettre je vous racontais un peu mon arrivée, de nuit, à Managua, l'invitation spontanée et chaleureuse, cette même nuit, à une fête bien « arrosée » entre voisins d'un quartier très pauvre du sud de la ville, puis notre assistance le lendemain à la manifestation, place de la Révolution, du 25ème anniversaire du Front sandiniste, avec la participation de la moitié des habitants de la ville, la fête toute la nuit suivante, les conversations que j'ai pu avoir ensuite avec les gens du quartier...

Après ces trois jours de fêtes et de discussions, je me suis mis au « travail »... J'étais venu pour comprendre un peu ce qui se vivait ici, au Nicaragua, sans aucune illusion bien sûr sur cette compréhension, car trois semaines c'est beaucoup trop court. Je voulais commencer à comprendre ce que l'on appelle ici la « Révolution sandiniste », le « processus révolutionnaire ». La question essentielle que l'on peut se poser est la suivante : si on appelle « processus révolutionnaire » une véritable prise de pouvoir par les travailleurs, femmes et hommes, urbains et ruraux, dans quel sens va la « révolution sandiniste » ?

Répondre à cette question nécessite d'éviter le dogmatisme ou le schématisme et de comprendre cette prise de pouvoir populaire comme un processus, complexe, qui s'inscrit dans un contexte international entièrement hostile, dominé par le capitalisme mondial et ses impérialismes concurrents. Si Reagan envoie ses tonnes d'armes aux « contras » ce n'est pas seulement pour combattre le régime sandiniste, c'est aussi pour éviter que l'exemple nicaraguayen ne puisse être imité par les travailleurs d'Amérique centrale et d'ailleurs (y compris aux USA). C'est aussi pour combattre l'influence de son concurrent soviétique. Il s'agit donc d'une situation et d'une guerre dont les enjeux sont internationaux.

Entreprise agricole étatique "Carlos Parrales". 30000 hectares, 350 ouvriers agricoles. Département de Matagalpa.

Mon deuxième objectif, plus concret, était de prendre des contacts pour établir si possible, maintenant ou plus tard, quelques propositions de solidarité entre des groupes nicaraguayens et européens à la base (coopératives, etc.)*

Je voudrais dire tout d'abord que bien qu'étant venu au Nicaragua sans y être invité ni connu, j'ai pu me rendre partout où j'ai voulu sans avoir été une seule fois méprisé (par racisme « anti-gringo » entretenu dans tous les autres pays d'Amérique latine). Et pendant ces trois semaines (intenses...) pas une seule fois un policier, militaire ou milicien ne m'a suspecté ou contrôlé. Quelle bouffée d'oxygène après avoir travaillé pendant trois ans en Amérique du Sud tant déchirée par la violence, ou la France..., son racisme et sa police omniprésente et suspicieuse, agressive. Ici, de plus, les gens m'ont toujours accueilli chaleureusement, invité (à revenir), aidé, répondu, etc. Les discussions furent parfois très contradictoires mais toujours chaleureuses.

J'ai donc commencé à rencontrer quelques personnes dont j'avais les adresses à Managua, pour essayer de me donner une idée plus ou moins générale du pays, de ce petit pays d'Amérique centrale, grand comme la Bretagne et qui compte 3 millions d'habitants, dont la moitié en zone rurale et 800 000 dans la seule capitale : Managua.

On peut dire que cette ville est le cœur du pays, ville détruite par un tremblement de terre en 1972 (10 000 morts), au centre non encore reconstruit : plusieurs dizaines d'hectares de champs en friches

* Une association internationale est en train de se créer pour susciter ce genre de solidarité à la base, sur plusieurs pays : écrire à Michel KAMPS - BP 1707 - 87000 LIMOGES.

où demeurent encore quelques ruines.

Les travailleurs de ce pays produisent essentiellement: coton, café, sucre, césame, bananes (exportation et marché intérieur), riz, maïs, haricots, légumes, viande, lait, huile, fromages, savon, bois, etc. (marché intérieur). C'est dire l'importance du secteur agricole et agro-industriel et la faiblesse du secteur industriel (où travaillent seulement 6 à 8% de la population active, contre 50% pour le secteur tertiaire : commerce, administration et services).

Les produits industriels sont donc importés (pétrole, moyens de transport, machines industrielles et agricoles, de nombreux produits industrialisés de consommation, etc.).

Ce déséquilibre, entretenu par les régimes politiques dictatoriaux d'avant 1979, a considérablement favorisé la dépendance étrangère, notamment nord-américaine. Après l'insurrection populaire et sandiniste de 1979, l'Etat nord-américain a décidé, en 1981, l'embargo économique par rapport au Nicaragua (suspension totale des importations / exportations), ce qui fut dramatique pour l'économie du Nicaragua car ce pays «commerçait» (certes, à son détriment...) essentiellement avec les USA. De plus, depuis, le taux de change a aussi chuté: 60 cordobas pour un dollar en 1979, 3000 en 1986!

La guerre économique est donc très aigüe, principale préoccupation des Nicaraguayens et de leurs amis, après l'agression proprement militaire des mêmes USA qui arment, équipent et conseillent ou assistent de plus en plus environ 20000 «contras» aux frontières entre le Honduras et le Nicaragua principalement. Ces «contras» sont pour la plupart des anciens militaires somozistes. Ceux-ci sont donc des mercenaires, sans aucun appui populaire; tous les jours ils menacent, attaquent, brûlent et tuent. Le pays est donc dans un état de guerre: 50% du budget de l'Etat est consacré à la défense! L'armée populaire sandiniste (EPS) compte environ 50000 femmes et hommes, et les milices populaires plus de 150000, tous armés. Ces dernières sont constituées par les gens des quartiers (CDS: Comités de défense sandiniste), des usines et des coopératives agricoles ou entreprises d'Etat.

Ces deux situations (embargo économique et guerre ouverte) empêchent donc un développement économique suffisant pour le pays et engendrent une politique gouvernementale de guerre (rationalisation, rationnements, centralisation, censure, etc.).

Mais il faut dire aussi que l'inégalité sociale est toujours criante dans le pays: les grands bourgeois somozistes se sont enfuis en 1979, mais beaucoup sont restés. Ces derniers contrôlent encore 40% de l'agriculture d'exportation, 60% de l'agro-industrie, 30% de l'industrie manufacturière, le marché noir, etc. Alors que ceux-ci vivent dans le luxe — c'est très visible à Managua (demeures, voitures, personnel de service, etc.) —, une grande partie de la population vit vraiment dans la pauvreté, sinon la misère. Cela aussi saute aux yeux: misère, aumône, prostitution, etc., malgré la «solidarité» dont parle et que veut instaurer le Front sandiniste. J'ai vu des quartiers populaires où chaque famille, dans des maisons de planches et tôles, des milliers, avait à peine de quoi acheter sa nourriture, vivant au jour le jour. A la campagne, j'ai aussi rencontré de nombreuses familles paysannes dans la même situation. Autre exemple de contradiction sociale: le transport déficient bien que bon marché. Il n'est pas rare d'attendre un bus urbain une heure (et il arrive déjà archi-plein), alors que défilent devant nous camionnettes vides ou voitures neuves de la classe riche ou technocrate. De quoi se révolter!

"Ecole Pierre Grosjean, médecin français tombé (assassiné) par la «contra» en 1983".
Ecole près de Muymuy, département de Matagalpa.

Avec mon ami Edy, nous avons beaucoup discuté avec Elsa, rencontrée dans un café où plusieurs femmes cherchaient à se prostituer pour se nourrir et pour nourrir leurs enfants. Nous lui avons aussi rendu visite dans sa cabane de planches où elle vit avec ses 3 enfants, sans mari, sans ressources. Quelques jours plus tard, elle réussit à trouver un travail, comme serveuse dans un restaurant: 10 heures par jour plus 2 heures de transport : 20000 cordobas par mois... Sachant qu'un repas minimum pour une seule personne à la maison revient à 500 cordobas environ, calculez! Beaucoup de femmes travailleuses ne touchent même pas ce salaire (une femme de «nettoyage ou lavage» touche 15000 cordobas) et beaucoup vivent seules avec leurs enfants... Ce n'est pas du misérabilisme, c'est la réalité. J'ai beaucoup discuté avec Elsa, toujours révoltée contre les inégalités sociales ou salariales importantes qui persistent à grande échelle au Nicaragua. L'Etat le reconnaît mais dans les entreprises d'Etat, l'échelle des salaires est de 1 à 10...

POUVOIR POPULAIRE?

Cette situation de grandes contradictions, paradoxales à première vue avec les grands discours révolutionnaires, est justifiée par le Front et le gouvernement comme une étape inévitable du processus révolutionnaire, l'objectif essentiel de celui-ci étant le «pouvoir populaire».

A travers plusieurs débats, j'ai pu me rendre compte que, comme partout, s'opposent ici 3 conceptions de ce fameux pouvoir populaire. La classe bourgeoise dont j'ai déjà parlé en a une conception qui s'apparente à la «démocratie libérale» (le peuple vote, donc il a le pouvoir!).

Les deux autres conceptions se retrouvent et s'opposent parmi les travailleurs que j'ai rencontrés et au sein même du Front sandiniste (organisation politique, syndicats, CDS, etc.). La seconde conception est tout simplement la démocratie directe autant que possible et sur tous les plans : autogestion économique et planification par des délégués élus, autodétermination politique, pouvoir des organisations de base, etc. Cette conception du « pouvoir populaire » a engendré par exemple dès 1979 une multitude de coopératives agricoles et artisanales ainsi que la distribution des armes à la population (qui a les armes a le pouvoir), la création d'organisations de base ou coordinatrices où les délégués sont mandatés et « révocables à tout instant », etc. Pour les gens qui pensent cela, le FSLN ne doit être qu'une organisation politique unificatrice et impulsant ce processus de démocratie directe.

La troisième conception du « pouvoir populaire » est marxiste-léniniste : « Encore sous l'influence capitaliste, la majorité des travailleurs sont incapables de s'auto-déterminer, il leur faut donc un guide, un parti unique, décideur, planificateur, etc. ». Pour les tenants de cette conception bien connue, le FSLN doit être ce parti, à condition qu'il soit épuré des autres tendances... On connaît cela aussi, et les résultats.

Bien sûr, ce que j'écris là, bien que reflétant les discussions, est très schématique ; ces trois conceptions, qui sont trois tendances qui s'affrontent ou négocient, concrètement, à travers la réalité politique, économique, sociale et militaire du Nicaragua d'aujourd'hui, comportent toutes les nuances possibles ; c'est cette complexité, bien propre au pays, à son histoire, à sa culture, mais aussi au contexte national et international, qui me paraît le plus important.

Le Front sandiniste gère cette situation politique qu'il m'est impossible d'analyser plus à fond. Je peux simplement écrire ici quelques faits les plus visibles, comme éléments partiels. Par exemple, la structure politique est dite « démocratique » au sens où les députés du Parlement (législatif) et le président de la République (Daniel Ortega) sont élus au « suffrage universel » ; au sens aussi où tout un chacun peut encore entrer et participer activement dans les organisations de bases, sandinistes (parti, syndicats, CDS, milices, etc.) ou non (autres partis, syndicats, etc.). Sur le plan économique, les oppositions bourgeoises, « coopérativistes » et marxistes-léninistes sont plus concrètes : les uns poussent à la « libre entreprise », les autres à la démocratie directe réelle, les derniers enfin à l'étatisation politique et économique sous la direction du parti.

Cette situation complexe est engendrée par l'histoire du pays et son contexte international. L'insurrection des années 78/79 fut surtout motivée,

toujours selon les gens avec qui j'ai parlé, par une révolte populaire contre la faim, l'exploitation impérialiste et la dictature bestiale et impitoyable du dictateur Somoza et de ses sbires. Ce mouvement de masse et ses organisations visaient plus la destruction de ce système terriblement oppressif que la création consciente d'une société réellement autogestionnaire. Les luttes politiques, sociales et économiques, armées, étaient dispersées, anarchiques, mais elles furent peu à peu, dans les derniers mois avant l'insurrection « finale » de l'été 79, unifiées et dirigées par les forces politico-militaires de la guérilla sandiniste.

Cette guérilla, mais aussi tous les mouvements sociaux d'inspiration sandiniste ou non, rencontrèrent une répression sans pitié. Des milliers de militants, de femmes, d'hommes et d'enfants furent emprisonnés, torturés et assassinés (50 000). Les derniers jours de l'insurrection en juin et juillet 79 furent encore plus sanglants : bombardements aveugles des villages et des quartiers des grandes villes. Le Front sandiniste devenait ni plus ni moins qu'une avant-garde à laquelle il incombait la direction de la guerre et puis de la reconstruction socio-économique du pays. A cette époque, le Front, bien qu'ayant le plus large appui populaire, n'était encore qu'une petite organisation. Il impulsa alors la création des organisations sandinistes de masse (CDS, syndicats, milices, etc.) et nomma un gouvernement provisoire sous le slogan « pouvoir populaire » qui a toujours été le concept central de son programme.

Les plus grandes propriétés agricoles, dont étaient partis les terratenientes, et les plus grandes entreprises devinrent « propriété d'Etat ». Ce dernier décréta un peu plus tard la Réforme agraire et distribua 2.626.000 manzanas (31 % de la terre en exploitation !) à plus de 100 000 familles, c'est-à-dire plus d'un demi-million de personnes : ainsi se formèrent spontanément 2000 coopératives de production (les CAS travaillent actuellement 10 % des terres cultivables) et furent créées des centaines de coopératives de matériel et de crédit (les CSS travaillent aussi 10 % des terres). Des terres furent aussi distribuées à des petits paysans voulant rester individuels. De plus, 1.400.000 manzanas furent déclarées Aire propriété du peuple et divisées en plusieurs grandes entreprises d'Etat. Ainsi furent « redistribuées » quelque 4 millions de manzanas (environ 3 millions d'hectares !). Les APP occupent aujourd'hui 20 % des terres travaillées.

Il fut en même temps lancé de grandes campagnes d'alphabétisation (l'analphabétisme passa de 50 % à 13 %) et le nombre d'élèves des écoles doubla), de conscientisation politique, d'administration, de santé (la moitié de la population bénéficie de la Sécurité sociale mais tous les soins sont gratuits), etc.

Sur le plan des quartiers et des zones rurales se créèrent donc partout des milliers de Comités de défense sandiniste. Selon le Front, les CDS compteraient aujourd'hui 485 000 membres (pour une population de 3 millions, ce nombre est très important). Ces CDS, armés, n'assurent pas seulement la défense locale

mais leurs activités touchent un peu à tous les domaines: organisation sociale des quartiers et des zones, contrôles (commerce, délinquance, etc.), éducation, santé, etc. Aucun ministère ne peut réellement décider d'une implantation de structure (école, poste de santé, unité de production, etc.) sans leur accord.

Chaque entreprise, administration ou coopérative a aussi sa milice. Les armes sont prêtes à servir, jour et nuit, en cas d'agression extérieure. Et tous les gens ainsi armés, et les autres, que j'ai rencontrés, sont vraiment prêts à se battre jusqu'à la mort.

ÉTATISME

On peut donc constater d'une part que la direction du Front et l'Etat dirigent le pays, planifient, nomment tous les cadres et directeurs de l'administration et des entreprises nationalisées: 100% des secteurs minier et énergétique, 100% des banques et du commerce extérieur, 31% de l'industrie, 72% de la pêche, 28% de l'agro-industrie et 20% de l'agriculture, comme on vient de le voir.

Mais on ne peut nier d'autre part l'importance d'un relatif mais réel pouvoir populaire: CDS, syndicats (au nombre de 2760: 248000 affiliés, dont 110000 agriculteurs de l'UNAG). On ne peut nier non plus les liens qu'il y a entre l'Etat et la population: Daniel Ortega, les ministres et les «commandants» du FSLN ont participé à des centaines de réunions populaires (quartiers, entreprises, etc.). Avec 165000 personnes, disent-ils officiellement. D'autre part, 100000 nicaraguayens ont aussi participé à l'élaboration de la Constitution et des milliers d'autres au Statut d'autonomie de la Côte Atlantique (un tiers du pays, où vivent les indiens Miskitos, Sumos et Ramas, et aussi une importante communauté noire). Il faut aussi parler de la reconnaissance des luttes et de la participation des femmes, de leurs organisations, de leurs droits devenus les mêmes que ceux des hommes. Reste bien sûr à concrétiser ces droits, le dur combat contre le machisme, la transformation des relations sociales, mais selon les femmes que j'ai rencontrées, là aussi un processus irréversible a commencé.

Quant à la presse, elle a de faibles moyens (2 quotidiens à Managua) mais il faut constater qu'elle est aux mains du Front sandiniste ou de ses sympathisants, sans parler de la censure «justifiée» par la situation de guerre que vit le pays. On peut tout de même signaler que l'une des radios d'Etat émet chaque jour une émission — paraît-il la plus écoutée — où tout le monde, pendant 4 HEURES, peut s'exprimer sans aucune censure (directement ou par téléphone). Peu de pays se permettent ce genre de liberté...

Des ouvriers, notamment ceux d'un abattoir de Managua, une infirmière, et des membres de plusieurs coopératives agricoles m'ont aussi fait part de plusieurs de leurs préoccupations:

Selon ces personnes, les «contras» ne sont pas vraiment une menace militaire directe (20000 contre 200000 nicaraguayens armés). L'agression militaire sera vraiment préoccupante le jour où les armées honduriennes et surtout nord-américaines décideraient d'une invasion (ce qui n'est pas à exclure mais engendrerait probablement une guerre générale qui embraserait toute l'Amérique centrale... pour le moins!).

Reagan et ses amis le savent — ses ennemis aussi — et se servent des «contras» et de l'embargo, ainsi que d'une propagande hystérique, pour chercher à détruire l'économie nicaraguayenne, et mettre ensuite un nouveau régime à leur solde en place.

Autre préoccupation exprimée: pour l'instant, le régime sandiniste au contraire se renforce et l'économie, malgré tout, se maintient. Pourquoi? Parce que cette économie et la tendance marxiste-léniniste du Front sandiniste sont de plus en plus soutenues concrètement par les pays de l'Est: vente d'armes, du pétrole (la quasi-totalité des besoins), des machines industrielles et agricoles, à des prix défiant réellement toute concurrence, achat des produits d'exportation, participation à des grands projets de développement, etc. Le résultat de cette «coopération» est une nouvelle dépendance étrangère, et c'est ce qui préoccupait beaucoup mes interlocuteurs. Dépendance non seulement économique mais aussi, bien sûr, politique: la tendance avant-gardiste, dirigiste, du Front, parti planificateur de toute la vie des gens, se renforce. Le FSLN s'apparente de plus en plus aux «partis frères» de Moscou ou d'autres capitales «communistes» de nom: RDA, Cuba, Pologne, etc. Les proclamations sandinistes d'une «politique extérieure indépendante» et «non alignée» sont donc entièrement contredites par la réalité. La presse écrite et audiovisuelle est pleine chaque jour, de plus en plus, de louanges pour les régimes «communistes». Au niveau de la littérature que l'on peut trouver au Nicaragua, les œuvres russes occupent la moitié des rayons des librairies. Les livres de théorie marxiste-léniniste s'étalent sur plusieurs mètres de rayons dans chacun des 20 supermarchés étatisés du pays, à côté du savon et du papier hygiénique. Il n'y a pratiquement pas d'autre littérature étrangère.

Autre préoccupation des travailleurs rencontrés: la participation populaire réelle baisse d'année en année, dans les villes surtout. Les raisons suivantes sont données, entre autres: étant donné la situation économique préoccupante, les gens s'occupent plus de leur survie immédiate; beaucoup de militants, les plus radicaux, conscients et actifs, sont partis dans les zones de guerre affronter les «contras» ou participer au travail organisatif ou de développement socio-économique dans ces zones. Les «cadres», restés en arrière, dont la plupart n'ont rejoint le Front sandiniste qu'après ... l'insurrection, sont beaucoup moins combatifs et se préoccupent plus de leur pouvoir ou poste personnels que de la révolution. Apparaît alors un phénomène malheureusement bien connu de bureaucratisation, augmenté par ces technocrates et leurs privilèges (voitures, salaires plus élevés que la moyenne, maison, copinage, etc.). Ce phénomène est régulièrement et durement dénoncé par les «commandants» historiques du Front (dirigé par un comité de 9 «commandants» guérilleros). Ce pouvoir bureaucratique est justifié par ses tenants au nom de la rationalisation politique et économique, c'est-à-dire une étatisation toujours renforcée...

Contre ce phénomène, il semble que les travailleurs se servent encore des organisations de base sandinistes (les autres sont minoritaires) comme contre-pouvoir, tout au moins quand celles-ci ne sont pas devenues de simples courroies de transmission du pouvoir.

Cette «contradiction» semble de plus en plus être vécue, d'après ce que l'on m'a dit, comme une nouvelle lutte de classe...

Alors, le «communisme humaniste» du Front sandiniste conduira-t-il à ne créer qu'une société à régime capitaliste d'Etat, «satellite soviétique»? Etant donné le contexte international, peut-il en être autrement aujourd'hui? Ce sont des questions que de plus en plus de gens se posent tout d'abord ici, et ensuite ailleurs, par toutes celles et tous ceux qui voient dans le Nicaragua d'aujourd'hui une lutte fantastique populaire, un espoir qu'ailleurs aussi tout va pouvoir changer.

Voilà. Toutes ces informations, je le répète, toutes ces bribes de discussions, toutes ces questions, sont à prendre pour ce qu'elles sont, partielles et le fruit d'un très court voyage.

J'espère seulement qu'elles encourageront les lecteurs de C.A. à vouloir se solidariser concrètement. Plusieurs groupes nicaraguayens (coopératives, écoles, etc.) m'ont fait part de leur désir d'échanger et de se solidariser réciproquement avec des groupes de travailleurs français (salariés, petit paysans, classes scolaires, etc.).

Pour en savoir plus, tout lecteur peut écrire au journal qui transmettra. OK?

Luis A. - Décembre 86

AVEZ-VOUS CONSULTÉ VOTRE MINITEL ?

Ces dernières semaines, deux militants syndicaux, tous deux salariés depuis quinze et vingt ans dans la même banque, ont été écroués sous l'inculpation de "recel de malfaiteurs".

De quoi s'agit-il ?

Ces arrrestations font suite à celles de trois Italiens, deux hommes et une femme. On a appris plus tard que les deux hommes étaient recherchés dans leurs pays en raison de leur passé politique, comme quatre cents autres Italiens réfugiés en France. La femme ne fait l'objet d'aucune poursuite en Italie et était de passage à Paris.

L'un des deux employés arrêtés, Jean-Marie Engelen, avait loué en son nom un appartement pour deux des trois Italiens incarcérés. Cela dans un esprit élémentaire de solidarité humaine, car aujourd'hui pour louer un appartement il est nécessaire de présenter des garanties telles que fiches de paye, numéro de compte en banque, etc.

Quelques jours après l'arrestation de Jean-Marie Engelen, le juge Fourré ordonne l'arrestation d'un autre Français, Alain Pojolat, prenant pour fait que ce dernier avait loué par le passé un appartement avec une Italienne – précisons que celle-ci n'était pas recherchée dans son pays où elle est retournée depuis.

Au-delà de l'absurdité du chef d'inculpation "recel de malfaiteurs", il faut souligner la rigueur des conditions d'arrestation et de détention de nos camarades.

Ces incarcérations constituent-elles une première ?

S'agit-il de l'initiative personnelle d'un juge faisant du zèle croyant tenir l'affaire du siècle ? Ou bien sommes-nous en présence d'un changement d'attitude découlant d'une nouvelle politique répressive du pouvoir ?

Jusqu'à présent, d'autres personnes ayant hébergé des réfugiés ou des étrangers en situation irrégulière ont été, dans le pire des cas, entendues par la police et n'ont fait l'objet d'aucune poursuite. Ce qui ne s'avère plus aujourd'hui.

Ce changement est-il aussi radical qu'actuellement on considère comme un crime le fait de pratiquer l'entraide et la solidarité ?

Pourquoi ce qui était accepté hier ne l'est plus aujourd'hui ? Faudra-t-il désormais demander un curriculum vitæ détaillé, faire une enquête de police ou interroger le Minitel avant d'offir l'hospitalité à quelqu'un ?

Depuis, Alain Pojolat a été libéré et a retrouvé son travail ; il est à noter aussi que pour Jean-Marie Engelen, qui est incarcéré depuis maintenant deux mois, il aura fallu un mois pour que sa femme ait droit au permis de visite et quinze jours pour avoir son premier sac de linge.

Aujourd'hui, ces arrestations de militants français n'ont pas d'autre but que de criminaliser ce que tout le monde appelle le soutien. Un article dans *Le Monde* du 16 février explique assez bien la situation même si la "couverture" de la presse n'a pas été splendide. Il faut d'abord expliquer un peu la situation des réfugiés italiens en France aujourd'hui.

Depuis plus de cinq ans vivent, réfugiés en France, quelques centaines de ressortissants italiens. L'opinion publique pourrait s'étonner de l'existence de réfugiés politiques provenant d'un pays considéré comme ayant une structure démocratique, voisin et allié de la France, membre du marché commun.

Le phénomène est cependant explicable si l'on considère qu'à partir de la fin des années soixante-dix, sous le couvert de lutte antiterroriste, l'Etat italien s'est doté d'une série de lois spéciales et de procédures d'exception qui ont radicalement dénaturé la physionomie du système juridique existant dans le pays.

La référence à une situation exceptionnelle a donc servi de prétexte à l'instauration d'une forme d'état d'urgence et a légitimé une transformation des règles juridiques et des procédures judiciaires.

Dans ces années-là, successivement ont été abrogés : le principe du "juge du siège", la présomption d'innocence, l'impossibilité de juger deux fois une personne pour le même délit, la nécessité d'un procès dans des délais rapides, le caractère personnel de la responsabilité pénale.

Vous pouvez leur écrire :
- SORRAGI Roberto,
76526 D3C.150/E, 1, av. de la division Leclerc, 94261 Fresnes cedex.
- MATTEI Suzanne,
18510 U D14/E CE11/12 MAF, 9, av. des Peupliers, 94701 Sainte Geneviève des Bois.
- GEMIGNANI Roberto,
765204 D2, 1, av. de la division Leclerc, 94261 Fresnes cedex.
- ENGELEN Jean-Marie,
15443, 7, rue Victor Hugo, Pontoise 95 cedex.

S'ajoutant à une juridiction fondée sur des principes proches de l'Inquisition et non du système anglo-saxon (c'est à l'accusation de fournir la preuve de la culpabilité), ces détournements de procédure ont pour conséquence : l'allongement indéfini de la détention préventive, l'émission en chaîne de mandats d'arrêt, l'organisation de procès de masse avec des centaines d'inculpés dans des cages, l'impossibilité pour les tribunaux d'examiner la position de chacun, cas par cas, les accusations fondées sur la seule suspicion, sur le fait de connaître personnellement un suspect, sur la coresponsabilité morale. Le tout étayé par des déductions arbitraires et des extrapolations sans fondement.

Et surtout, cela se traduit par la mise en place de lois qui offrent aux collaborateurs (improprement appelés "repentis") des réductions de peine, allant même jusqu'à l'impunité.

Ainsi a été créée la possibilité de bafouer complètement le concept de "juste procès", à commencer par la suppression du principe d'égalité des citoyens devant la loi.

Bon nombre d'accusés de plusieurs homicides sont donc sortis de prison en échange de leurs participations à l'arrestation et à la mise en accusation de plusieurs centaines de personnes.

A tout cela, s'ajoute l'horreur des conditions de détention, différentes selon le degré de collaboration, et pouvant aller jusqu'à l'isolement total de façon à détruire l'équilibre moral et physique du détenu.

C'est dans ce contexte que se sont réfugiés en France plusieurs centaines de militants, victimes à divers titres de la campagne de répression menée contre les secteurs non institutionnels du mouvement de lutte le plus important de l'après-guerre en Europe.

Ils ont trouvé en France une sorte d'asile territorial sur la base de l'engagement pris par le président François Mitterrand de rétablir pleinement dans notre pays la tradition de terre d'asile et de ne pas procéder à des extraditions de militants politiques.

Cet asile est toujours resté informel et, donc, extrêmement précaire. Après la concession, au printemps 82, d'une soixantaine de permis de séjour, le processus de régularisation massive sur la base d'une démarche collective s'est interrompu.

A partir de l'été 82, la situation administrative des "réfugiés" a, toujours plus, été soumise au bon vouloir des autorités de police. Certains ont obtenu une régularisation administrative (grâce à un emploi ou à un mariage), d'autres ont été contraints à renouveler des permis provisoires de un ou de deux mois, d'autres, enfin, n'y sont même pas parvenus. Quelques-uns ont été arrêtés et soumis à une procédure d'extradition (une trentaine depuis 1982).

Les chambres d'accusation concernées ont rendu différents verdicts d'avis qui ont été défavorables à l'extradition dans quelques cas, favorables dans d'autres, mais qui n'ont pas été suivis d'un décret d'exécution de la part du gouvernement de la République française. Il y a eu deux cas d'expulsion vers le Burundi.

Actuellement, une dizaine de réfugiés italiens sont en attente d'un jugement de la chambre, tous en liberté provisoire, sauf deux qui ont été récemment arrêtés et sont détenus dans le cadre de l'affaire qui nous préoccupe.

La précarité et le caractère absolument informel du statut de "réfugié" accordé tacitement aux ressortissants italiens ont fait que certains, vu les cas d'arrestation et la mise en route de procédures d'extradition, ont choisi de ne pas se manifester aux autorités administratives françaises et ont vécu sous une fausse identité.

Il est évident que ce comportement, dont l'opportunité peut être discutée, est vécu par ceux qui y ont recours comme une nécessité.

En conclusion, l'existence d'un certain nombre de "rescapés d'une démocratie" est compréhensible, compte tenu de ce que même une démocratie (et on peut prendre le cas de la France au moment de la guerre d'Algérie) peut connaître des moments d'exception durant lesquels, pour une partie plus ou moins élargie de la population, les garanties traditionnelles et théoriquement prévues dans un régime d'"état de droit" sont suspendues et piétinées.

vite fait sur le zine

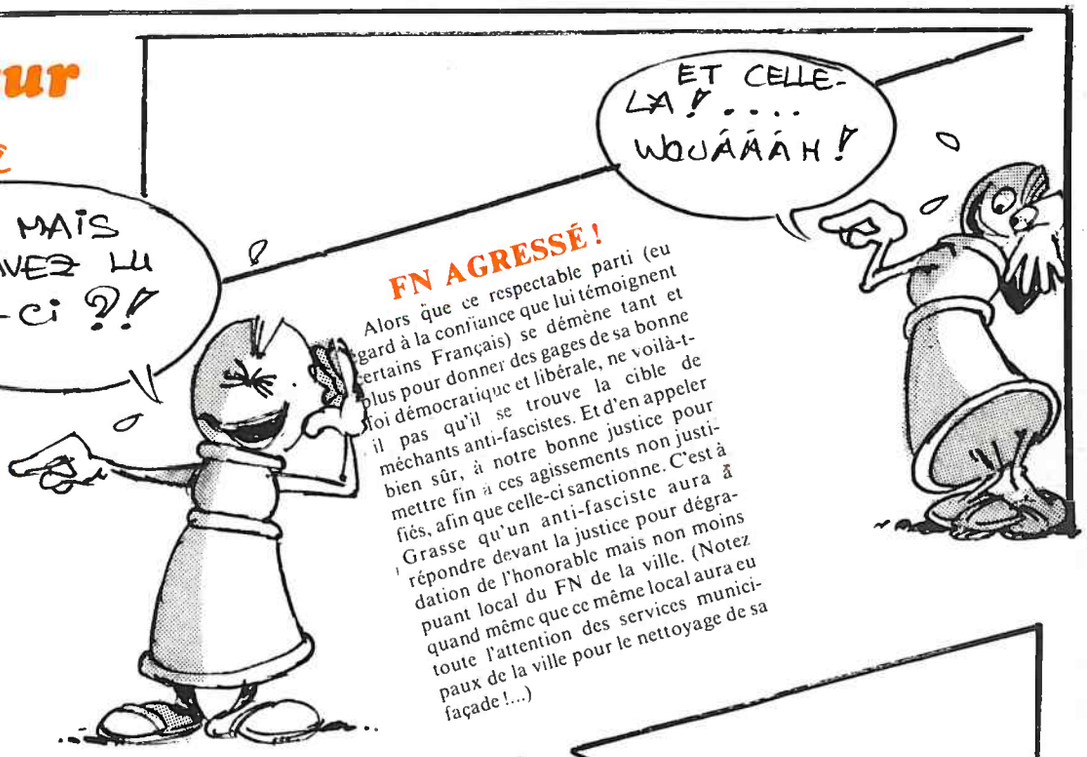

SUISSE QUE CERTAINS CROIENT NEUTRE

Chaque jour, au Nigéria, des centaines de personnes, dont plusieurs enfants, sont assassinés par un mal horrible : la famine.

Pourtant, notre beau pays, la Suisse, a fermé les yeux sur ce drame pour mieux ouvrir son porte-monnaie, puisqu'elle a vendu de janvier à juin 1986 pour 78 006 471 F de matériel de guerre à cette nation.

Quotidiennement, en Turquie, des centaines d'individus sont arrêtés, torturés ou exécutés parce qu'ils pensent différemment que leur gouvernement.

A nouveau, l'Helvétie a choisi comme priorité le profit, en enterrant la dignité et la morale, puisque durant le premier semestre de cette année, elle a exporté vers la dictature sanguinaire turque pour 58 998 682 F de matériel militaire.

Après des actes aussi terrifiants, la Suisse pourrait choisir, avec l'aide de Woody Allen, la devise suivante : « L'argent est plus utile que la morale, ne serait-ce que pour des questions financières ».

EN PROCÈS POUR DÉLIT D'OPINION !

Comme des dizaines d'autres objecteurs de conscience, Gil Delisse s'est insoumis au service civil.

Etre objecteur de conscience, c'est non seulement refuser d'endosser l'uniforme, mais également **affirmer son refus de toute forme de militarisation de la société** : contrôle croissant de la population, fichage massif de tous ceux qui luttent contre l'ordre établi, ventes d'armes, abrutissement de la jeunesse dans les casernes en vue d'en faire des citoyens dociles et prêts pour la tonte, expéditions colonialistes, endoctrinement nationaliste dès l'école, etc.

Gil passera donc en procès pour avoir rejeté **cette autre forme d'embrigadement qu'est le service civil** : durée double du service militaire, interdiction de toute activité politique et syndicale, surexploitation économique, etc.

Ce procès pour **délit d'opinion** se déroulera **le 25 mars 1987 à 13 h 30 au tribunal correctionnel de Pontoise.**

Lettres individuelles, pétitions, télégrammes sont à envoyer dès à présent au tribunal de Pontoise, 2 place Nicolas Flamel, 95300 Pontoise - Audience du 25 mars 1987 de 13 h 30. Tél. 34.20.40.40, en exigeant :

— la relaxe pour Gil Delisse

— l'arrêt immédiat des poursuites pour délit d'opinion contre les réfractaires.

Doubles à envoyer à *Noir et Rouge* **: « Chez Félix », 65, rue Bichat, 75010 Paris.**

FN AGRESSÉ !

Alors que ce respectable parti (eu égard à la confiance que lui témoignent certains Français) se démène tant et plus pour donner des gages de sa bonne foi démocratique et libérale, ne voilà-t-il pas qu'il se trouve la cible de méchants anti-fascistes. Et d'en appeler bien sûr, à notre bonne justice pour mettre fin à ces agissements non justifiés, afin que celle-ci sanctionne. C'est à Grasse qu'un anti-fasciste aura à répondre devant la justice pour dégradation de l'honorable mais non moins puant local du FN de la ville. (Notez quand même que ce même local aura eu toute l'attention des services municipaux de la ville pour le nettoyage de sa façade !...)

KARTHAGO : L'argent ou la vie !

A la périphérie de Zurich, l'Aussersihl est un vieux quartier ouvrier où vivent les marginaux, les étudiants, les vieux, les immigrés, les pauvres ; cette poubelle de la ville voit peu à peu se rapprocher les convoitises des promoteurs. Les occupations de maisons lors du mouvement suisse de 1980, 81 et en 83 se sont soldées par des expulsions. Pour en finir avec ces défaites à répétition et ces luttes défensives, Karthago regroupe des anciens squatters, des habitants, des gens intéressés par une vie différente dans la ville. Plus qu'un groupe, Karthago est avant tout un projet contre l'isolement et la séparation : des gens, des activités, des âges... L'imagination ne manque pas ! La diversité des solutions et aménagements envisagés permettra à ce laboratoire d'environ 100 personnes de constituer également un point de rencontres et d'échanges planétaire avec l'accueil plus ou moins long de visiteurs. Des projets énergétique et alimentaire (conçus en relation avec des paysans sympathisants) permettraient d'intégrer des sphères vitales au projet global, réponse pratique à cette société malade dont les symptômes s'appellent Bâle ou Tchernobyl... Pour réaliser un tel projet, il faut réunir 40 millions : 30 pour le terrain, 10 pour le projet ! Si nous étions des pirates de l'ancienne Tunis... une rançon suffirait. Rarement autant de travail et d'idées pour un projet fantastique et quasiment impossible à réaliser. Pourtant, ce saut dans l'imaginaire est notre seule chance. Si tu t'intéresses à Karthago, écris-nous :

Karthago - Postfach 125 - CH - 8026 Zurich.

Jean-Pierre MOUILLE n'est pas dans son assiette !

Détenu à la Santé, Jean-Pierre Mouille met les pieds dans le plat : il a cessé de s'alimenter le 1er janvier dernier.

Pour un vol simple commis en 82 (une statuette dans une église), il fut condamné en 85 à 3 ans et demi de prison, **sans qu'il puisse se défendre** : étant en période d'essai pour un travail, il ne pouvait venir à son procès et en avait demandé le report.

Quand il avait été libéré, début 85, après quelques années de prison pour tentatives de vol, Jean-Pierre pensait bien en être quitte avec son passé carcéral. Il avait trouvé un emploi, fondait une vie sociale et affective, et il élaborait des projets culturels et d'alternative à l'enfermement. Il en avait fini avec la délinquance, une nouvelle vie lui offrait ses multiples horizons...

La « justice » en décida autrement et le renvoya illico derrière les barreaux, à cause de cet ancien délit mineur. Elle ne veut voir en lui rien qu'un « repris de justice », ne veut rien savoir de sa volonté de se construire ailleurs et autrement que sous les verrous. Elle a enfermé Jean-Pierre dans l'étiquette « délinquant » avant de l'enfermer tout court. Qu'importe l'homme qu'elle brise pourvu qu'office soit fait !

Tous les recours possibles ont été un à un rejetés. Ne reste à Jean-Pierre qu'un recours en grâce possible (déjà déposé). Saturé de prison, il ne s'alimente plus depuis le 1er janvier : la faim justifie les moyens !

L'institution judiciaire, aveugle ainsi que le montre son allégorie, ne doit pas détruire Jean-Pierre Mouille. Liberté !

Les amis de Jean-Pierre Mouille.

VIREUX - LA CHIERS
Les ex-sidérurgistes sont toujours là !

● **Printemps 82 :** Parallèlement au projet d'une 2ème centrale nucléaire à Chooz, Usinor (nationalisé) annonce la fermeture de son unité sidérurgique de Vireux (800 salariés) située à quelques kilomètres de Chooz. Il s'enclenche alors une lutte très dure dont l'un des points les plus marquants fut sa jonction sur le terrain avec la lutte des anti-nucléaires (C.A. n° 16 et suivants).

● **Février 83 :** Une majorité de sidérurgistes de la Chiers vote un plan social comportant 2 grands volets :
— couverture sociale jusqu'en 1991 (date de mise en service de la 2ème centrale de Chooz, déjà reportée de 6 mois depuis)
— Promesse de reconversion et de création d'emplois dans ce bassin (C.A. n° 25).

● **9 mars 84 :** Fermeture de l'usine.

● **Septembre 84, 85 et mars 86 :** La signature du plan social ne s'est pas accompagnée d'une impression d'impuissance. **Un sentiment collectif et des relations concrètes ont perduré après la fermeture de l'usine.** En effet, 200 personnes contrôlent l'application de la convention, y compris pour faire corriger certaines interprétations que la direction d'Usinor prenait un peu trop à son compte (voir, à ce sujet, l'analyse dans le livre édité par l'OCL).

● **29 janvier 1987 :** Ils sont encore et toujours 200 à dresser un n^ième barrage enflammé sur la R.N. 51 deux heures durant, appuyant ainsi une délégation de l'Intersyndicale qui s'était rendue aux Services administratifs de la société des Aciers spéciaux de la Chiers à Vireux pour demander des comptes quant aux applications concrètes du plan social. Ces 200 anciens sidérurgistes restent inscrits à l'effectif de cette usine qui a cessé toute activité. Même s'ils ont toujours la garantie de ressources jusqu'en 1991, ils se battent pour la réalisation des promesses d'industrialisation du site contenues dans le plan social. En effet, quelques petites entreprises sont venues s'installer mais plusieurs d'entre elles ont déjà fermé leurs portes !... 3 ans après, ils sont toujours là pour contrôler jour après jour l'application d'un plan social qui est considéré comme étant le meilleur plan social arraché en France par des travailleurs en lutte.

RÉFLEXES

Bulletin édité par l'association REFLEX (Réseau d'études, de formation et de liaison contre l'extrême droite et la xénophobie).

Le N° 5 vient de sortir.

Au sommaire :
- Lettre de J.-P. Mouille
- Dossier / autour des grèves étudiantes.
- C'est quoi, l'armée...
- De toutes les couleurs (Code de la nationalité, foyers Sonacotra...)

et bien d'autres choses.

Le numéro : 10 F. Pour vous le procurer : REFLEXES, 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.

Spectacles T.L.P. DEJAZET

du Temple 75003 Paris

Extraits du programme :
- Serge Utgé-Royo, 15 mars - 16 h
- Julos Beaucarne, du 17 au 22 mars - 20 h 30 (sauf samedi et dimanche : 16 h) - 100 F
- Flamenco en France, 29-3 - 20 h 30
- Les Riboules Dingues présentent « le Festival de café-théâtre des grandes écoles », 30 mars - 20 h 30
- Marc Jolivet, du 24 mars au 18 avril, du mardi au samedi à 20 h 3, le dimanche à 16 h - 100 F
- Le Quator, 6 avril - 20 h 30
- Môrice Benin, 13 avril - 20 h 30

Sans oublier les spectacles pour enfants, du 31 mars au 4 avril et du 7 au 14 avril à 15 h.

Renseignements (16-1) 42.74.20.50

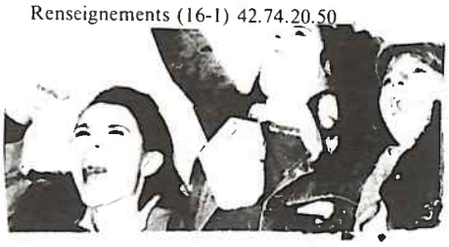

LE SABOTAGE (Emile Pouget)

« Le sabotage est partout et en tout : dans l'industrie, dans le commerce, dans l'agriculture... partout ! partout !

Or, ce sabotage capitaliste qui imprègne la société actuelle, qui constitue l'élément dans lequel elle baigne, ne disparaîtra qu'avec elle, est bien autrement condamnable que le sabotage ouvrier.

Celui-ci ne s'en prend qu'au capital, au coffre-fort, tandis que l'autre s'attaque à la vie humaine, ruine la santé, peuple les hôpitaux et les cimetières.

Le sabotage ouvrier s'inspire de principes généreux et altruistes : il est un moyen de défense et de protection contre les exactions patronales ; il est l'arme du déshérité qui bataille pour son existence et celle de sa famille ; il vise à améliorer les conditions sociales des foules ouvrières et à les libérer de l'exploitation qui les étreint et les écrase... Il est un ferment de vie rayonnante et meilleure ».

Ce classique de la littérature ouvrière du début du siècle vient d'être réédité et est en vente par correspondance 34 F franco de port en écrivant aux Editions « Le goût de l'Etre », B.P. 403, 80004 Amiens Cedex.

NOIR ET ROUGE n° 3
Janvier-Février 87 (36 p. 18 F)

Dossier : « Recherche révolutionnaires désespérément... »

1) La contre-révolution idéologique

2) La dérive réformiste ou évolutionniste.

Magazine :

« Continuons le combat, ce n'était qu'un début » : analyse et perspectives du mouvement étudiant par la Coordination libertaire étudiante (CLE).

« Antimilitarisme : no future ? » : avenir de l'antimilitarisme face à une répression accrue.

« Toxic grafity » : espace anarcho-punk.

« En vrac » : livres, revues, journaux...

« Your attention please... » : communiqués.

100 F au moins pour 6 numéros (ou 50 F au moins pour 3 numéros). Ajouter 10 F pour l'étranger. Libeller les chèques à l'ordre de CARES ; les retourner à *Noir et Rouge*, chez Félix, 65, rue Bichat, 75010 Paris.

LE C.I.R.A. EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Le Centre international de Recherches sur l'Anarchisme de Marseille constitue l'un des plus grands fonds documentaires autonomes sur l'anarchisme, l'anarcho-syndicalisme, le mouvement ouvrier.

Il a des correspondances dans le monde entier. Il conserve des documents, livres et périodiques, en de très nombreuses langues.

Son existence ne repose que sur les cotisations de ses adhérents. Elle est aujourd'hui menacée par l'augmentation des frais d'hébergement et de fonctionnement.

Les membres du C.I.R.A. font appel à tous les anarchistes et à tous les sympathisants des idées libertaires pour que soit conservée la mémoire du mouvement anarchiste et le témoignage de sa place centrale dans le mouvement social.

Pour que la richesse que constituent les fonds du C.I.R.A. soit maintenue vivante et à la disposition de tous, nous demandons à tous les sympathisants, groupes ou isolés, de devenir adhérents. Ils recevront en échange le bulletin du C.I.R.A. et le programme des conférences.

La cotisation annuelle est fixée à 150,0, F. La cotisation de soutien à partir de 250,00 F. Libellez vos chèques à l'ordre de Jean-Claude Sempere, CCP 463571 W Marseille.

C.I.R.A. - B.P. 40
13382 MARSEILLE Cédex 13

L'MOUV'MENT